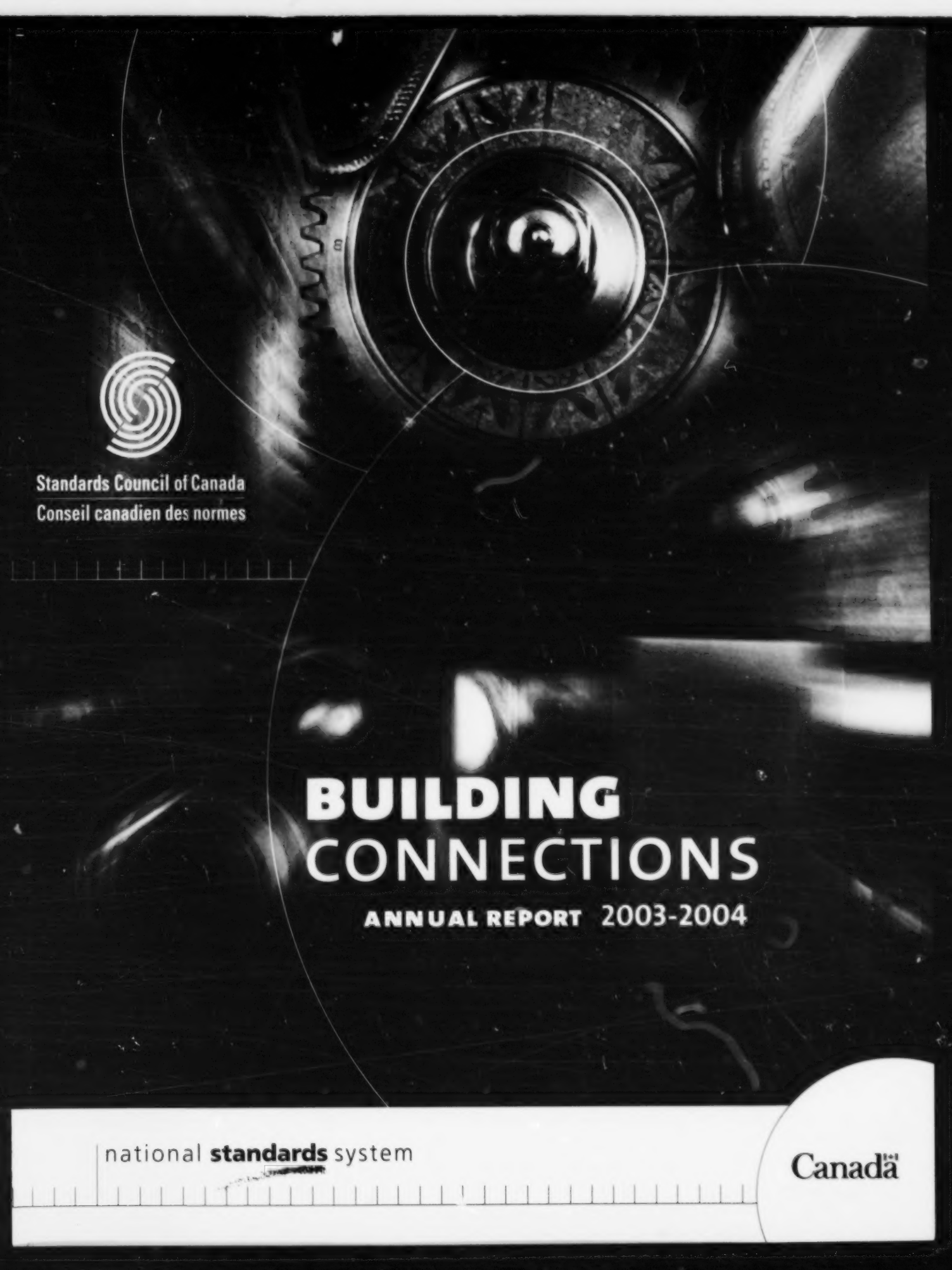

Standards Council of Canada
Conseil canadien des normes

BUILDING CONNECTIONS

ANNUAL REPORT 2003-2004

national **standards** system

Canada

How to reach us

Address:	Standards Council of Canada 270 Albert Street, Suite 200 Ottawa, Ontario K1P 6N7
Telephone:	(613) 238-3222
Fax:	(613) 569-7808
E-mail:	info@scc.ca
Web site:	http://www.scc.ca

ISBN 0-920360-48-3
Ottawa, June 2004

Printed in Canada on recycled and recyclable paper

Table of Contents

Message from the Chairman 2
Message from the Executive Director 3
Year at a glance 4
Corporate profile 6
Operating environment and context 13
Corporate operations and reports by business line 16
Management discussion and analysis 26
Financial statements 30

Highlights: List of Figures

Council Members 2003–2004 7
Corporate, Council and Committee Structure 8
Business Connections: Issue Resolution 10
Global Connections 12
Hosted in Canada 14
Financial Highlights 15
Net Income/Loss Versus Overall Budget 16
Customer Satisfaction 17
Employee Performance 18
Canadian Use of International Standards 19
Contribution to ISO and IEC – Leader in ISO Tier 2 countries 19
Responding to Complaints 20
Cost Recovery 21
Increasing the Client Base and Completing all Audit Activities 22
Developing Connections 23
Alert Services 24
Client Service 25
Financial overview, 1999-2004 28

Message from the Chairman – Hugh A. Krentz

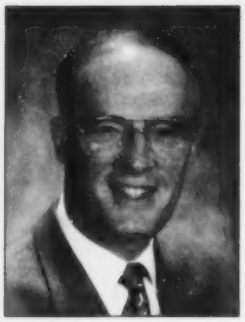

Canadians know a thing or two about making connections; after all, that's how we built this country. Years ago, technologies like the railway brought us together as a nation. Since then, Canadian inventions from the telephone to the Blackberry have kept us close despite distance. Everyday, we reach out to friends next door and strangers on the other side of the world. Making new connections isn't always easy and there is usually a certain amount of risk involved, but more often than not, the rewards are worth the effort. I think this is also the case for the standards business.

Over this past year, the Standards Council of Canada has dedicated much of its efforts to building bridges within the standardization community – both internationally and within Canadian borders. It has also taken steps to maintain and reinforce the foundations of existing structures in order to ensure the continued support of its network of stakeholders within the National Standards System.

The importance of global connections was seen in numerous aspects of the SCC's work in 2003-2004, but never was it more evident than last October at the 67th annual general meeting of the International Electrotechnical Commission (IEC). The event brought over 1,000 participants to Montreal under the banner: "Canada – Where the World Connects".

International bonds were also strengthened at the 2nd ISO Networking Conference held in Ottawa last May. In addition to taking on the task of hosting the meeting, the Standards Council demonstrated its commitment to promoting full participation of developing countries in international standardization work by sponsoring delegates from four developing nations in the Americas to take part in the knowledge-building event.

Canada was active at many more meetings and conferences around the globe last year. Just to name a few, SCC staff participated in the ISO General Assembly in Argentina and the Pacific Area Standards Congress meeting in Vietnam, and also made important contributions to the triennial review of the World Trade Organization's Technical Barriers to Trade (WTO/TBT) agreement in Geneva. Equally notable were SCC Executive Director Peter Clark's bridge-building efforts with our regional partners at the Pan American Standards Commission (COPANT). He was appointed to the board of directors during the organization's annual general assembly in Kingston, Jamaica last June.

The importance of finding new linkages was just one of many ideas shared by Canadian stakeholders during ongoing discussions concerning the renewal of the current national standardization framework - the Canadian Standards Strategy. Work on the initiative is progressing well and will remain a priority leading up to, during and following the second National Standards System Conference next November.

Another key initiative that saw progress in 2003-2004 was the examination of new sources of funding for standards work in Canada. The Task Force on Innovative Funding Solutions (TFUNS) presented a number of possibilities to Council and as a result further research has begun on several promising options.

None of this important work could have been accomplished without the direction and dedication of individuals within the National Standards System. This leadership was evident with the awarding of the 2003 Head of the Public Service Award of Excellence in the policy category to Andrei Sulzenko, SCC Council member and Industry Canada Senior Assistant Deputy Minister. Equally impressive was the appointment to the Order of Canada of Mr. Wally Read, chair of the SCC's Advisory Committee on Standards.

The diverse and talented members of the SCC's governing Council took advantage of opportunities to increase their knowledge and expertise during 2003-2004. For some of the more recently appointed members, this was accomplished at an orientation session last April. Additionally, all council members were invited to participate in special training sessions on governance offered by the Privy Council's Office for board members of Crown corporations.

This dedication to professional development is testament to the high calibre of individuals we have to thank for the success of the National Standards System. After all, when we consider the important connections that have been made throughout time, the one common thread has been the commitment of people to a vision.

Looking ahead to 2004-2005, the Standards Council of Canada will focus on reinforcing the important foundations upon which it has built bridges and making more connections that will sustain our National Standards System as a national success story and a model for global emulation.

105-00482/

Message from the Executive Director – **Peter Clark**

Building strong and lasting connections was central to the work of the Standards Council of Canada over the last 12 months. The annual report is an important component in maintaining solid links with those who support and participate in this work, because of the opportunity it presents to review and reflect on the accomplishments and challenges encountered in 2003-2004.

As I look back on this year, I am proud of both the variety and quality of work undertaken by the Council. The initiatives outlined and quantified in the pages that follow represent a sampling of the important contributions made by SCC staff —vital connections that will sustain the continued growth of the National Standards System in Canada and reinforce its reputation around the world.

The Standards Council of Canada occupies a challenging position as both the national coordinator of Canadian standardization activity and as Canada's representative on the international standardization scene. More than ever before these roles are overlapping as standardization efforts the world over focus on the goal of: "One standard, one test – accepted everywhere".

In recent years, the SCC has been fine-tuning its approaches and operations in order to better reflect changing realities on a national and global scale. This involves being aware of evolving conditions and trends.

Notable changes to the operations at the SCC in 2003-2004, included the launch of two new programs that complement the range of existing conformity assessment accreditation services. The first to be added was the Inspection Body Accreditation Program, followed by the Personnel Certification Body Accreditation Program, extending SCC's customer base to organizations that perform inspection services and those that certify professional and trade persons.

The SCC formed positive connections in diverse sectors of the Canadian economy, from IT to agriculture, co-sponsoring the 2003 Global Standards Collaboration meeting with Industry Canada's Telecommunications Standards Advisory Council of Canada and pursuing discussions with North American organic crop certifiers.

Engaging new partners will continue to be a priority in the coming year as the SCC oversees efforts to renew the Canadian Standards Strategy (CSS) and continues preparations towards the second National Standards System Conference in November 2004.

Over the past year the SCC continued to address the objectives set out in the current Canadian Standards Strategy, including the goal of increasing the integration of standardization with regulations. Of particular note in this area was the Standards Council's contribution to the federal government's Smart Regulation initiative. Work with provincial partners on drinking water safety, sustainable forest management and organic food certification remained priorities.

In addition to its role in preparing national standardization goals for the coming years, the Standards Council also contributed to ISO Horizon 2010, a strategic planning exercise being undertaken by the International Organization for Standardization (ISO). While 2003 marked the conclusion of Canada's rotating appointment to the ISO Council, the influence of Canada's voice at the international table will resonate in the appointment of Mr. Kevin McKinley, former director of the SCC's Standards Branch, to the position of ISO Deputy Secretary-General. We look forward to a continued close relationship with ISO.

The work of the Standards Council was also forefront at the International Accreditation Forum where the SCC was instrumental in authoring an IAF Code of Conduct for Accreditation Body Members, which we have also adopted. The code of conduct affirms the Standards Council's regard for ethical and professional conduct. At our Ottawa offices, these values are supported by the SCC's ongoing efforts to improve internal practices through its corporate Quality Management System. Results from internal auditing over the last year have shown important improvements since the system's implementation.

This same commitment to improvement was evident in the accomplishments of SCC staff who continued to define challenging objectives for themselves as part of our Performance Management System. The SCC is committed to supporting the personal growth of its staff, and in 2003 it announced a new policy to encourage employee-volunteerism. However, if the results of the 2004 United Way fundraising initiative are any indication, they don't need much incentive. In its most successful campaign yet, the 89-member staff pledged over $14,000 to help their fellow citizens in the National Capital Region.

As I turn my attention to the year ahead, I feel optimistic that the SCC will continue to build upon the solid foundations that have been established, constructing and reinforcing positive connections that enable members of our National Standards System to play a leadership role on the national and world stages.

Year at a Glance

April 7, 2003 – The SCC publishes a revised version of CAN-P-1011, the procedural document detailing consumer and public interest participation in standardization.

April 27 – May 1, 2003 – The SCC co-sponsors the Global Standards Collaboration Meeting (GSC8) with Industry Canada and Telecommunications Standards Advisory Council of Canada (TSACC) in Ottawa.

May 14, 2003 – The SCC hosts a session of Canadian Standards leaders in Ottawa with ISO Secretary-General Alan Bryden.

May 15-16, 2003 – The SCC hosts the 2nd ISO Networking Conference in Ottawa.

June 4, 2003 – The SCC's governing Council approves the proposed approach for updating the Canadian Standards Strategy.

June 5, 2003 – Executive Director Peter Clark delivers a presentation entitled: "Inclusiveness/Exclusiveness: ISO Council Member's Perspective", to a meeting in Geneva of the Chairs and Secretaries of ISO Technical Committees.

June 6-7, 2003 – Executive Director Peter Clark is appointed to the Pan American Standards Commission (COPANT) board of directors during the COPANT 2003 General Assembly held in Kingston, Jamaica.

July 7, 2003 – The SCC and Canadian Association for Environmental Analytical Laboratories (CAEAL) sign an agreement with the Ontario Ministry of the Environment to formalize their relationship concerning laboratory accreditation services in Ontario – as set out in the Ontario Safe Drinking Water Act.

August 13, 2003 – The SCC launches the Inspection Body Accreditation Program.

August 17, 2003 – Director of Standards Kevin McKinley is appointed Deputy Secretary-General of ISO, effective November 17.

August 24-25, 2003 – The Canadian National Committee of the IEC, including SCC staff members, attend a tri-national IEC meeting in Mexico with their American and Mexican counterparts.

September 8, 2003 – Executive Director Peter Clark delivers a presentation entitled: "New Directions in Accreditation: SCC's Perspective" to the Canadian Council of Independent Laboratories in Toronto.

September 15 –20, 2003 – Canada attends the 26th ISO General Assembly in Buenos Aires, Argentina.

September 22, 2003 – Executive Director Peter Clark delivers a presentation in Geneva to the ISO International Technical Committee on Drinking Water—highlighting SCC's involvement in Ontario water safety legislation.

October 3, 2003 – Executive Director Peter Clark delivers a presentation at the plenary meeting of the Telecommunications Standards Advisory Council of Canada in Ottawa.

October 12-17, 2003 – The SCC hosts the 67th annual International Electrotechnical Commission (IEC) General Meeting in Montreal. Executive Director Peter Clark is elected to the IEC Council Board.

October 14, 2003 – The SCC celebrates "World Standards Day" with the release of a special issue of Consensus magazine. The issue entitled "Standards for the Global Village" features articles that examine the phenomenon of "globalization" and highlight the critical role played by the Standards Community in addressing world dynamics.

November 5, 2003 – The SCC launches its re-designed Web site and solicits user feedback through an online survey.

November 12-14, 2003 – Executive Director Peter Clark visits the National Standards Authority of Ireland (NSAI) and meets with the Minister of Agriculture and Minister of Enterprise.

November 19, 2003 – The SCC presents a paper entitled: "Application of IEC Standards in Technical Regulations – Situation in Canada" at the Asia-Pacific Human Resources Development Seminar in Singapore, jointly hosted by the Japanese Industrial Standards Committee and the International Electrotechnical Commission's Asia-Pacific Regional Centre.

November 25-28, 2003 – The SCC signs the Pacific Area Cooperation Environmental Management System Multilateral Recognition Arrangement during the Pacific Area Cooperation 10th Plenary Meeting of the Developing Programs Committee in New Delhi India.

December 3, 2003 – The SCC congratulates Council Member Mr. Andrei Sulzenko, Senior Assistant Deputy Minister, Industry Canada, on being chosen for the Public Service Award of Excellence in the policy category.

December 10, 2003 – The SCC congratulates Wally Read, chair of the SCC's Advisory Committee on Standards (ACS), on his appointment to the Order of Canada.

December 15, 2003 – The SCC publishes its comments on the ISO Horizon 2010 consultation process.

December 15, 2003 – The period for transition to the ISO 9001:2000 standard expires. From this date forward, the SCC will only accredit organizations that register companies to the new version of the standard.

January 5, 2004 – The Personnel Certification Accreditation Body Program (PCBAP) is officially launched.

January 5, 2004 – The SCC Member Program issues a call for nominations for the SCC Awards, which will be presented in November 2004.

January 14, 2004 – Executive Director Peter Clark addresses the American Society for Quality (ASQ) in Ottawa. His presentation is entitled: "Our Presence and its Value in Standardization within the Marketplace".

February 4, 2004 – The SCC adopts the International Accreditation Forum (IAF) Code of Conduct for Accreditation Body Members.

February 4, 2004 – The SCC signs a hosting agreement with the Austrian Federal Ministry for Economic Affairs and Labour for the Implementation of *Export Alert!*.

February 5, 2004 – Executive Director Peter Clark delivers a keynote address at the Enviro-Test Laboratories 9th annual Environmental Seminar in Calgary.

February 11, 2004 – The SCC releases its submission to the External Advisory Committee on Smart Regulation (EACSR).

March 2, 2004 – ISO/CASCO Secretary Graeme Drake delivers a presentation in Ottawa entitled: "Principles, standards and guides for international conformity assessment".

March 11, 2004 – Executive Director Peter Clark delivers a presentation to the American National Standards Institute (ANSI) ISO Council in Washington, DC on the topic of Canada's approach to developing positions for ISO.

March 25, 2004 – Executive Director Peter Clark delivers the keynote address at the Annual Meeting of the Council for Harmonization of Electrotechnical Standards of the Nations of the Americas (CANENA) in Toronto.

March 28 – April 2, 2004 – The SCC co-hosts the Standards in E-Learning: Towards Enriching and Sharing Our Educational Heritage Forum in Montreal with the Conference of Rectors and Principals of Quebec Universities, and the Telecommunications Standards Advisory Council of Canada (TSACC).

March 31, 2004 – The SCC renews its contract with International Trade Canada (ITCan), *formerly the Department of Foreign Affairs and International Trade*, for the delivery of Canada's Enquiry Point Services, as required in the World Trade Organization Technical Barriers to Trade Agreement and the Agreement on the Application of Sanitary and Phytosanitary Measures.

March 31, 2004 – SCC Council member Daniel Gagnier is appointed as the governing Council's Vice-Chairman.

Corporate Profile

The Standards Council of Canada is a federal Crown corporation that oversees Canada's National Standards System.

Standardization is the development and application of standards — publications that establish accepted practices, technical requirements and terminologies for products, services and systems. Standards help to ensure better, safer and more efficient methods and products, and are an essential element of technology, innovation and trade.

The Standards Council carries out a variety of functions intended to ensure the effective and coordinated operation of standardization in Canada. It also represents Canada's interests in standards-related matters in foreign and international forums.

Mandate

The Standards Council takes its mandate from the *Standards Council of Canada Act*, its governing legislation:

The mandate of the Council is to promote efficient and effective voluntary standardization in Canada, where standardization is not expressly provided for by law and, in particular, to

a) promote the participation of Canadians in voluntary standards activities,
b) promote public-private sector cooperation in relation to voluntary standardization in Canada,
c) coordinate and oversee the efforts of the persons and organizations involved in the National Standards System,
d) foster quality, performance and technological innovation in Canadian goods and services through standards-related activities, and
e) develop standards-related strategies and long-term objectives, in order to advance the national economy, support sustainable development, benefit the health, safety and welfare of workers and the public, assist and protect consumers, facilitate domestic and international trade and further international cooperation in relation to standardization.

Subsection 4.(1), Standards Council of Canada Act, R.S.C. 1970, c. 41 (1st Supp.), amended 1996, c.24

History

In 1964, the federal government conducted a comprehensive review of standards activity in Canada. The study identified a number of deficiencies in the country's approach to standardization, including coordination and long-term planning, support from industry and government, and Canadian involvement in international standardization. The government responded by establishing the Standards Council of Canada through the *Standards Council of Canada Act*, which received Royal Assent in 1970.

In 1973, the Standards Council accredited four standards development organizations, three of which are still active participants in the National Standards System. In 1980, the first certification organization was accredited, followed a year later by the first two laboratories. The first three quality management systems registration bodies earned their accreditation in 1993, followed in later years by environmental management systems registration bodies and auditor course providers and certifiers.

The Standards Council also set to work establishing a higher profile for Canada in international standards organizations such as the International Organization for Standardization (ISO) and the International Electrotechnical Commission (IEC). By 1972, Canada held a seat on ISO's governing Council, and in 1988, a Canadian was elected ISO President.

The SCC's information efforts began in 1973, with the publication of its first booklet. It started selling standards in 1976, and in 1977, created what is now the Information and Research Service.

An extensive public consultation led to a major revision of the *Standards Council of Canada Act* in 1996. The SCC's governing Council was reduced from 57 members to 15. The scope of its activities was expanded to address the environment, information technology, natural resources and service sectors. The amendments also authorized the SCC to sign recognition agreements with its foreign counterparts and advise the federal government on standards-related aspects of international trade agreements .

The amendments were followed by the development of the Canadian Standards Strategy. Launched in March 2000, the Strategy provides direction and leadership on how to use standardization to advance the social and economic well-being of Canadians. Its recommendations continue to underpin the SCC's plans and strategies.

In August 2002, an Order was published in *Canada Gazette* expanding the list of countries in which the SCC can accredit conformity assessment organizations to include the countries that are members of the World Trade Organization.

Structure

Council

The organization's governing Council is appointed by the federal government, and reports to Parliament through the Minister of Industry. It consists of up to 15 members: a Chair, a Vice-Chair, one member from the federal government, one member from the Council's Standards Development Organizations Advisory Committee, two members from the Council's Provincial-Territorial Advisory Committee and nine others from the private sector, including non-governmental organizations.

Advisory Committees

The Standards Council's advisory committees ensure that Council has access to a wide variety of advice, information and viewpoints.

Two of these committees, the Provincial-Territorial Advisory Committee and the Standards Development Organizations Advisory Committee, are established in the *Standards Council of Canada Act*. The rest have been created by Council.

Advisory Committee on Conformity Assessment (ACCA)

ACCA provides guidance and support to the Standards Council's accreditation programs for conformity assessment organizations, and the national and international guides, standards, programs and activities connected with them. The committee's membership includes representatives of regulatory authorities, the federal government, industry, conformity assessment bodies and the Consumer and Public Interest Committee. The Canadian advisory committee to CASCO, ISO's committee on conformity assessment, reports to ACCA.

Advisory Committee on Standards (ACS)

ACS looks at issues related to national, regional and international standards development. It encourages broad participation in standards development and the widespread use of the National Standards System. It also oversees the Standards Council's accreditation program for standards development organizations. The committee's membership includes representatives of standards development organizations, regulators, the federal government, industry, the Canadian National Committees on ISO and IEC, and the Consumer and Public Interest Committee.

COUNCIL MEMBERS 2003 | 2004

Chairman: **Hugh Krentz**
Chairman and CEO, Canadian Steel Construction Council; Executive Director, Steel Structures Education Foundation

Vice-Chairman: **Daniel Gagnier**
Senior Vice President, Corporate and External Affairs, Alcan Inc.

Charles Cipolla
President, Rockwell Automation Canada

David Fardy
General Manager, Protrans Personnel Services Inc.

Philippe Fontaine
Vice-Chair, Provincial-Territorial Advisory Committee
Consultant in standardization and certification

Jacques Girard
Chair, Standards Development Organizations Advisory Committee
Director of Standardization and Certification, Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

Hans Konow
President and CEO, Canadian Electricity Association

Charles LaFlèche
President and Chief Executive Officer, Momentum Healthware

Danielle Laramée
Partner, Commodity Taxes and CSST, Ernst & Young

David MacKinnon
Executive Director, Ontario Public Health Association

Suzanne Morin
Senior Counsel, Regulatory Law, Bell Canada

James Reichert
Vice-President Research and International, British Columbia Institute of Technology

Mark Schnell
Chair, Provincial-Territorial Advisory Committee
Business Development Manager, Saskatchewan Economic Development Corporation

Andrei Sulzenko
Senior Assistant Deputy Minister, Policy Sector, Industry Canada

Yuen Pau Woo
Vice-President Research and Chief Economist, Asia Pacific Foundation of Canada

Corporate, Council and Committee Structure

Council
(15 members)

Chairman

Executive Director

Manager,
Quality Management Systems

Intergovernmental Affairs & Trade Branch	Conformity Assessment Branch	Standards Branch	Administration Branch	Corporate Services Branch
Intergovernmental affairs International trade Information and research services Policy WTO/NAFTA Enquiry Point Technical Document Centre	Accreditation programs: Auditor course providers Inspection bodies Management systems registration bodies (EMS/QMS) Personnel certification Bodies Product certification bodies Testing and calibration laboratories	International Organization for Standardization (ISO) International Electrotechnical Commission (IEC) ISO/IEC Joint Technical Committee (JTC1) Member program National Standards of Canada Standards development organizations accreditation program	Finance Human resources Administration Information systems Translation	Council secretariat Communications Marketing Graphics Corporate planning Event coordination
Provincial-Territorial Advisory Committee (PTAC) Advisory Committee on Trade (ACT) Canadian advisory committee on the ISO committee on conformity Assessment (CAC/CASCO) Canadian advisory committee on the ISO committee on developing country matters (CAC/DEVCO)	Advisory Committee on Conformity Assessment (ACCA): Regulatory subcommittee Task group on certification Task group on laboratories Task group on environmental management systems course providers Task group on quality management systems course providers Task group on environmental management systems registration organizations Task group on quality management systems registration Task group on the certification of personnel	Advisory Committee on Standards (ACS) Standards Development Organizations Advisory Committee (SDOAC) Consumer and Public Interest Committee (CPIC) Canadian Advisory Committee on the ISO Committee on Consumer Policy (CAC/COPOLCO) Canadian National Committee on the International Organization for Standardization (CNC/ISO) Canadian National Committee of the International Electrotechnical Commission (CNC/IEC)		Corporate Governance Committee (CGC) Audit Committee (AuC) Appointments Committee (ApC) Chairs & Secretaries Committee

Advisory Committee on Trade (ACT)

ACT looks at issues related to interprovincial and international trade, including trade agreements such as the North America Free Trade Agreement (NAFTA) and the World Trade Organization (WTO). The committee's membership includes representatives of conformity assessment bodies, the federal government, industry and several other Council advisory committees. The Canadian advisory committee to DEVCO, ISO's committee on developing country matters, reports to ACT.

Canadian National Committee of the International Electrotechnical Commission (CNC/IEC)

CNC/IEC serves as the Canadian IEC member body and oversees the work of the 113 Canadian committees that provide Canadian input to IEC's technical work. The committee is closely aligned with national work through its membership structure. Its members include representatives of industry, standards development organizations, the federal government, electrical safety regulators, the Consumer and Public Interest Committee and the Provincial-Territorial Advisory Committee.

Canadian National Committee on the International Organization for Standardization (CNC/ISO)

CNC/ISO proposes Canadian contributions to ISO's governance committees and oversees the work of the 315 committees that provide Canadian input to ISO's technical work. The committee's membership includes representatives of industry, standards development organizations, the federal government, the Consumer and Public Interest Committee and the Provincial-Territorial Advisory Committee.

Consumer and Public Interest Committee (CPIC)

CPIC looks at consumer and social issues such as health, safety and the environment. The committee's membership includes representatives of consumers, environmental organizations, labour, the academic community, occupational health and safety organizations, standards development organizations and the federal government. The Canadian advisory committee to COPOLCO, ISO's committee on consumer policy, reports to CPIC.

Provincial-Territorial Advisory Committee (PTAC)

PTAC looks at standardization issues from the perspective of provincial and territorial governments. It promotes cooperation and communications between the provinces, the territories and the Standards Council, and provincial and territorial participation in the National Standards System. The committee's membership consists of a representative of each provincial and territorial government.

Standards Development Organizations Advisory Committee (SDOAC)

SDOAC looks at standardization issues from the perspective of the standards development organizations accredited by the Standards Council. It also promotes cooperation and communications between the Standards Council and the standards development organizations. The committee's membership consists of representatives appointed by each accredited standards development organization.

Corporate Governance

The governing Council of the SCC is responsible for the strategic direction of the organization, ensuring the fulfillment of SCC's mandate and providing direction on governance matters. This work includes accreditation of standards development and conformity assessment organizations, approval of standards submitted as National Standards of Canada (NSCs), adoption of relevant policies to support SCC programs and services, and approval of budgets and audited financial statements. Council also works closely with the organization's Executive Director and management in the development of relevant plans and strategies.

Membership on SCC's governing Council has changed significantly over the last two years, with the addition of six new members, renewal of terms for several others and the appointment of a Vice-Chairman. Enhanced openness and transparency practices adopted by the government in the area of the appointments to boards of directors of Crown corporations enabled the SCC to play a proactive role in the recruitment, nomination and selection process of its new members. Through the use of SCC's skills profile, detailing the preferred characteristics of Council members, the SCC worked collaboratively with the government, resulting in an exceptional slate of new appointments to Council.

During 2003-2004, Council members were actively engaged in their functions as stewards of the corporation and focused efforts on monitoring and updating of the SCC's strategic direction and that of the National Standards System (NSS). Council's ongoing priority in refreshing SCC's strategic direction will continue into the next fiscal year with an updated Canadian Standards Strategy and Corporate Plan.

The SCC remained committed to its efforts in the area of risk management, with the continuation of quality management systems (QMS) audits in all branches of the organization. It also conducted internal audits pursuant to a plan presented by SCC's external auditors. Results of these audits are reported on and monitored through the Corporate Governance and Audit Committees of Council. Pursuant to ongoing requirements of the Financial Administration Act (FAA), the quinquennial (5-year) special examination of the SCC will take place during the upcoming fiscal year and will review progress against the last special examination conducted in 1999. During this past year, staff and members of the Council's Audit Committee reviewed the proposed approach for the audit.

In response to government-wide enhanced disclosure practices, the SCC has undertaken to proactively make public, through its Web site, information relating to travel, hospitality and other

related expenses incurred by its Chairman and Executive Director. While this information has, in past, been reported on to the SCC's Audit Committee, SCC wishes to indicate its support for such practices.

Corporate Governance Committee

The Corporate Governance Committee of Council oversees and improves the functioning of the Council and its advisory committees. Duties and responsibilities include: reviewing and approving the responsibilities, objectives and performance of the Executive Director, the responsibilities and objectives of the Chair, monitoring and reviewing conflict of interest guidelines, SCC advisory committee structure and terms of reference, the performance of Council and committees and reviewing the methods by which the Council fulfills its duties and responsibilities. Members also ensure that the organization stays attuned to emerging governance issues requiring consideration by Council. The Committee consists of five Council members, including the Chairman.

In 2003-2004, the Council's Corporate Governance Committee met quarterly, carried out the following activities, and reported on such matters to Council:

- Monitored progress with the Minister's Office on nominations to Council and on the appointment of Vice-Chairperson;
- Reviewed outcomes from SCC orientation session and Privy Council Office (PCO) training provided to new Council members;
- Updated Council's Conflict of Interest Code, adding a guidance document, and instituting annual sign-off requirement to the Code;
- Developed Conflict of Interest Declaration Form for SCC advisory committee members, reviewed membership and terms of reference of specific committees;
- Updated Council decision-making accountability chart, indicating items requiring Council /Standing Committee review and/or approval;
- Reviewed SCC procedures for the handling of enquiries and representations, in consultation with the Office of Ethics Counsellor;
- Reviewed the roles and responsibilities of Council members participating in the work of SCC advisory committees;
- Reviewed accreditation and re-accreditation schedules and provision of service in official languages within SCC accreditation programs;
- Reviewed staff action taken in the area of internal disclosure of information concerning wrongdoing in the workplace;
- Enhanced communication with Audit Committee members by holding annual joint meeting to consider issues of mutual interest and avoid areas of potential duplication;
- Reviewed outcomes of SCC internal Quality Management Systems (QMS) audits;
- Reviewed the job description, objectives and performance of the Executive Director and that of the organization.

Audit Committee

The Audit Committee of Council oversees the financial management of the organization. Duties and responsibilities include: reviewing and providing recommendations on the financial components of the Corporate Plan (5-year operational plan) and Annual Report (audited financial statements), annual expenditure and capital budget and the quarterly financial

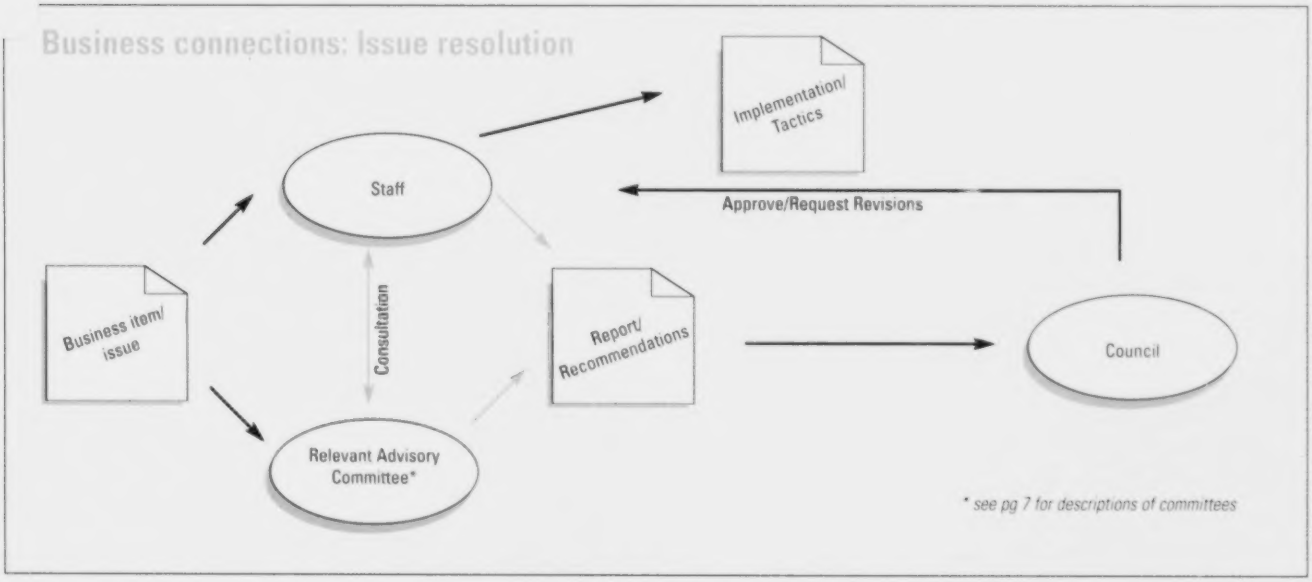

statements. Members are also responsible for assessing and making recommendations on the effectiveness of internal controls and areas of potential risk or exposure, for reviewing and providing advice to Council on any internal audits or special examinations, and for monitoring any management responses to these plans or reports.

In view of the changes to Council's membership, Council's Audit Committee was also refreshed. Membership on this Committee was updated to reflect membership makeup recommendations included in "Treasury Board's Guidelines for Audit Committees in Crown Corporations and Other Public Enterprises" and includes a mix of members with significant financial, accounting and business expertise, including two Chartered Accountants.

In 2003-2004, the Council's Audit Committee carried out the following activities and reported on such matters to Council:

- Reviewed and recommended Council approval of SCC's annual budget, five-year operational plan (financial component to the Corporate Plan) and audited financial statements;
- Reviewed the quarterly financial statements, including financial information on cost-recovery levels within each of the conformity assessment programs;
- Reviewed proposed approach with staff from the Office of the Auditor General's Office for the SCC's quinquennial (5-year) special examination;
- Reviewed quarterly travel and hospitality expenses of senior officials within the organization, attestation of conformance of expenses to financial guidelines set by the Clerk of the Privy Council for GIC appointees, and recommended Council approval of proactive disclosure practices of such information through the SCC Web site;
- Reviewed results of two internal audits conducted, and monitored progress against audit recommendations;
- Reviewed SCC's information technology security strategy;
- Reviewed and noted progress and final outcomes of SCC Critical Performance Indicators;
- Reviewed budgetary plans for hosting of national and international meetings.

Appointments Committee

The Appointments Committee of Council meets as required to review and recommend nominations for membership to SCC advisory committees, which are active in the area of standards policy (including domestic and international), trade, conformity assessment, and consumers and public interest. Its mandate is to ensure that suitable membership on these committees is maintained, in order to enable committees to operate in an efficient and effective manner. Membership on the Appointments Committee includes a mix of Council members and SCC staff to bring a balance of views and interests on prospective nominees to the table.

Staff

The strategies and policies established by Council are implemented by a staff of some 89 people, based in the corporate offices in Ottawa.

Executive Director: **Peter Clark**

Administration Branch

Treasurer and Director, Administration: **Rick Parsons**
Administration Branch provides administrative and management services to the Standards Council. Its functions include finance, administration, human resources, information systems and translation.

Conformity Assessment Branch

Director: **Pat Paladino**
Conformity Assessment Branch operates the Standards Council's accreditation programs for conformity assessment, including testing and calibration laboratories, product and personnel certification bodies, quality and environmental management systems registration, inspection bodies, and auditor course providers.

Corporate Services Branch

Director: **Sandra Watson**
Corporate Services Branch provides secretariat and governance policy support to Council and its standing committees. It also coordinates the corporate planning and reporting processes, and provides marketing and communications services for the organization.

Intergovernmental Affairs and Trade Branch

Director: **Elva Nilsen**
Intergovernmental Affairs and Trade Branch offers policy services, operates the Information and Research Service, Technical Document Centre and WTO/NAFTA Enquiry Points. It promotes the use of standards systems by governments and regulators, conducts standardization research and coordinates the SCC's activities in support of international trade.

Standards Branch

Director: **Michel Bourassa**
Standards Branch manages Canada's participation in ISO, IEC and regional standards bodies, and manages the member program. It also approves National Standards of Canada and manages the accreditation program for Canadian standards development organizations.

Activities

The Standards Council's work falls into three principal areas.

Standards

The Standards Council accredits organizations that develop standards in Canada. (Accreditation is the verification that an organization has the competence necessary to carry out a specific function. The Standards Council's accreditation programs are based on internationally recognized guides and standards.)

Accredited standards developers may submit their standards for approval as National Standards of Canada. This designation indicates that a standard is *the* official Canadian standard on a particular subject. It also shows that the development process met certain specified criteria. National Standards of Canada may be developed in Canada or adopted, with or without changes, from international standards.

Internationally, the Standards Council manages Canada's participation in ISO and IEC, two of the world's most important voluntary standardization bodies, and in regional standards organizations. It also encourages the adoption and application of international standards in Canada.

Conformity assessment

Conformity assessment is the practice of determining whether a product, service or system meets the requirements of a particular standard. The Standards Council accredits six types of conformity assessment organizations:

- testing and calibration laboratories
- management systems registration bodies
- personnel certification bodies
- product certification bodies
- inspection bodies
- auditor course providers

The Standards Council is also a member of a number of organizations that are developing agreements to ensure the international acceptance of conformity assessment results.

Intergovernmental Affairs and Trade

The Standards Council advises federal, provincial and territorial governments, industry organizations and non-governmental bodies on standards and conformity assessment related aspects of trade and regulatory policy. A major focus is to encourage governments and industries to make greater use of the National Standards System in regulatory activities and trade agreements.

The Standards Council offers Canadians the latest and most comprehensive information on standards, technical regulations and conformity assessment in Canada and around the world through its Web site, Information and Research service and Technical Document Centre. The Standards Council also serves as Canada's World Trade Organization and North America Free Trade Agreement (WTO/NAFTA) Enquiry Point.

GLOBAL CONNECTIONS

The Standards Council works closely with its counterparts in the Americas, the Pacific Rim and around the world. Here are just a few of the organizations to which the SCC is connected and/or is a member:

International	Regional
• International Organization for Standardization (ISO) • International Electrotechnical Commission (IEC)	• Pacific Area Standards Congress (PASC) • Pan American Standards Commission (COPANT) • IEC Asia-Pacific Steering Group
• International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC) • International Accreditation Forum (IAF) • IEC System for Conformity Testing and Certification of Electrical Equipment (IECEE) - Certification Body (CB) Scheme and Full Certification Scheme (FCS) • IEC Scheme for the Certification to Standards for Electrical Equipment for Explosive Atmospheres (IECEx)	• Asia-Pacific Laboratory Accreditation Cooperation (APLAC) • Interamerican Accreditation Cooperation (IAAC) • North American Calibration Committee (NACC) • Pacific Accreditation Cooperation (PAC) • European Accreditation (EA) • The Southern African Development Community (SADC) • US National Cooperation for Laboratory Accreditation (NACLA)
• World Trade Organization (WTO)	• North America Free Trade Agreement (NAFTA) • Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) • Free Trade Area of the Americas (FTAA)

Operating environment and context

Evolving economic, political and social dynamics in Canada and around the world shape and define the milieu in which the Standards Council of Canada operates. Globalization, evolving standards alternatives, public policy trends, changing demographics, emerging information technologies, and environmental concerns are just some of the issues that influence the SCC's operating context.

Bridging the work of the SCC and its partners in the National Standards System are connections - built and fortified over time. As it addresses new realities, the SCC is tasked with maintaining existing bridges while at the same time continuing to survey the environment to identify potential locations for new connections.

Building Global Connections:

Canada's role in international standardization has been an element of the Standards Council's mandate since its creation more than 30 years ago, but its importance has increased dramatically in the last decade. A significant portion of the SCC's work is devoted to promoting and supporting international standards development, advocating global solutions to accreditation services and facilitating Canadian input in international standards and trade-related processes. In conducting this range of work, the SCC is confronted with a variety of issues and challenges.

Standardization activity takes place on many levels and through the work of various organizations. To stay connected, Canada must continue to play an active role through memberships and participation in organizations and committees on a global and regional scale. This commitment is necessary to ensure Canadian input into multilateral agreements and to increase Canada's profile in international standardization work. At the same time, this work is vital to assuring that international standardization practices are relevant for Canadians and that SCC programs continue to reflect international requirements.

The goal of increasing global recognition of standards and related conformity assessment practices is fundamental to the Standards Council of Canada and its counterparts worldwide. To this end, the SCC must continue to pursue new arrangements to assure that SCC-accredited organizations are recognized abroad. These connections are vital to Canada's coordinated efforts to comply with provisions in the World Trade Organization, NAFTA and other agreements aimed at limiting non-tariff barriers to trade.

Efforts to harmonize standardization practices around the world also provide the SCC with an important opportunity to measure its performance against that of its international counterparts. The peer assessment process used to evaluate compliance to the requirements of Mutual Recognition Arrangements provides the SCC with valuable feedback and recommendations for improvement.

While rewarding, this work requires considerable financial and human resources. Although information and communication technologies have addressed some of the logistical challenges of international cooperation, participation in regular face-to-face meetings is crucial to remaining influential and building new connections. It is also imperative that the SCC maintain adequate resources to fulfill its hosting obligations as an engaged member in international and regional forums.

The SCC's commitment to building relationships with emerging economies remains strong. In order to help developing countries bridge the financial and technical gaps that lessen their ability to fully participate in international standardization work and global trade, the SCC must actively pursue partnerships with other non-governmental organizations and granting agencies involved in economic and social development initiatives.

Building National Connections:

The Standards Council of Canada is also committed to identifying new opportunities to forge ties nationally. Governments and the private sector alike are increasingly seeing the benefits of standardization as a transparent, reliable and cost effective means of demonstrating commitment to the safety and quality of products and services, whether through the traditional use of voluntary standards and conformity assessment or as an alternative or complement to regulation. As this evolution continues, the SCC must focus on sustaining existing connections and developing new ones with partners in government, small and medium-sized enterprises, industry,

consumers and other special interest groups that form the foundation of the National Standards System.

As Canada's national standardization body and a Crown corporation, the SCC maintains a strong relationship with the Government of Canada in areas of mutual interest. Recent SCC collaborations include: Industry Canada's Innovation efforts, greenhouse gas and climate change activities, food and water safety initiatives and Smart Regulation.

As is evidenced by its Smart Regulation initiative, the federal government is considering viable alternatives to regulation, and the SCC needs to make the most of these opportunities to highlight the benefits and value of integrating standardization practices in regulatory work. In order to be successful, the SCC must overcome certain obstacles including: public misperceptions about standards, the need to better quantify the cost savings regulators can expect by utilizing the standards model and encouraging Canadian stakeholders affected by regulations (importers, exporters and consumers) to become more actively involved in the regulatory framework.

The SCC's involvement in these initiatives is an important mechanism for increasing awareness about standards and conformity assessment and promoting the increased integration of standardization in public policy development. It must balance these benefits with the demands of this type of work. Where appropriate the SCC should seek out partnerships to maximize cost-savings and efficiency.

In addition to making new connections, the SCC must strengthen its existing foundation. In the coming year, renewal of the Canadian Standards Strategy (CSS) will deal specifically with these objectives. In order to build upon the successes of the inaugural CSS, the SCC must assure that the necessary resources are available to support an ongoing stakeholder-driven national approach to standardization.

Agreements to increase international recognition of accreditation are crucial to global standardization efforts, but Canadian participation in these arrangements has the potential to impact its client base for accreditation services. Although some regulations specifically require organizations to obtain SCC accreditation (such as Health Canada's Canadian Medical Devices Conformity Assessment System), the majority are free to use accreditation services offered by other signatories to Mutual Recognition Agreements for conformity assessment in areas where Canada is also a signatory.

Vital to the continuing success of the National Standards System are ongoing efforts to attract qualified and enthusiastic individuals to represent Canada at the various levels of standards work. As many of the members currently involved in this work approach retirement age, the SCC must consider approaching stakeholders from less traditional sectors and also pursue new tactics to attract qualified individuals and to provide the necessary support to retain a strong membership. The SCC must also address concerns raised by members about reducing the financial costs associated with participation in international standards development work.

HOSTED IN CANADA

In 2003-2004, the SCC was host to the following:

April 2003:	ISO/IEC Joint Technical Committee and Sub-Committee on IT Security Techniques (JTC 1/SC 27), Quebec City. ISO Technical Committee and Sub-Committee on fire-fighters' personal equipment (TC 94/SC 14), Winnipeg. ISO/IEC Joint Technical Committee on information technology and Sub-Committee on Biometrics (JTC 1/SC 37), Ottawa.
May 2003:	International Organization for Standardization (ISO) Networking Conference, Ottawa.
September 2003:	ISO Technical Committee and Sub-Committee on design, manufacture, marking and testing (TC 153/SC 1), Mont-Tremblant. ISO Technical Committee on service activities relating to drinking water supply systems and wastewater systems (TC 224), Ottawa. ISO Technical Committee /Sub-Committee on security management and general banking operations (TC 68/SC 2), Toronto.
October 2003:	International Electrotechnical Commission (IEC) Annual General Meeting, Montreal (11 Governance Meetings/ 35 Technical Committee and Sub-committee and numerous Working Group Meetings took place during the event).
February 2004:	International Accreditation Forum (IAF) Peer Evaluator Training and Technical Committee, Vancouver.
March 2004:	ISO/IEC Joint Technical Committee and Sub-Committee on Information Technology for Learning, Education and Training (JTC 1/SC 36), Montreal.
March 2004:	International Accreditation Forum (IAF) Executive Committee Meeting, Vancouver.

Future international and national events to be hosted by SCC, include:

May 2004:	Pacific Area Standards Congress (PASC), Vancouver.
July 2004:	Interamerican Accreditation Cooperation (IAAC) Executive Committee, Ottawa.
November 2004:	National Standards System (NSS) Conference, Calgary.
May 2005:	ISO Committee on Consumer Policy (COPOLCO), Toronto.

FINANCIAL HIGHLIGHTS

Revenues

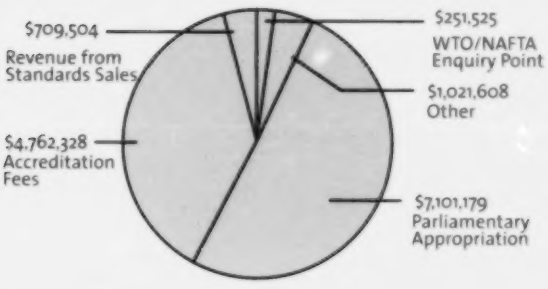

Total revenue: $13,846,144

Expenditures

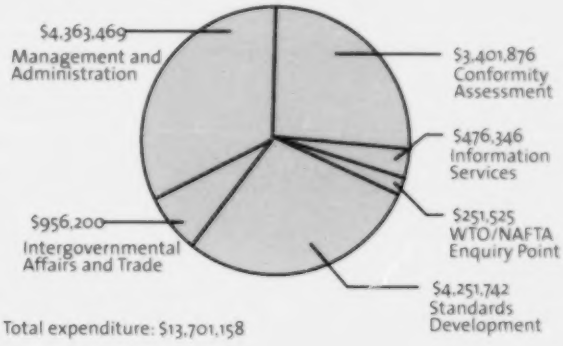

Total expenditure: $13,701,158

Corporate Operations and Reports by Business Line

The Standards Council of Canada (SCC) is currently in the process of revising and streamlining its strategic planning and reporting processes in order to strengthen its ability to relate planned performance to actual results. The diverse roles and responsibilities of the SCC make this a challenging endeavour, but developments to date have been encouraging.

In order to measure its progress, the SCC relies on two main documents, the Canadian Standards Strategy (CSS) and the Corporate Plan Summary. The CSS provides an overall direction for the National Standards System, as overseen by the SCC, while the Corporate Plan Summary pinpoints corporate objectives and performance indicators specific to the SCC. A process to renew the current CSS, which was launched in 2000, is underway and will be completed in 2005.

Performance Indicator:

Net Income/Loss versus overall budget

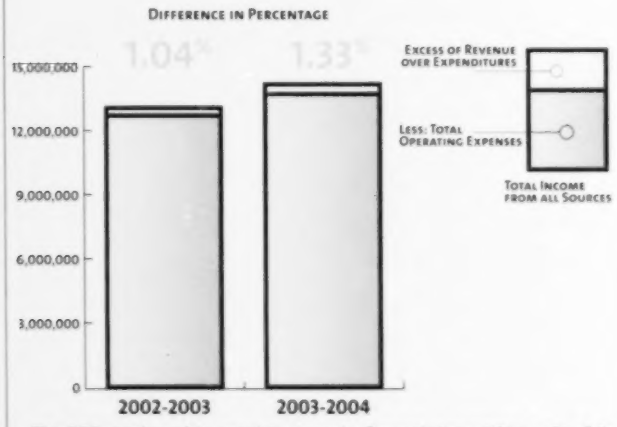

The SCC continued to meet its target of remaining within 1.5% of its budget. The net financial result for 2003-2004 was a net income of $144,986.

Source: SCC Finance Division

In 2003-2004, the Corporate Plan was derived from the 3-to-5 year Strategic Plan. Beginning in 2004-2005, the strategic plan will be incorporated into the corporate plan to reduce unnecessary duplication of work and to bring the SCC in line with the practices of other government agencies.

To further streamline this year's annual reporting process, the SCC reduced the number of corporate objectives and key performance indicators (KPIs) identified in its 2003-2004 Corporate Plan Summary. At the same time it continued to monitor and adjust KPIs with an emphasis on creating benchmarks that would both help set new objectives in the future and derive more meaningful results from the process. The SCC's Audit Committee monitors progress in this area.

Corporate Operations

The Standards Council of Canada continued to set challenging targets for improving its operations and business activities in 2003-2004 as it contributed to the organization's goal of building connections to promote voluntary standardization and the role of the National Standards System.

A considerable amount of effort was dedicated in 2003-2004 to the **hosting of and planning for major international and national events.** Several years of preparatory work culminated in the very successful hosting of the IEC Annual General Meeting in Montreal in October 2003 and of the ISO Networking Conference in Ottawa in May 2003. Both events were given high marks by participants who took part in surveying and SCC staff was commended for their professionalism and organizational skills.

The SCC was also occupied over the last year with preparations for a number of upcoming events including the PASC annual meeting in Vancouver in May 2004 and the plenary meeting of ISO's Consumer Policy Committee (COPOLCO) in May 2005. This was in addition to important progress in planning the biggest event on the SCC calendar in 2004 – the second National Standards System Conference. The event will bring stakeholders from across the nation to Calgary in November for workshops on a range of emerging issues affecting standardization work.

One component of the meeting's agenda will be an update on **the renewal process for the Canadian Standards Strategy (CSS)** for the period of 2005 to 2008. Work on this strategic planning exercise was a priority throughout the past year. The SCC is seeking input from its stakeholders in the NSS on new initiatives to address the objectives set out in the strategy. All of the SCC's advisory committees have taken part in renewal planning sessions and the governing Council and SCC staff are scheduled to take part in strategic direction-setting exercises in April 2004. Public input on the strategy renewal is being solicited through the SCC's recently re-designed Web site.

The renovated Web site went live in November 2003 with a new look and features to make the information tool more user friendly. Changes were made to reflect a survey conducted in 2000 which indicated that 59 per cent of the visitors to the site were not familiar with the Standards Council or the National Standards System.

The site re-design also included the introduction of a content management system that will allow for greater continuity and easier day-to-day maintenance of web content by SCC staff. Work progressed on plans to integrate e-commerce elements into the site in partnership with IHS, which handles the sale of international standards on the SCC's behalf. These changes should be integrated in 2004-2005. A mini survey conducted shortly after the launch indicated that 69 per cent of users were satisfied with the site and that 67 per cent had found the information they were seeking.

A more comprehensive satisfaction survey of the Web site was undertaken in March 2004. Initial results from the exercise indicate that although the satisfaction target identified for this round of surveying was not met, the SCC did maintain its level of customer satisfaction following the transition to the new site. A majority of those surveyed also felt that the new site was an improvement over the previous version.

Customer satisfaction surveying also provided valuable feedback about how the SCC is serving its clients in other areas. Based on the rotating schedule established in 2000, in addition to the Web user survey, customers of the lab accreditation services were also surveyed, as were standards development volunteers (their title was changed to "members" to reflect the views of those surveyed). The SCC exceeded its targets for increasing customer satisfaction in both these areas. Work also began on a trade and policy customer satisfaction survey that will be completed during the next fiscal year.

Marketing of the National Standards System and the SCC's services was a priority throughout the past year. The SCC participated in six tradeshows in 2003-2004 and continued to document examples of Canadian standards-related successes for posting on the Web site and inclusion in the SCC's magazine ***Consensus***. Work was also completed on the NSS Core

Performance Indicator:

Customer satisfaction

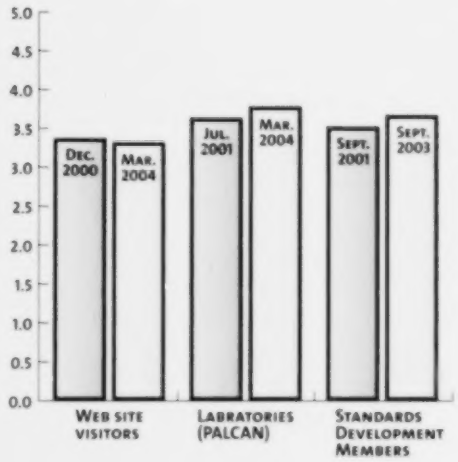

In the 2003-2004 fiscal year, the SCC once again surveyed a segment of its client base (on the established alternating two-year cycle) to determine satisfaction levels. Satisfaction is measured on a scale of 0 to 5, with 0 representing not satisfied and 5 representing very satisfied. The graph above illustrates the results of surveys conducted during 2003-2004. The graph below shows the last scores and new targets for programs/services that will be surveyed in 2004-2005.

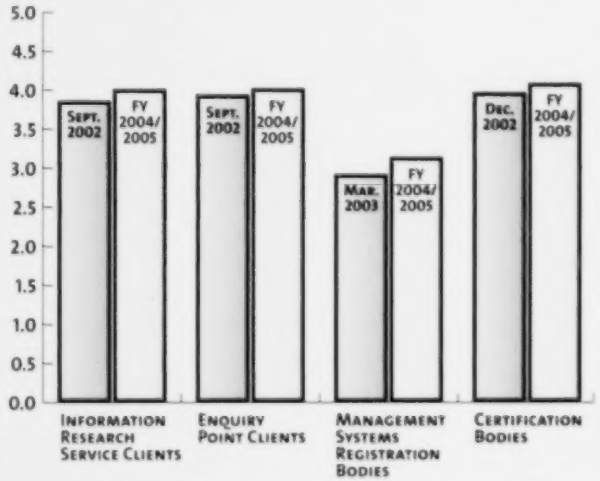

Source: Phase 5 Customer Satisfaction Survey Findings Report.

Performance Indicator:

Employee Performance

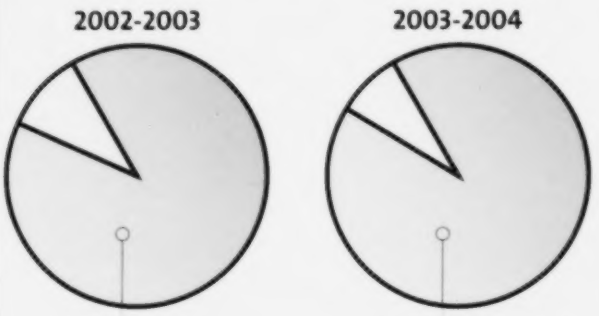

OF EMPLOYEES RECEIVED A SATISFACTORY OR BETTER PERFORMANCE RATING

OF EMPLOYEES RECEIVED A SATISFACTORY OR BETTER PERFORMANCE RATING

SCC employees are asked to set challenging work objectives every year to guide their work and as a basis for measuring annual performance. In 2003-2004, most SCC employees satisfactorily met or exceeded their objectives.

Source: SCC Human Resources Division

Presentation, which was developed as a tool for educating Canadians about the National Standards System and the work of the Standards Council. The PowerPoint presentation and accompanying speaking notes are available for use by all NSS stakeholders and SCC staff.

As part of the Quality Management System (QMS), which was implemented by the SCC three years ago, 16 internal audits were completed in 2003-2004 (up from nine audits in 2002-2003). Additional steps were taken to further align corporate planning activities with the quality management system. As of the end of the fiscal year, all branches within the SCC had drafted documentation and procedures to support quality practices and enhance service delivery to clients.

Based on analysis from the previous year's audit, several branches at the SCC have developed and launched internal electronic forums for confidentially handling feedback from staff. Also of note was the offering of a QMS internal auditor training course to interested SCC staff. Six people successfully completed the intensive three-day seminar and are now qualified to take part in internal audits conducted at the SCC.

The SCC experienced only an eight per cent staff turnover in 2003-2004, up one per cent from the previous year, while at the same time increasing the overall staff total by three employees. During the summer of 2003, the SCC employed six students who were exposed to the range of work being undertaken by the SCC, while building valuable skills and experience. The SCC provided ongoing professional and personal support to employees, including access and support for continuing education and training opportunities and a number of informal employee appreciation and recognition events throughout the year.

Standards

Standards accomplishments in 2003-2004 were part of the SCC goal of building awareness and broadening connections – both internationally and nationally. Throughout the year, activities demonstrated a commitment to strengthening Canada's influence and input in existing standardization organizations while at the same time seeking out and developing new partnerships and links.

The International Electrotechnical Commission Annual General Meeting (IEC-AGM), hosted by the Standards Council in Montreal in October 2003, was an important illustration of this balancing of priorities. The event brought together electrical standards experts from around the world for a week of meetings by governance and technical committees and sub-committees, as well as numerous working groups. Preparations for the major event required a significant commitment of financial and human resources by the SCC. In return, the conference provided an excellent opportunity to showcase the National Standards System.

Another example of the SCC's commitment to building better understanding between countries was Canada's key role in discussions that lead to the approval of policies at both the IEC and ISO on Global Relevance. At the IEC, the Canadian push for recognition of policies in international standards development that better reflect variable global realities was led by Mr. Tony Flood, Chairman of the Canadian National Committee on the IEC (CNC/IEC). In addition to chairing the IEC Committee on Global Relevance, Mr. Flood campaigned to become the next IEC president. His efforts were supported by the SCC and by the Electro-Federation of Canada, where Mr. Flood holds the title of Vice-President.

Although Mr. Flood was not elected, the SCC was extremely proud of his efforts and the positive attention his campaign brought to Canada's profile within the international standardization community. Canada lost its place on the IEC Standards Management Board (SMB), but was selected during the Montreal meeting to sit on the IEC Council Board for the coming year. This appointment came as the SCC was ending its term on the International Organization for Standardization Council. Canada will be eligible to sit on the Council again in 2005.

In order to maximize the impact of Canadian input in international standards development, the SCC took steps toward

Performance Indicator:

Contribution to ISO and IEC– Leader in ISO Tier 2 Countries

The SCC was unable to acquire relevant/objective data in order to measure and report on Canada's leadership contribution to ISO/IEC. It is evaluating alternative performance indicators for use in FY 2004-2005.

the realization of its objective to **increase the proportion of ISO/IEC national committees that are harmonized with SDO committees,** including the updating of the procedural documents concerning harmonization. As of the end of fiscal year, 202 Canadian advisory committees and subcommittees had been harmonized with international standards development committees. This represents an increase of seven per cent over the previous year when the number of harmonized committees was 189.

The SCC also made an important contribution to the drafting of a new five-year strategic plan for ISO – ISO Horizon 2010. Based on feedback received so far from the international body, it is probable that many of the SCC's recommendations – based on input from Canadian stakeholders – will be incorporated into the new strategy.

Performance Indicator:

Canadian Use of International Standards

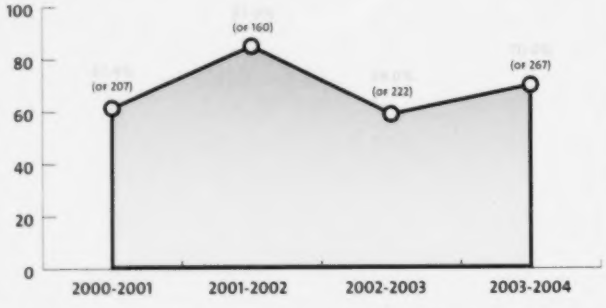

The proportion of National Standards of Canada (NSCs) that were either adopted directly or adapted from international standards increased in 2003-2004. Use of international standards helps ensure that Canadian goods and services will be accepted in foreign markets. The percentages in the above graph are based on the total number of standards adopted as NSCs.

Source: International Organization for Standardization (ISO) and the International Electrotechnical Commission (IEC) and National Standards of Canada Approval Log.

Canada also strengthened its connections in regional standards bodies over the last year. Case in point was the appointment of SCC Executive Director Peter Clark to the Pan American Standards Commission (COPANT) Board of Directors during its General Assembly in Jamaica in June 2003, followed by Canada's appointment to COPANT's Technical Management Commission in December 2003. Canada's influence in Asia-Pacific standards circles was evidenced by the Pacific Area Standards Congress (PASC) decision to hold its 2004 meeting in Vancouver.

While considerable time and effort were dedicated to international standards issues in 2003-2004, important work was also undertaken to address the national standards environment and to further integrate and expand the role of Canadian stakeholders in the National Standards System. The Standards Council built a number of new connections last year as it pursued the ongoing objective of **promoting standards and conformity assessment as important tools in policy debate.**

Although standards work is expanding to touch all types of industry across Canada, a significant amount of time was dedicated to the Information Technology (IT) sector during the past year. The SCC met on numerous occasions with leaders from the federal government and the Ontario government to underline the important role the SCC can play in developing IT standards.

As a result of these overtures, the Treasury Board is updating its Web site to include information on this issue, and has included a link to SCC. They have also amended a proposed policy document that will be posted on their site to reflect use of National Standards of Canada as a priority over others.

In addition to targeting increased participation by different levels of government in national and international standards work, the SCC also continued to pursue **new linkages with sectors, emerging technologies and consortia to achieve improved coherence and appropriate representation of Canadian stakeholders.** To this end, the SCC attended Object Management Group (OMG) meetings and presented an overview of SCC and ISO/IEC Joint Technical Committee on IT (JTC 1). OMG is a well established body bringing together industry players to develop standards in IT that is also active in ISO work through a liaison with JTC 1.

Based on the feedback from these interactions, the SCC developed a proposal to launch a pilot project to provide a depository of knowledge of safety issues to a multi-sector group using advanced technology. The emerging concept of 'functional

safety' is used to define the reliability of IT systems and ensure they are designed to prevent failure or malfunction.

Another priority for the SCC in 2003-2004 was building a stronger link with Canadian consumers and citizens through the **implementation of a framework developed by the SCC's Consumer and Public Interest Committee (CPIC)** to better identify and address standardization priorities in the area of health, safety, the environment and other social issues. The mechanism developed by CPIC is a checklist of consumer and public interest criteria to be used by stakeholders who wish to raise new items for discussion and possible action by CPIC.

Noteworthy was a significant increase in the number of standards approved as National Standards of Canada by the SCC. In 2003-2004, a total of 267 standards were approved compared to 222 over the same period in the previous year – a 20 per cent increase. In addition to increasing the number of National Standards of Canada approved, the SCC is also working to make the process faster. In late 2003, the SCC Council approved a pilot project for this purpose which is currently being considered for use by Canada's four Standards Development Organizations. Work also continued during the past year on the revision of Canadian procedural documents (CAN-Ps), based on the schedule established in 2001-2002.

The ongoing Standards Development Organization (SDO) Accreditation Program, which is seen by the SCC and SDOs as an opportunity to improve the system of standards development in Canada, has progressed to the annual surveillance audit stage. The Task Group on SDOs (TGSDO) - which reviews the audit reports - ensures a consistency amongst SDOs in the standards development process.

Supporting the vital role of the Canadian experts who donate both their time and knowledge to standards development work on behalf of Canada was a continuing priority in 2003-2004. In order to become more responsive to the needs of this group, the SCC conducted market research and a customer satisfaction survey. The findings indicated that while participants were generally very satisfied with the steps being taken by the SCC to support this work, there was room for improvement – especially in the areas of financial assistance and notification of new opportunities to become involved in committee work. The desire for more training and knowledge building workshops was also identified.

One immediate step taken as a result of the survey was to rename the "SCC Volunteer Program", as the "SCC Member Program". A review of the funding policy for members is now underway and the SCC has begun using its Web site to notify the public of openings on committees and call for applications. Improvements were also made to address concerns about training. A total of eight sessions were offered to members and staff during the fiscal year, four of which were pilots of new workshops that are now ready for general offering. Nine workshops will be offered to members in different locations across Canada in 2004-2005.

Market research identified a number of untapped sectors for attracting new members to the NSS. Making these new connections will remain a focus over the coming year as the SCC prepares for the second National Standards System conference in Calgary next fall. The efforts and achievements of members will be showcased at a special awards dinner and ceremony during the event.

Ongoing efforts by the Task Force on Innovative Funding Solutions (TFUNS) to find a solution to the problem of sustainable funding for standards work in Canada resulted in some further progress on the issue. The task force, which was established in 2001, submitted a report to the SCC governing Council in December 2003. As a result, additional research into the possibility of developing a tax credit system and the idea of re-establishing federal government funding for translation of National Standards of Canada have been requested. In addition, Industry Canada committed funding to support research on the plausibility of establishing accords between National Standards System stakeholders and the federal/provincial/territorial governments or industry concerning funding for standards work.

Conformity Assessment

The SCC made a number of new connections through its conformity assessment activities last year - both in terms of its accreditation programs and its leadership role in work with national, regional and international partners.

In 2003-2004, the SCC introduced two new accreditation programs to complement the range of services it already provides. The first to come on board was the Inspection Bodies Accreditation Program, which was launched in August 2003. The program provides accreditation for inspection services ranging from specialty electrical services to home inspections. It was developed by the SCC in cooperation with Canadian electrical regulators.

Performance Indicator:

Responding to Complaints

Due to delays in the implementation of the branch's complaints procedure and system, the SCC was unable to assess whether all conformity assessment complaints were addressed within the target timeline.

The complaints system is expected to be functional in FY 2004-2005.

Performance Indicator:

Cost Recovery

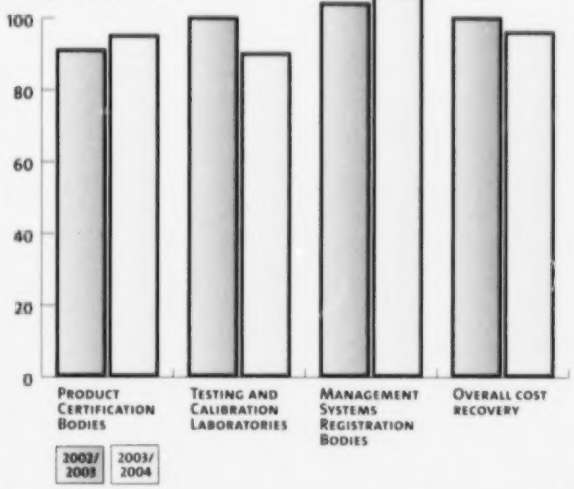

The SCC set a 100% cost recovery target for its established accreditation programs in 2003-2004. Although it fell slightly short of this goal, overall cost recovery remained strong.

The overall cost recovery figure for 2003-2004 does not include the SCC's two newest accreditation programs for personnel certification and inspection bodies. These programs were launched during the latter quarter of the fiscal year, therefore revenue information upon which to report was not available.

Source: SCC Accreditation Revenues and Expenses - SCC Finance Division

The Canadian Advisory Committee on Electrical Safety will require organizations conducting field evaluations of electrical equipment to be accredited under the new program by December 2004. Once the deadline has passed, electrical regulators will reject products inspected and labelled by unaccredited inspection bodies. The SCC will make every effort possible to ensure that all applicants meet this deadline.

The Personnel Certification Bodies Accreditation Program was launched in January 2004. It replaces the former auditor certification program offered by the SCC. The new program encompasses the existing program and adds the accreditation of bodies who certify professionals and trade persons such as auditors, engineers and welders. The role of certification bodies involves assessing the individuals' competencies, and ensuring these are appropriate to the work being performed.

Agriculture was another industry where the SCC built new connections in 2003-2004. At the request of the Canadian Pork Council, work commenced on the development of a new sector specific program under the Environmental Management System Accreditation Program for hog farming operations based on a newly developed national standard for environmental management of hog farms. The SCC expects the program to be up and running in late spring 2004. The SCC also expanded its reach in the area of organic product certification. The United States Department of Agriculture (USDA) recognized the SCC as an accepted accreditation body under its National Organic Program, which means the SCC can now accredit organic food certifiers for both the Canadian and US markets.

The SCC is continuing to build important connections as it promotes standardization - including the various forms of conformity assessment - as a tool for regulators and industry. It is obvious that electrical regulators have already realized the potential cost-savings and efficiencies of utilizing the standardization model, but others are also following suit.

In July 2003 the Ontario Ministry of the Environment signed an agreement with the SCC and the Canadian Association for Environmental Analytical Laboratories (CAEAL) for the accreditation of water testing laboratories as set out in the new Ontario Safe Drinking Water Act.

Work progressed on other initiatives to build new connections between the SCC and the Ontario Medical Association for the accreditation of medical laboratories, and with the Conseil d'accréditation du Québec (CAQ) for accreditation of organic food certifiers.

An arrangement between the SCC and the Canadian Lumber Standards Accreditation Board for the accreditation of lumber-grading inspection bodies was unable to advance until the introduction of the Inspection Bodies Accreditation Program; work will be ongoing in 2004-2005.

Another example of the SCC's commitment to building connections with regulators is its continued work with the National Public Safety Advisory Committee. This group is examining what role the National Standards System can play to reduce inter-provincial barriers that hamper national safety work. At its May 2003 meeting, the SCC provided an update on its activities, including the Personnel Certification Accreditation Bodies Program, as part of ongoing efforts to encourage the use of accreditation services to assist regulators in meeting their obligations.

International activities continued to focus on the goal of moving towards a global accreditation network that facilitates trade. In addition to increased market relevance for local accreditation bodies, a global accreditation network translates into cost saving for Canadian exporters. Cooperative efforts towards a global accreditation network are being realized through voluntary Multilateral Arrangements (MLAs), Mutual Recognition Agreements (MRAs) and Memorandums of Understanding (MOUs).

Performance Indicator:

Increasing the Client Base and Completing All Audit Activities

The SCC continued to build its clientele and to ensure the ongoing compliance of existing clients to its accreditation requirements.

Number of Accredited Organizations and Audits conducted

	2001-2002 Total	2002-2003 Total	2003-2004 Client target	2003-2004 Client total*	2003-2004 Audits targets	2003-2004 Audits total
Testing and Calibration Laboratories	328	363	440	397	220	189
Product Certification Bodies	22	24	27	26	27	26
Management Systems Registration Bodies (EMS/QMS)	17	30	24	31	88	129
Auditor Course Providers	1	1	N/A	1	N/A	1
Personnel Certification Bodies Accreditation Program	N/A	1	N/A	2	N/A	4
Inspection Bodies	N/A	N/A	N/A	0	N/A	1
All Programs	368	419	491	457	335	350

* Client totals include some organizations that are accredited by the SCC in more than one program.

Source: Conformity Assessment Branch tracking reports

In 2003-2004, the SCC's Environmental Management System (ISO 14001) accreditation program was accepted into the Pacific Accreditation Cooperation (PAC) Multilateral Recognition Arrangement and will be accepted into the International Accreditation Forum (IAF) in 2004-2005. The Certification Body Accreditation Program was also found to be acceptable by PAC and the SCC will sign that arrangement once the MRA has been operationalized. The SCC also supported ongoing efforts by the IAF and the International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC) to implement cross-frontier accreditation initiatives.

Another noteworthy item was the commencement of discussions with the American National Standards Institute-Registrar Accreditation Board (ANSI/RAB) on the expansion of the current MRA between the SCC and ANSI to include other key accreditation bodies under a new Multilateral Cooperative Accreditation Agreement. This development was the result of work undertaken by the SCC-ANSI/RAB Harmonization Committee, which was created in 2002 to look at the consistency in application of accreditation requirements and harmonization of procedures among accreditation bodies.

The SCC continued to pursue enhanced relationships in the area of conformity assessment at the International Electrotechnical Commission, taking on two leadership roles. This addressed an **SCC objective to become more actively involved in the IEC Conformity Assessment Board (IEC/CAB) and the IEC's system for conformity testing and certification of electrical equipment (IECEE)** Certification Scheme. Canadian Joe Gryn was named chairman of IECEE/Committee of Testing Laboratories and Vice-Chairman of the IEC Committee on certification to standards for electrical equipment for explosive atmosphere (IECEx). The SCC also attended and contributed to the IECEE CMC (Certification Management Committee) as part of a six-member Canadian delegation. SCC was involved with the two Canadian preparatory meetings, as well as the North American tri-national preparatory meeting.

An important milestone in international conformity assessment circles was marked with the conclusion on December 15, 2003 of the transition period for changeover to the new version of the ISO 9000 quality management standard. The SCC continues to work with its QMS clients to assure that as many registration bodies as possible successfully meet the requirements of the new ISO 9001:2000 standard.

Knowledge is key to expanding the scope of voluntary standardization and better supporting those involved in this work. Without a clear understanding of the factors impacting national, regional and international markets it would be nearly impossible to recognize how the role of standardization is changing and evolving and equally hard to make the necessary adjustments to effectively address these realities and make new connections.

As has been noted, a large portion of SCC's national efforts over the past year have been geared at increasing the role for standardization within public policy development and most notably as a tool for refining regulatory policies to better address the need for transparency, efficiency and cost-effectiveness. This message was consolidated in the Standards Council's February 2004 submission to the External Advisory Committee on Smart Regulation.

The independent committee, appointed by the Government of Canada, asked the SCC to consider six different factors (international cooperation, federal/provincial/territorial cooperation, process efficiency, risk management, instruments for government action, and defining the public interest) in drafting its response. Within this framework, the SCC outlined how its programs and cooperative arrangements could be used to improve current regulatory processes and also provided eight suggestions for integrating standardization measures into "Smart Regulation".

Also worthy of note were efforts to broaden understanding among provincial and territorial regulators about the benefits of standardization. At the request of Provincial-Territorial Advisory Committee (PTAC), a discussion paper was prepared in response to a 2002 report on regulatory reform in Canada by the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). The paper addressed some of the policy options identified in the report from the perspective of the provinces and territories. PTAC also undertook a survey of its members and provincial-territorial policy staff during 2003-2004 to determine which standardization issues they considered most significant. The survey results will be an important source of information for future strategic planning.

The SCC remained Canada's central point of contact for information on standards, technical regulations and conformity

DEVELOPING CONNECTIONS

The Standards Council of Canada is committed to supporting developing countries to become full contributing members in international standardization work and to build their own national standards systems. The list below illustrates the range of assistance offered to developing countries in 2003-2004:

Date	Country	Type of Assistance
April-May 2003	Algeria	Hosts a training session on standardization processes and Enquiry Point management for a visiting delegation of standardization, trade and industry officials.
May 2003	Saint Lucia Trinidad & Tobago Costa Rica Bolivia	Sponsors delegates to attend the ISO Networking Conference hosted by the SCC and provides training on standardization processes, including various electronic tools and services utilized at the SCC.
September 2003	Argentina Malawi	Sponsors a delegate to attend an ISO technical committee meeting (ISO/TC 224).
November 2003	Rwanda	Drafts a cooperation agreement with the Rwanda Bureau of Standards.
December 2003	Algeria	Provides training on Notification Authority management in Algeria and standardization training in Ottawa (follow-up to Spring 2003 training session in Ottawa).
	Ukraine	Presents information about its WTO/TBT Enquiry Point operations and gives a tour of SCC facilities to delegation of trade officials.
	Cuba	Provides information and training on SCC's electronic resources – including demonstration of Sitescape.
	Bolivia	Prepares for implementation of Spanish language version of Export Alert! in Bolivia in 2004.
	Egypt	Sponsors a delegate to attend an ISO technical committee meeting (ISO/TC 207).
March 2004	Cuba	Provides information and training on various electronic resources and other SCC programs and services (follow-up to SCC visit to Cuba in December 2003).
	Indonesia	Sponsors a delegate to attend an ISO technical committee meeting (ISO/TC 207).

Performance Indicator:

Alert Services

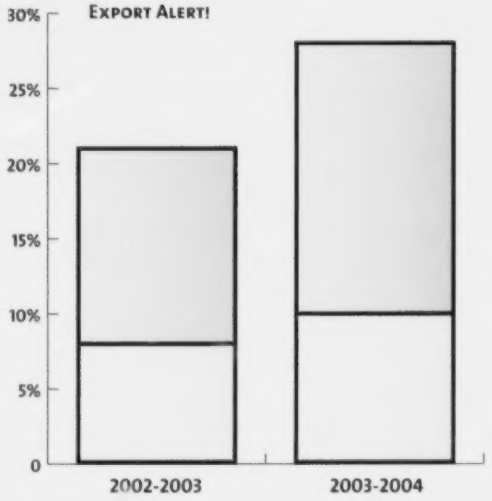

Export Alert! is an electronic service that notifies Canadian exporters of changes that may affect their products or services. It continued to exceed its target for attracting new users in 2003-2004.

Source: SCC's Web database of ExportAlert! subscribers

Standards Alert! surpassed its target for increasing the number of users of the service to 300 in 2003-2004. The service provides e-mail notification on new and revised Canadian and international standards. It was launched by the SCC in 2002-2003. This was the first year that client statistics were tracked.

Source: SCC's Web database of Standards Alert! subscribers

assessment procedures, fielding over 4,000 enquiries from stakeholders through the Information and Research Service in FY 2003/2004. At the same time, the SCC stayed plugged into new developments in standards information delivery and management. In November 2003, SCC staff participated in the inaugural meeting of the newly formed Information Retrieval Tools Group (IRTG) in Geneva. The group was formed to update internationally recognized standards information, classification and retrieval tools.

In addition to providing valuable information and resources to Canadian stakeholders, the **SCC made sharing its resources and expertise with developing countries a priority.** Throughout the year, the SCC has hosted delegations from around the world and also made visits to developing countries to offer training, support and advice on a range of standardization and related trade issues.

Of particular interest to many emerging economies assisted by the SCC were the various technological tools it employs to coordinate the work of National Standards System members and to keep Canadian stakeholders informed about standards-related issues and developments. Developing countries requested demonstrations of the SCC's online committee forum technology called Sitescape, online standards databases, the Technical Document Centre, and three of the SCC's electronic information services: Standards Alert!, Reg Watch and Export Alert!.

Requests were also made for assistance and training in the operation of Notification Authorities and Enquiry Points, which are a requirement of the WTO Technical Barriers to Trade Agreement (TBT) and the Agreement on the Application of Sanitary and Phytosanitary Measures (SPS). The SCC operates Canada's Enquiry Points on behalf of International Trade Canada (ITCan), *formerly the Department of Foreign Affairs and International Trade.*

In addition to offering training, the SCC provided monetary aid to developing countries. It continued to contribute to the ISO Committee on Developing Country Matters (DEVCO) Funds-in-Trust and also provided direct financial support by sponsoring delegates to attend a number of ISO technical group meetings. It also provided the funds for delegates to attend the ISO Networking Conference in Ottawa.

Another way the SCC demonstrated its commitment to **improving the engagement of developing countries in standardization** was through its contributions to international policy development work. The SCC was an active participant at the plenary meeting of the ISO Committee on Developing Country Matters (DEVCO) in Buenos Aires, Argentina in September 2003. It also contributed a paper entitled "Building Trade Capacity and Technical Infrastructure in Developing Countries" to the Joint Committee on Coordination of Assistance

to Developing Countries in Metrology, Accreditation and Standardization. The committee is a cooperative effort between international bodies involved in all areas of standardization. The SCC also made contributions to developing country policy at various other events hosted by ISO, IEC and other regional organizations throughout the fiscal year.

Plans to continue assisting developing countries to become full participants in standardization in 2004-2005 include SCC participation in a readiness project for Environmental Management System (EMS) certification. The SCC committed to provide training in this area during the Developing Programs Committee meeting at the Pacific Accreditation Cooperation (PAC) 10th plenary in New Delhi, India in November 2003.

Throughout the year, the SCC provided ongoing support and policy advice to International Trade Canada (ITCan), *formerly the Department of Foreign Affairs and International Trade.* Of particular note were its contributions to the third triennial review of the WTO Technical Barriers to Trade Agreement. The SCC submitted a paper on Canada's voluntary conformity assessment system, which was well received by other delegations. While Canada was somewhat disappointed with the outcome of the review – particularly the failure to make any significant policy recommendations on conformity assessment – it was encouraged by the acceptance of a Canadian recommendation for an ongoing work program in that area.

Performance Indicator:

Client Service

Target	Actual
95%	96%

The SCC's Information and Research Service provides comprehensive information on a wide range of standardization and related topics. It aims to respond to all enquiries within 24 hours and in the official language requested. It's performance target for 2003-2004 was to do so in 95% of cases.

Source: SCC's Client Enquiry Database

Management Discussion and Analysis

As the Standards Council of Canada moves into the final phase of implementing its 2001-2004 Strategic Plan, management and Council will turn their attention in FY 2004-2005 to developing a new strategic plan. In order to bring SCC in line with other Crown corporations, the Corporate Plan for FY 2005-2006 will become its primary strategic planning document.

Significant changes to the Council membership over the last few years have coincided with the updating of strategic directions for the SCC and the NSS. In order to agree on corporate goals and objectives that will guide the SCC over the next 3-5 years, staff, management and Council have been invited to participate in strategic planning exercises.

KEY CONSIDERATIONS

By looking at issues with a potential impact on both internal and external environments, SCC has identified the following opportunities and potential threats:

Opportunity/Threat:	Context:
Renew national strategy	• SCC is currently in the process of updating the Canadian Standards Strategy (CSS) in order to launch the renewed CSS in early 2005 • Inaugural Canadian Standards Strategy (CSS) resulted in increased national interest in standards and new standardization partnerships • Independently of the NSS, some industries are developing their own consortia standards • Shorter business cycles make it a challenge for certain industries to utilize the consensus-based standards development process advocated by the NSS *Build upon the success of the original CSS while addressing current realities. Take steps to engage other sectors and explore mechanisms to bring them under the umbrella of the NSS and to ensure a coordinated national approach to standardization.*
Internal priorities	• SCC is faced with numerous opportunities for areas where it may be involved and needs to appropriately balance new opportunities with ongoing work within programs and services • SCC human and financial resources need to be aligned with SCC's corporate and branch strategic priorities • Recognizing and meeting our clients' needs and expectations and continuing to demonstrate that SCC accreditation offers added-value to clients • Increased demand for customized approaches to the application of standards in individual industries and sectors • Potential for new/additional partnerships and programs ie: medical, immigration, emerging technologies, security sector *Focus efforts on strategic planning to prioritize SCC's work and identify areas where it may adapt programs and services or reallocate funds to more effectively respond to emerging areas and business opportunities in keeping with SCC's mandated role.*

KEY CONSIDERATIONS (CONTINUED)

Opportunity/Threat	Context
Support Government priorities	• Federal and provincial regulatory reform initiatives, including "Smart Regulation," could have a significant impact on the NSS and SCC programs over the next decade • SCC's partnership with the Ontario Ministry of Environment to accredit laboratories to test drinking water is a good illustration of the role standardization can play in regulation • Significant number of SCC activities focused on international trade issues – less emphasis on interprovincial/territorial trade *Pursue new partnerships with federal/provincial/territorial governments that recognize the key role of standardization as either a complement or alternative to traditional regulatory approaches. Keep the lines of communication open with government representatives to ensure the effectiveness of national standards and trade across the country.*
Demonstrate global leadership	• SCC is actively involved in organizations and partnerships in the areas of standards and conformity assessment at the international and regional level • SCC has pursued and signed numerous international and regional agreements to reduce the need for multiple testing/accreditation of goods or services to meet standards or regulations in export markets • Mutual Recognition Agreements/Multilateral Arrangements (MRAs/MLAs) have increased competition from foreign accreditation bodies • National Standards System (NSS) recognized worldwide as a highly successful model • SCC regularly provides assistance to developing countries seeking financial assistance and technical guidance on how to build a standardization infrastructure *Emphasize Canada's role as a leader in global standardization work and highlight the SCC's success in helping emerging economies to become more self-sufficient. Weigh the risks and benefits of international agreements. Rationalize the SCC's accreditation programs to focus on value-added.*
Succession planning	• SCC relies heavily on auditors, technical assessors and volunteers to assist in the delivery of its programs • SCC employs many highly trained and difficult-to-replace technical staff • Demographic trends – ageing population, early retirement, less specialized employees – are having an impact at the SCC and in the NSS *Step-up efforts to recruit, train and recognize SCC and NSS participants. Consider pursuing academic partnerships, promoting the inclusion of standardization in educational curricula. Continue to research and target new sectors for recruitment.*
Public awareness and national promotion	• Standardization and related issues are not regularly covered by mainstream media • Public has limited understanding of the voluntary standards system and the terminology and nuances associated with standardization • Issues such as the August 2003 black-out, genetically modified food, and organics have brought standards into the consciousness of consumers *Continue to utilize various communication tools to reach out to media. Provide consistent and clear messages about the important role of standardization in Canadian society and the SCC's responsibilities within the National Standards System.*

FINANCE

Total **revenue**, other than parliamentary appropriation of $6.7 million, was 7% higher than the $6.3 million recorded in FY 2002-2003. The main drivers for this increase were conformity assessment accreditation fees and sponsorship/partnership funding.

Conformity assessment accreditation fees grew by 5% year-over-year, rising from $4.5 million to $4.8 million. This increase is significantly less than previous growth rates and indicates a general leveling off of this revenue stream as programs reach maturity. Two new accreditation programs for Inspection Bodies and Personnel Certification Bodies, were launched late in the fiscal year and are expected to provide modest continued growth over the medium term. Both the Product Certification and Management Systems accreditation programs recorded increases in revenue, while the Program for the Accreditation of Laboratories/Canada (PALCAN) showed a slight decline due to the entry of fewer new clients than in the previous year.

Increases, where recorded, are attributable to a larger client base as well as increased client activity. This was the first full year of operation under a revised fee structure, for the Management Systems programs, a change that was implemented part way through the previous fiscal year. However, increased overhead costs - resulting from higher program staff levels - caused a decline in cost recovery for the conformity assessment family of programs to 96% from the previous year's level of 100%.

At $710,000, royalties from the sale of standards were down slightly from the previous year level of $717,000. Royalties from the SCC's exclusive Canadian sales agent, IHS Inc., remained steady due to a contractually guaranteed minimum level of payment. FY 2003-2004 was the last year of the original contract with IHS. Both ISO and IEC web stores also service Canadian clients and pay royalties to SCC accordingly. Revenue from these outlets has leveled off following significant increases subsequent to their introduction a few years ago. Significant changes in the fundamentals of the standards sales market, including: the growth of electronic commerce and the subsequent increase in sales outlets, copyright abuse, and

FINANCIAL OVERVIEW, 1999-2004

	1999–2000	2000–2001	2001–2002	2002–2003	2003–2004 (Budget)	2004-2005 (Budget)
Revenue						
Accreditation fees	$ 2,751,778	$ 3,164,349	$ 4,025,468	$ 4,540,427	$ 4,549,900	$ 5,046,200
Revenue from standards sales	530,107	556,012	656,034	717,097	560,000	510,000
WTO/NAFTA Enquiry Point	304,027	309,050	299,824	245,838	251,800	260,500
Standards Initiatives Program funding	1,234,714	0	0	0	0	0
Parliamentary appropriation	5,330,970	5,121,954	6,736,724	6,573,984	7,591,800	7,005,900
Other	336,577	357,731	436,464	799,027	929,800	894,900
	$ 10,488,173	**$ 9,509,096**	**$ 12,154,514**	**$ 12,876,373**	**$ 13,883,300**	**$13,717,500**
Expenses						
Conformity Assessment	2,589,880	2,497,893	2,833,835	3,311,400	3,439,100	3,674,500
Information Services	419,732	375,411	389,762	436,348	486,500	537,400
WTO/NAFTA Enquiry Point	304,027	309,050	299,824	245,838	251,800	260,500
Standards Development	2,690,307	2,481,359	3,187,459	3,661,278	4,409,800	3,507,200
Intergovernmental Affairs and Trade	697,285	538,060	759,658	903,215	1,022,800	1,067,300
Management and administration	3,769,330	3,317,982	4,282,158	4,146,832	4,273,300	4,670,600
	$ 10,470,561	**$ 9,519,755**	**$ 11,752,696**	**$ 12,704,911**	**$ 13,883,300**	**$13,717,500**
Net income (loss)	**$ 17,612**	**$ (10,659)**	**$ 401,818**	**$ 171,462**	**0**	**0**

generally declining standards sales worldwide will translate into reduced revenues for the SCC in the coming years.

The increase in **Sponsorship/Partnership Funding** relates to SCC's hosting of the International Electrotechnical Commission Annual General Meeting (IEC AGM) in Montreal in October 2003. Expenditures incurred for this hosting were $847,000, with $339,000 in funding from sponsorship arrangements.

The Parliamentary Appropriation of $7.1 million was half a million more than the previous year due to additional funding received to support the net costs of hosting the IEC AGM. As a result of overall higher than budgeted revenues and slightly less total expenditure than planned, the SCC was able to return, or lapse $473,000 of its voted appropriation to the Government of Canada. Parliamentary Appropriation supported 51% of SCC's operating and capital expenditures, virtually the same as FY 2002-2003.

In total, expenses for FY 2003-2004 were $13.7 million, an increase of $1 million or 8% from FY 2002-2003. This increase was due primarily to the hosting of the IEC AGM as well as increased salaries. Both were offset by a decline in travel costs. These increases were supported by higher revenues and funding, particularly Parliamentary Appropriation.

On a functional basis, salaries and employee benefits increased due to an economic pay increase, and increased costs for employee benefit and pension plans. Travel costs declined by almost 10% or $176,000. Most other year-over-year increases were related to the IEC AGM. Telecommunications costs rose as SCC added redundancy to its web-based operations to provide fail-over capacity. Expenses related to office supplies dropped to more normal levels as the previous year purchase of operating system desktop software was not repeated. The cost of maintaining memberships in international organizations (ISO and IEC) increased due to a weakening of the Canadian dollar versus the Swiss franc.

Total revenues and funding, including Parliamentary Appropriation, exceeded expenditures by $145,000, down from the previous year's net income of $171,000. As is the normal practice, SCC had budgeted on a break-even basis and thus ended the fiscal year within 1% of its target.

FINANCIAL STATEMENTS

REPORT OF MANAGEMENT'S RESPONSIBILITY

Lucienne Robillard, P.C., M.P.
Minister of Industry

Madame Minister,

The accompanying financial statements and all information in the Annual Report are the responsibility of the Council and its officers. The financial statements were prepared by management in conformity with Canadian generally accepted accounting principles appropriate to Council's operations. Financial information presented throughout the Annual Report is consistent with the financial statements. The non-financial information provided in the Annual Report has been selected on the basis of its relevance to Council's objectives.

Council maintains a system of financial and management controls and procedures designed to provide reasonable assurance that the transactions undertaken by the Council are appropriately authorized, that assets are safeguarded and that financial records are properly maintained to provide reliable financial statements. These controls and procedures are also designed to provide reasonable assurance that transactions are in accordance with the Council's objectives and within its mandate as stated in the *Standards Council of Canada Act*.

The Auditor General annually provides an independent, objective review of the financial records to determine if the financial statements report fairly the operating results and financial position of the Council in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Council, through its Audit Committee, is responsible for reviewing management's financial and reporting practices in order to satisfy itself that these responsibilities are properly discharged by management. The Audit Committee, comprised solely of Council members, meets with management and the Auditor General representatives to review the annual financial statements and reports on them to the Council.

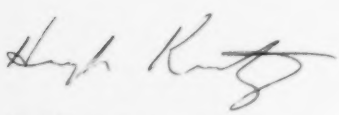

Hugh Krentz
Chairman

May 14, 2004

AUDITOR'S REPORT

To the Minister of Industry

I have audited the balance sheet of the Standards Council of Canada as at March 31, 2004 and the statements of operations and equity of Canada and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Council's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Council as at March 31, 2004 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. As required by the *Financial Administration Act*, I report that, in my opinion, these principles have been applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Further, in my opinion, the transactions of the Council that have come to my notice during my audit of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with Part X of the *Financial Administration Act* and regulations, the *Standards Council of Canada Act* and the by-laws of the Council.

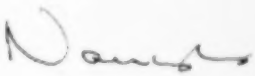

Nancy Cheng, FCA
Assistant Auditor General
for the Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
May 14, 2004

BALANCE SHEET

As at March 31	2004	2003
ASSETS		
Current		
Cash	$ 1,687,593	$ 1,272,762
Accounts receivable:		
Federal government departments and agencies	197,484	240,152
Other	1,161,066	1,299,456
Parliamentary appropriation receivable	682,200	872,600
Prepaid expenses	926,507	906,181
	4,654,850	4,591,151
Capital assets (Note 3)	1,075,633	1,161,896
	$ 5,730,483	$ 5,753,047
LIABILITIES		
Current		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 804,866	$ 910,916
Deferred accreditation fees	1,504,754	1,479,991
	2,309,620	2,390,907
Long term		
Deferred government funding (Note 4)	770,929	830,909
Deferred revenue - Tenant improvement allowance (Note 5)	304,704	330,987
	1,075,633	1,161,896
	3,385,253	3,552,803
EQUITY OF CANADA		
Equity of Canada	2,345,230	2,200,244
	$ 5,730,483	$ 5,753,047

Commitments (Note 9)

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

Approved by the Council:

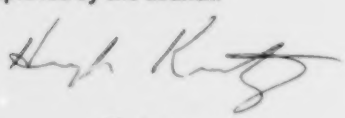

Chairman

Executive Director

Statement of Operations and Equity of Canada

For the year ended March 31	2004	2003
Revenue		
Conformity Assessment accreditation fees	**$ 4,762,328**	$ 4,540,427
Royalties from sales of standards (Note 7)	**709,504**	717,097
Sponsorship/Partnership Funding	**655,179**	423,513
WTO/NAFTA Enquiry Point	**251,525**	245,838
Other	**366,429**	375,514
	6,744,965	6,302,389
Expenses (Note 8)		
Conformity Assessment	**3,401,876**	3,311,400
Information Services	**476,346**	436,348
Standards Development	**4,251,742**	3,661,278
WTO/NAFTA Enquiry Point	**251,525**	245,838
Intergovernmental Affairs and Trade	**956,200**	903,215
Management and Administrative Services	**4,363,469**	4,146,832
	13,701,158	12,704,911
Net loss before government funding	**(6,956,193)**	(6,402,522)
Government funding		
Parliamentary appropriation for operating expenses	**6,813,950**	6,321,745
Amortization of deferred government funding	**287,229**	252,239
	7,101,179	6,573,984
Net Income	**144,986**	171,462
Equity of Canada at the beginning of the year	**2,200,244**	2,028,782
Equity of Canada at the end of the year	**$ 2,345,230**	$ 2,200,244

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

STATEMENT OF CASH FLOWS

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31	2004	2003
Operating activities		
Net Income	**$ 144,986**	$ 171,462
Adjustment for non-cash items		
Amortization of capital assets	**313,512**	302,749
Amortization of deferred revenue related to capital assets	**–**	(24,227)
Amortization of deferred government funding	**(287,229)**	(252,239)
Amortization of tenant improvement allowance	**(26,283)**	(26,283)
	144,986	171,462
Changes in current liabilities and current assets other than cash	**269,845**	(95,722)
Cash flows provided by operating activities	**414,831**	75,740
Investing activities		
Additions to capital assets	**(227,249)**	(257,855)
Financing activities		
Funding for acquisition of capital assets Parliamentary appropriation	**227,249**	257,855
Increase in cash during the year	**414,831**	75,740
Cash at the beginning of the year	**1,272,762**	1,197,022
Cash at the end of the year	**$ 1,687,593**	$ 1,272,762

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

1. AUTHORITY, OBJECTS, AND PROGRAMS

The Standards Council of Canada was created by Parliament as a corporation under the *Standards Council of Canada Act* in 1970 (revised, 1996) to be the national coordinating body for voluntary standardization. The Council is a Crown corporation named in Part I of Schedule III to the *Financial Administration Act*.

The mandate of the Council is to promote voluntary standardization in Canada, where standardization is not expressly provided for by law, in order to advance the national economy, support sustainable development, benefit the health, safety and welfare of workers and the public, assist and protect consumers, facilitate domestic and international trade and further international cooperation in relation to standardization.

In carrying out its mandate, the SCC performs the following activities:

- accrediting organizations engaged in standards development and conformity assessment;
- representing Canada's interests regionally and internationally through membership in the International Organization for Standardization (ISO), the International Electrotechnical Commission (IEC), the Pacific Area Standards Congress, the Pan American Standards Commission, the International Laboratory Accreditation Cooperation, the Pacific Accreditation Cooperation, the Inter-American Accreditation Cooperation and the International Accreditation Forum;
- overseeing and coordinating Canada's participation in international standardization work;
- approving National Standards of Canada;
- providing advice and assistance to the Government of Canada in the negotiation of standardization-related aspects of international trade and mutual recognition agreements;
- working with international and foreign standards bodies to develop standardization agreements that facilitate trade;
- fostering and promoting an understanding of the benefits and usage of standards and conformity assessment;
- collecting and distributing information on standards activities; and
- operating Canada's North American Free Trade Agreement and World Trade Organization enquiry points on behalf of the federal government.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

These financial statements were prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. The significant accounting policies are:

(a) Capital assets

Capital assets are recorded at cost and amortized on a straight-line basis over the estimated useful life of the assets as follows:

Furniture	5 years
Equipment	4 years
Leasehold improvements	term of the lease

(b) Revenues

Revenues from accreditation fees and royalties from sales of standards are recorded on an accrual basis in the year in which they are earned.

Funds received or receivable in respect of the annual portion of accreditation fees are recorded as deferred accreditation fees and are recognized as revenues in the year in which they are earned.

Recoveries of expenses in respect of an agreement for the operation of the World Trade Organization/North American Free Trade Agreement (WTO/NAFTA) Enquiry Point are recognized as revenue at the time the related expenses are incurred.

Contributions received for the hosting of international meetings or conferences are recognized as revenue at the time the related expenses are incurred.

(c) Parliamentary appropriations

The Government of Canada provides funding to the Council. The portion of the parliamentary appropriation used to purchase depreciable capital assets is recorded as deferred government funding and amortized on the same basis and over the same periods as the related capital assets. The portion of the appropriation related to operations is recorded in the statement of operations in the year for which it was approved.

(d) Pension plan

Employees participate in the Public Service Superannuation Plan administered by the Government of Canada. The Council's contribution to the plan reflects the full cost of the employer contributions. This amount is currently based on a multiple of the employee's required contributions, and may change over time depending on the experience of the Plan. These contributions represent the total pension obligations of the Council and are charged to operations on a current basis. The Council is not currently required to make contributions with respect to actuarial deficiencies of the Public Service Superannuation Account.

3. CAPITAL ASSETS

	2004			2003
	Cost	Accumulated amortization	Net book value	Net book value
Furniture	$ 257,607	$ 179,297	$ 78,310	$ 128,800
Equipment	1,673,598	1,142,640	530,958	535,187
Leasehold improvements	605,920	139,555	466,365	497,909
	$ 2,537,125	$ 1,461,492	$ 1,075,633	$ 1,161,896

4. DEFERRED GOVERNMENT FUNDING

Deferred government funding represents the unamortized portion of parliamentary appropriations used to purchase depreciable capital assets.

Changes in the deferred government funding balance are as follows:

	2004	2003
Balance at beginning of year	$ 830,909	$ 825,293
Add appropriations used to acquire depreciable capital assets	227,249	257,855
Less amortization	287,229	252,239
Balance at end of year	$ 770,929	$ 830,909

5. DEFERRED REVENUE – TENANT IMPROVEMENT ALLOWANCE

The Council has received funds from the landlord to pay the cost of tenant improvements made to the office space it leases. These funds have been recorded as deferred revenue and are being amortized to income over the duration of the lease.

Changes made to the balance of this account are as follows:

	2004	2003
Balance at beginning of year	$ 330,987	$ 357,270
Less amortization	26,283	26,283
Baiance at end of year	$ 304,704	$ 330,987

6. FINANCIAL INSTRUMENTS

Accounts receivable and accounts payable are incurred in the normal course of business. All are due on demand and are non-interest bearing. The carrying amounts of each approximate fair values because of their short maturity. There are no concentrations of accounts receivable with any one customer and, accordingly, no significant credit risk exists.

7. ROYALTIES FROM SALES OF STANDARDS

As of April 1, 1998 the Council has outsourced the operation of the Standards Sales Service to an independent agent. The agreement requires the payment of royalties to the Council based on a revenue sharing of net sales, with an annual guaranteed minimum payment.

8. EXPENSES

	2004	2003
Salaries and employee benefits	$ 6,259,988	$ 5,854,845
Travel	1,779,211	1,954,967
Professional and special services	1,705,893	1,522,491
Memberships in International Organizations	1,128,715	1,040,572
Meetings	725,248	237,053
Office accommodation	716,556	686,294
Amortization of capital assets	313,512	302,749
Publications and printing	300,842	238,745
Public relations	169,267	165,774
Office supplies	162,692	237,781
Telecommunications and postage	153,292	130,519
Rental of office equipment	51,656	59,329
Other	234,286	273,792
	$ 13,701,158	$ 12,704,911

During the year, the Public Service Superannuation Plan required the Council to contribute at a rate of 2.14 times the employees' contribution (2003-2.14). The employer's contribution to the plan during the year was $629,148 (2003-$525,288).

9. COMMITMENTS

The Council has entered into an agreement to lease office space for a fifteen-year term which commenced in July 2000. The future minimum annual rental payments under this agreement, exclusive of operating expense and property tax, are as follows:

Starting in:	July 2003	$309,723
	July 2005	$328,769
	June 2008	$331,799
	July 2010	$350,845

10. RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Council is a component of the Government of Canada reporting entity and is therefore related to all federal departments, agencies, and Crown corporations. The Council enters into transactions with these entities in the normal course of business, under the same terms and conditions that apply to unrelated parties.

11. COMPARATIVE FIGURES

Certain of the 2003 comparative figures have been reclassified to conform to the current year's presentation.

Conseil canadien des normes
Standards Council of Canada

FAIRE LES CONTACTS

RAPPORT ANNUEL 2003-2004

système national de **normes**

Canada

Pour nous joindre

Adresse :	Conseil canadien des normes 270, rue Albert, bureau 200 Ottawa (Ontario) K1P 6N7
Téléphone :	(613) 238-3222
Téléc. :	(613) 569-7808
Courriel :	info@scc.ca
Site Web :	http://www.ccn.ca

ISBN 0-920360-48-3
Ottawa, juin 2004

Imprimé au Canada sur papier recyclé et recyclable

Table des matières

Mot du Président 2
Mot du Directeur général 3
Survol de l'année 4
Profil de la société 6
Cadre d'exploitation et contexte 13
Fonctionnement de la société par secteur d'activité 16
Rapport de gestion 26
États financiers 30

Les chiffres en relief

Les membres du Conseil en place au cours de l'AF 2003-2004 7
Structure du CCN, Conseil et comités compris 8
Relations commerciales : Résolution de problèmes 10
Relations entretenues avec le reste du monde 12
Accueil des pays du monde 14
États financiers – Les grandes lignes 15
Résultat et perte nets par rapport à l'ensemble du budget 16
Satisfaction de la clientèle 17
Résultats de l'évaluation du rendement du personnel 18
Participation aux activités de l'ISO et de la CEI – Leader des pays membres de l'ISO, catégorie 2 19
Recours aux normes internationales au Canada 19
Règlement des plaintes 20
Recouvrement des coûts 21
Élargir la clientèle de base et mener toutes les activités d'audit 22
Faire les contacts 23
Services Alerte! 24
Service à la clientèle 25
Aperçu financier 28

Mot du Président – Hugh A. Krentz

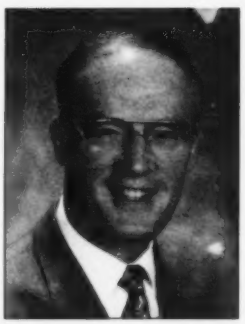

Les Canadiens sont bien placés pour savoir ce que c'est qu'établir les liens nécessaires pour unir des lieux et des gens, puisque c'est ainsi après tout que s'est bâti leur pays, il n'y a pas si longtemps. Et c'est grâce au chemin de fer, la technologie de l'époque, que nous sommes parvenus à former une nation. Depuis lors, des inventions canadiennes allant du téléphone aux ordinateurs et calculateurs Blackberry ont réussi à nous réunir malgré la distance. Nous pouvons chaque jour communiquer avec nos voisins comme avec le bout du monde. Se faire de nouveaux contacts n'est pas toujours facile, il y a là une certaine part de risque. Un risque qui en vaut la peine. Même chose pour les normes!

Au cours de l'année écoulée, le Conseil canadien des normes (CCN) s'est en grande partie consacré à l'établissement de liens au sein de la communauté de la normalisation, et ce, tant au pays qu'hors frontières. Il a par ailleurs pris des mesures dans le sens de la consolidation des fondements des structures existantes, afin de pouvoir continuer à soutenir le réseau d'intéressés du Système national de normes (SNN).

On a certes, au cours des nombreux travaux réalisés par le CCN en 2003-2004, saisi l'importance qu'il y a à établir un contact avec le reste du monde, mais jamais autant qu'à Montréal, en octobre dernier, à la 67e Réunion générale de la Commission électrotechnique internationale (CEI) qui réunissait plus de 1 000 personnes, sous le thème « Le Canada, point de rencontre du monde ».

La 2e Conférence de l'ISO pour le travail en réseau, tenue à Ottawa en mai dernier, a elle aussi permis au CCN de consolider ses relations extérieures. Il a à la fois accueilli la réunion et prouvé sa détermination à faire participer tous les pays en développement aux activités de normalisation internationale par le biais du parrainage de la participation au développement du savoir des délégués des quatre pays concernés des Amériques.

Le Canada a participé activement au cours de l'année écoulée à de nombreuses autres réunions et conférences tenues un peu partout dans le monde. Le CCN a par exemple assisté à l'Assemblée générale de l'ISO tenue en Argentine et, au Viêt-Nam, au Pacific Area Standards Congress, et grandement contribué, à Genève, à l'examen triennal de la mise en œuvre de l'accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les Obstacles techniques au commerce (OMC/OTC). Tout aussi importante fut la participation de Peter Clark, le Directeur général, aux efforts consacrés à l'établissement de liens avec les partenaires régionaux de la Commission panaméricaine des normes techniques (COPANT). M. Clark a été nommé en juin dernier au conseil d'administration de la Commission, lors de l'Assemblée générale qui avait lieu à Kingston, en Jamaïque.

Parmi les idées véhiculées au sein du groupe des intéressés canadiens lors des discussions engagées sur la mise à jour de la structure de normalisation nationale actuelle du Canada du nom de Stratégie canadienne de normalisation (SCN), notons l'intérêt que l'on a à créer des liens. Les travaux avancent dans ce domaine. Ils demeureront en novembre prochain une priorité tout au long de la seconde Conférence du Système national de normes et au-delà.

Au cours de l'année écoulée, le Groupe d'études sur les modes de financement novateurs possibles pour l'élaboration des normes (GE-MFNPEN) a présenté au Conseil du CCN un certain nombre de possibilités qui ont donné lieu à de nouvelles recherches plus approfondies sur plusieurs options prometteuses.

Ces travaux majeurs n'auraient pu être réalisés sans la précieuse intervention des personnes, leaders nés, qui œuvrent au sein du Système national de normes (SNN). L'un d'eux, Andrei Sulzenko, membre du Conseil du CCN, Adjoint exécutif au sous-ministre adjoint du Secteur politique d'Industrie Canada, s'est même vu attribuer le Prix 2003 du Chef de la Fonction publique pour Excellence en politiques. Il n'est pas le seul, puisque Wally Read, président du Comité consultatif sur les normes (CCNor) du CCN a quant à lui reçu une distinction tout aussi remarquable, l'Ordre du Canada.

Les membres du Conseil du CCN, dotés de compétences dans divers domaines, n'ont pas manqué de saisir au cours de l'AF 2003-2004 les occasions offertes d'accroître leur savoir et de se perfectionner dans leurs domaines d'expertise. Les membres les plus récents ont ainsi participé en avril dernier à une séance d'orientation. Tous les membres ont été invités à participer à des séances spéciales de formation en matière de régie offertes aux membres des Conseils des sociétés d'État par le Bureau du Conseil privé.

Ce genre de professionnalisme témoigne du calibre des personnes à qui nous devons le succès des programmes à l'origine du développement du SNN. Nous constatons en effet, à travers les années, que l'établissement de tous ces liens s'est fait par le biais d'un fil conducteur qui n'est rien d'autre que le dévouement à une seule et même cause.

Au cours de l'AF 2004-2005, le CCN a l'intention de consolider les piliers des ponts qu'il a érigés afin de se faire de nouvelles relations, qui permettront à notre SNN de servir d'exemple national de réussite au Canada et de modèle d'émulation au reste du monde.

Mot du Directeur général — Peter Clark

Notre première priorité au cours des douze derniers mois a été de nous faire des contacts solides et durables. Le présent rapport annuel joue d'ailleurs un certain rôle dans le maintien de bonnes relations avec ceux et celles qui encouragent ce genre d'activités et y participent, puisque c'est l'occasion pour le Conseil canadien des normes (CCN) de présenter les réalisations de l'année, défis à la clé.

Faisant le bilan, je me félicite de la variété et de la qualité du travail accompli. Les initiatives présentées ci-dessous, chiffres à l'appui, témoignent de la participation remarquable du personnel du CCN – les forces vives qui assureront la croissance continue du Système national de normes (SNN) du Canada et contribueront à en rehausser l'image partout dans le monde.

Le CCN cumule les rôles délicats de coordonnateur des travaux de normalisation nationale et de représentant canadien du monde de la normalisation internationale, des rôles qui se rejoignent de plus en plus autour d'un but commun mondial : « Une norme, un essai acceptés partout ».

Ces dernières années, le CCN a raffiné son mode d'action pour mieux coller aux réalités changeantes tant nationales qu'internationales, c'est-à-dire pour bien tenir compte à la fois des conditions et des tendances du moment.

Sont à noter le lancement de deux nouveaux programmes venus agrémenter la diversité des services existants d'évaluation de la conformité, le premier étant le Programme d'accréditation des organismes d'inspection (PAOI), le second le Programme d'accréditation des organismes de certification des personnes (PAOCP), qui quant à lui s'adresse aux professionnels et aux gens de métier.

Le CCN a établi des contacts positifs dans divers secteurs de l'économie canadienne, allant des TI à l'agriculture. Il a en effet parrainé avec le Conseil consultatif canadien sur les normes de télécommunications d'Industrie Canada la réunion de la Collaboration mondiale en normalisation 2003, où ont eu lieu des discussions avec les Organismes de certification des récoltes de cultures biologiques d'Amérique du Nord.

Engager de nouveaux partenaires dans les activités de normalisation demeurera au cours des années à venir une priorité pour le CCN, qui dirige actuellement les travaux de renouvellement de la Stratégie canadienne de normalisation (SCN) et se prépare en vue de la Conférence 2004 du Système national de normes (SNN), la seconde du genre, prévue en novembre.

Ces dernières années, le CCN s'est attelé à la mise en œuvre des éléments de la SCN actuelle, qui comprend le recours aux normes comme alternative à la réglementation. À preuve la participation de l'Organisme à l'initiative de *Réglementation intelligente* du gouvernement fédéral. Autres priorités considérées : la participation avec les partenaires provinciaux à des programmes liés à la salubrité de l'eau potable, l'aménagement forestier durable et la certification des aliments biologiques.

Le CCN a de surcroît contribué au projet *ISO Horizon 2010*, exercice de planification d'une stratégie quinquennale dont l'élaboration a été entreprise par l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Si l'année 2003 a marqué la fin du mandat du Canada au sein du Conseil de l'ISO, notre pays continuera cependant à se faire entendre sur la scène internationale par la voix de Kevin McKinley, ancien Directeur des Normes de notre organisme, nommé Secrétaire général adjoint de l'ISO. Nous pourrons ainsi continuer à entretenir avec l'ISO des relations étroites.

Grâce à ses travaux, le CCN a joué au sein de l'International Accreditation Forum un rôle déterminant dans l'élaboration du Code de conduite de l'IAF destiné aux Organismes d'accréditation membres, un Code qu'il a par ailleurs adopté. Ce Code reconnaît l'autorité de l'Organisme dans le domaine de l'éthique et de la conduite professionnelle. Dans ses bureaux d'Ottawa, le CCN s'efforce sans cesse de défendre ces valeurs par le biais de son Système interne de management de la qualité (SMQ). On a depuis son implantation noté une amélioration par rapport à l'année précédente.

Ce désir d'amélioration se retrouve dans les réalisations des employés du CCN, si l'on considère les défis que se sont donnés ces derniers dans le cadre du Programme de gestion du rendement qui est le leur. L'Organisme se fait un point d'honneur à contribuer à la croissance personnelle de ses employés, allant même jusqu'à encourager en 2003 le bénévolat. Pourtant, si l'on se fie aux résultats de la Campagne Centraide, ces derniers sont déjà assez motivés. Les 89 employés ont fait des promesses de don dépassant les 14 000 $ au profit des nécessiteux de la Région de la capitale nationale.

Après une année si bien remplie, je suis persuadé que le CCN saura ériger un bel avenir sur les bases solides qu'il a établies. Il ne cessera de se faire de nouveaux contacts favorables tout en resserrant les liens existants, afin que les membres du Système national de normes puissent demeurer des leaders sur la scène nationale et internationale.

Survol de l'année

En 2003

7 avril – Le CCN publie une nouvelle version du CAN-P-1011, document canadien de procédures présentant le détail de la participation aux travaux de normalisation des représentants des intérêts des consommateurs et du public.

27 avril-1er mai – Il parraine à Ottawa avec Industrie Canada et le Conseil consultatif canadien sur les normes de télécommunications (CCCNT) les Activités de la Collaboration mondiale en normalisation (CMN).

14 mai – Il accueille à Ottawa, en présence d'Alan Bryden, Secrétaire général de l'ISO, une séance réunissant les leaders canadiens du milieu de la normalisation.

15 et 16 mai – Il accueille à Ottawa la 2e Conférence de l'ISO pour le travail en réseau.

4 juin – L'instance dirigeante du Conseil approuve l'esprit de la proposition de mise à jour de la Stratégie canadienne de normalisation.

5 juin – Le Directeur général, Peter Clark, prononce un discours sur le thème : la globalité ou non : ce qu'en pensent les membres du Conseil de l'ISO (trad. libre de : Inclusiveness/Exclusiveness: ISO Country Member's Perspective) à Genève, au cours d'une réunion des Présidents et Secrétaires des Comités techniques de l'ISO.

6 et 7 juin – Peter Clark est nommé au Conseil de la Commission panaméricaine des normes techniques (COPANT) au cours de l'Assemblée générale COPANT 2003 de la Commission tenue à Kingston, en Jamaïque.

7 juillet – Le CCN et l'Association canadienne des laboratoires d'analyse environnementale (ACLAE) signent avec le ministère de l'Environnement de l'Ontario une entente officialisant leurs relations dans le domaine des services d'accréditation des laboratoires de la Province, ainsi que le prévoit la *Loi sur la salubrité de l'eau potable de l'Ontario.*

13 août – Le CCN lance son Programme d'accréditation des Organismes d'inspection.

17 août – Kevin McKinley, Directeur des Normes est nommé Secrétaire général adjoint de l'ISO. Son entrée en fonctions a lieu le 17 novembre.

24 et 25 août – Le Comité national du Canada de la CEI (CNC/CEI), qui compte parmi ses membres des employés du CCN, a assisté au Mexique à la réunion trinationale (Canada-États-Unis-Mexique) de la CEI.

8 septembre – Peter Clark, le Directeur général, prononce devant le Conseil canadien des laboratoires indépendants un discours sur le thème : nouvelle orientation des activités d'accréditation – point de vue du CCN.

15-20 septembre – Le Canada assiste à Buenos Aires, en Argentine, à la 26e Assemblée générale de l'ISO.

22 septembre – Peter Clark, Directeur général, fait à Genève une présentation devant l'ISO/TC 224, comité technique intitulé *Activités de service relatives aux systèmes d'alimentation en eau potable et aux systèmes d'assainissement - Critères de qualité du service et indicateurs de performance*, au cours de laquelle il souligne la participation du CCN à la préparation de la *Loi sur la salubrité de l'eau potable de l'Ontario.*

7 octobre – Le Directeur général, Peter Clark, prononce un discours à Ottawa au cours de la plénière du Conseil consultatif canadien sur les normes de télécommunications.

12-17 octobre – Le CCN accueille à Montréal, au Québec, la 67e Réunion générale de la Commission électrotechnique internationale (CEI), au cours de laquelle Peter Clark est élu au Conseil de direction de la Commission.

14 octobre – Le CCN souligne la Journée mondiale de la normalisation en publiant un numéro spécial de *CONSENSUS* sous le thème *Des normes pour un Village global.* Il y est question du phénomène de la normalisation et du rôle essentiel joué par le milieu de la normalisation dans les efforts d'adaptation à un monde en constante évolution.

3 novembre – Le CCN dévoile au public son tout nouveau site Web qui contient un questionnaire de sondage en ligne pour permettre de recueillir les impressions des utilisateurs.

12-14 novembre – Le Directeur général, Peter Clark, visite le National Standards Authority of Ireland (NSAI) et rencontre les ministres de l'agriculture et de l'entreprise de l'Irlande.

19 novembre – Le CCN présente à Singapour, en Malaisie, un document intitulé *Application of IEC Standards in Technical Regulations – Situation in Canada* au cours du séminaire de l'Asia-Pacific Human Resources Development Seminar in Singapore, coparrainé par le Japanese Industrial Standards Committee et l'Asia-Pacific Regional Centre de la CEI.

25-28 novembre – Il signe l'Accord de reconnaissance multilatérale (AML) de la Pacific Area Cooperation (PAC) sur les SME, au cours de la 10e plénière du comité sur le développement des programmes (Developing Programs Committee) de la PAC, tenue à New Delhi, en Inde.

3 décembre – Il félicite Andrei Sulzenko, membre du Conseil du CCN, adjoint exécutif au sous-ministre adjoint d'Industrie Canada, à qui vient d'être décerné le Prix du Chef de la Fonction publique, catégorie Excellence en politiques.

10 décembre – Il félicite cette fois Wally Read, président du Comité consultatif sur les normes, désigné pour recevoir l'Ordre du Canada.

15 décembre – Il publie ses commentaires dans le cadre du processus de consultation de la stratégie quinquennale *ISO Horizon 2010, Des normes pour un monde durable.*

15 décembre – La période de transition vers la norme ISO 9001:2000 est arrivée à expiration. Désormais le CCN n'accréditera plus que les organisations qui enregistrent des sociétés selon cette nouvelle version de la norme.

En 2004

5 janvier – Dévoilement officiel du Programme d'accréditation des Organismes de certification des personnes (PAOCP)

5 janvier – Le Programme des membres du CCN publie un appel de candidatures pour les prix du CCN qui seront remis en novembre 2004.

14 janvier – Peter Clark, Directeur général, prend la parole à Ottawa devant une assemblée de membres de l'American Society for Quality (ASQ). Il présente ce jour-là un document intitulé : notre présence et son importance au sein de la normalisation du marché (trad. libre : Our Presence and its Value in Standardization within the Marketplace).

4 février – Le CCN adopte le Code de conduite de l'International Accreditation Forum (IAF) qu'il a préparé pour les Organismes d'accréditation membres.

4 février – Il signe avec le ministère fédéral des affaires économiques et du travail d'Autriche une entente en matière d'hébergement pour l'utilisation du service *Export Alerte!*.

5 février – Le Directeur général, Peter Clark, prend la parole au cours du 9th annual Environmental Seminar tenu à Calgary, en Alberta.

11 février – Le CCN fait parvenir son mémoire au Comité consultatif externe sur la réglementation intelligente (CCERI) du gouvernement.

2 mars – Le Secrétaire de l'ISO/CASCO, Graeme Drake, présente à Ottawa les principes, normes et guides régissant l'évaluation de la conformité dans le monde (trad. libre de : Principles, standards and guides for international conformity assessment).

11 mars – Peter Clark, Directeur général, prend la parole à Washington, aux É.-U., devant l'American National Standards Institute (ANSI) et le Conseil de l'ISO pour expliquer l'approche privilégiée par le Canada pour élaborer les positions à présenter à l'ISO.

25 mars – Le Directeur général prononce à Toronto un discours au cours de la Réunion du Council for Harmonization of Electrotechnical Standards of the Nations of the Americas (CANENA) (Consejo de Armonizacion de Normas Electronicas de las Naciones de America).

28 mars-2 avril – Le CCN coaccueille à Montréal, avec la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) et le Conseil consultatif canadien sur les normes de télécommunications (CCCNT), *Les normes de la formation en ligne : vers l'enrichissement et le partage du patrimoine éducatif.*

31 mars – Il renouvelle avec Commerce international Canada (CICan) – l'un des deux aspects de ce qui s'appelait MAECI et vient d'être scindé en deux, l'autre aspect ayant pour nom Affaires étrangères Canada (AEC) – son contrat lié au Point d'information de l'OMC/ALÉNA sur les Obstacles techniques au commerce (OTC) et l'Application des mesures sanitaires et phytosanitaires (MSP).

31 mars – Daniel Gagnier, membre du Conseil du CCN, a été nommé vice-président du même Conseil.

Profil de la société

Société d'État fédérale, le Conseil canadien des normes (CCN) gère le Système national de normes (SNN) du Canada.

La normalisation consiste en l'élaboration et l'application des normes – des publications qui établissent les pratiques, les exigences techniques et les terminologies adoptées pour les produits, les services et les systèmes. Les normes permettent d'améliorer la qualité, la sécurité et l'efficacité des méthodes et des produits, et constituent un élément essentiel de la technologie, de l'innovation et du commerce.

Le CCN assume diverses fonctions visant à assurer l'efficacité et le fonctionnement coordonné de la normalisation au Canada. Il représente en outre les intérêts du pays pour les questions liées aux normes tant à l'étranger qu'au sein des forums internationaux.

Sa mission

Le Conseil canadien des normes est une société d'État fédérale investie, en vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, de la mission suivante :

En vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation, le Conseil a pour mission d'encourager une normalisation efficiente et efficace au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative, et notamment :

a) d'encourager les Canadiens à participer aux activités relatives à la normalisation volontaire;
b) d'encourager la coopération entre les secteurs privé et public en matière de normalisation volontaire au Canada;
c) de coordonner les efforts des personnes et organismes s'occupant du Système national de normes, et de voir à la bonne marche de leurs activités;
d) d'encourager, dans le cadre d'activités relatives à la normalisation, la qualité, la performance et l'innovation technologique en ce qui touche les produits et les services canadiens;
e) d'élaborer des stratégies et de définir des objectifs à long terme en matière de normalisation.

Paragraphe 4.(1), *Loi sur le Conseil canadien des normes*, S.R.C. 1970, ch. 41 (1er suppl.), modifiée en 1996, ch. 24

Son parcours

En 1964, le gouvernement fédéral procédait à un examen complet des activités de normalisation du Canada. Cette étude a révélé l'existence d'un certain nombre de carences dans la façon dont le pays considérait la normalisation en termes de coordination, de planification à long terme, de soutien apporté par l'industrie et le gouvernement et de participation du Canada aux activités de normalisation internationale. La réaction du gouvernement a été de créer le Conseil canadien des normes en adoptant la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, qui recevait en 1970 la sanction royale.

En 1973, le Conseil canadien des normes (CCN) accréditait quatre Organismes d'élaboration de normes, dont trois sont toujours membres actifs du Système national de normes (SNN). C'est en 1980 qu'était accrédité le premier Organisme de certification, accréditation suivie un an plus tard de celle des deux premiers laboratoires. En 1993, étaient accrédités les trois premiers Organismes registraires de systèmes de management de la qualité. Ce fut le tour, quelques années plus tard, des Organismes registraires de systèmes de management environnemental, des Prestataires de cours de formation des auditeurs, puis des Organismes de certification des auditeurs.

Le CCN s'est mis à l'ouvrage en s'efforçant de refléter la meilleure image possible du Canada au sein des organismes de normalisation internationaux tels que l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique internationale (CEI). Le Canada occupait en 1972 un siège au sein du Conseil de l'ISO, et voyait en 1988 son premier représentant élu à la présidence de l'organisation.

Nous avons commencé à nous occuper d'information en 1973, date à laquelle nous avons publié notre premier livret. Après avoir entrepris en 1976 la vente des normes, l'organisme créait en 1977 ce qui allait devenir le Service d'information et de recherche.

En 1996, la *Loi sur le Conseil canadien des normes* faisait l'objet de modifications importantes à la suite d'une vaste consultation du public. Le nombre des membres de l'instance dirigeante de l'Organisme passait ainsi de 57 à 15. Il aurait désormais un champ d'activité comprenant l'environnement, les technologies de l'information, les ressources naturelles et le secteur des services. Les amendements apportés à la Loi l'autorisaient en outre à signer des accords de reconnaissance avec ses homologues étrangers et à conseiller le gouvernement fédéral sur les aspects liés aux normes des accords commerciaux internationaux.

Ces amendements étaient suivis de l'élaboration de la Stratégie canadienne de normalisation. Dévoilée en mars 2000, cette stratégie constitue un outil de direction et d'orientation sur la façon de recourir à la normalisation pour améliorer le bien-être social et économique des Canadiens. Ses recommandations continuent à servir de base à nos plans et stratégies.

En août 2002, paraissait dans la *Gazette du Canada* un décret habilitant le CCN à accréditer les Organismes d'évaluation de la conformité des pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Sa structure

Le Conseil du CCN

Les membres du Conseil de l'organisme sont nommés par le gouvernement fédéral et relèvent du Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie. Ce Conseil comprend un maximum de 15 membres : un président, un vice-président, un représentant du gouvernement fédéral, un représentant du Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes, deux représentants du Comité consultatif des provinces et territoires et neuf du secteur privé, parmi lesquels des Organismes non gouvernementaux.

Ses Comités consultatifs

Les Comités consultatifs du Conseil du CCN sont tels qu'ils permettent au Conseil d'avoir accès aussi bien à des conseils qu'à des renseignements et à des points de vue extrêmement divers. Deux de ces comités, le Comité consultatif des provinces et territoires et le Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes, ont été établis en vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, les autres ayant été créés par le Conseil lui-même.

Comité consultatif de l'évaluation de la conformité (CCEC)

Il fournit au Conseil conseils et soutien dans le cadre des Programmes d'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité de l'Organisme, notamment pour ce qui a trait aux guides, normes, activités et programmes nationaux et internationaux s'y rapportant. Les membres du CCEC sont issus des Organismes de réglementation, du gouvernement fédéral, de l'industrie, des Organismes d'évaluation de la conformité et du Comité sur les intérêts des consommateurs et du public. Le Comité consultatif canadien du CASCO, comité de l'ISO sur l'évaluation de la conformité, relève du CCEC.

Comité consultatif sur les normes (CCNor)

Ce comité s'intéresse aux questions liées à l'élaboration des normes nationales, régionales et internationales. Il favorise grandement la participation aux travaux d'élaboration des normes, incite à un recours généralisé au Système national de normes et voit au bon fonctionnement du Programme d'accréditation des organismes d'élaboration de normes du CCN. Le CCNor se compose de représentants appartenant à des Organismes d'élaboration de normes, des Organismes de réglementation, au gouvernement fédéral, à l'industrie, au Comité national du Canada de l'ISO, au Comité national du Canada de la CEI et au Comité sur les intérêts des consommateurs et du public.

Les membres du Conseil en place au cours de l'AF 2003-2004

Président : **Hugh Krentz**
Président-directeur général, Institut canadien de la construction en acier; directeur général, Steel Structures Education Foundation

Vice-président : **Daniel Gagnier**
Vice-président principal, Affaires générales et externes, chez Alcan Inc.

Charles Cipolla
Président, Rockwell Automation Canada

David Fardy
Directeur général, Protrans Personnel Services Inc.

Philippe Fontaine
Vice-président, Comité consultatif des provinces et territoires
Consultant dans les domaines de la normalisation et de la certification

Jacques Girard
Président, Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes
Directeur de la normalisation et de la certification, Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

Hans Konow
Président et chef de la direction, Association canadienne de l'électricité

Charles LaFlèche
Président-directeur général, Momentum Healthware

Danielle Laramée
Associée, directeur de la fiscalité pour l'est du Canada, Ernst & Young

David MacKinnon
Directeur général, Association des hôpitaux de l'Ontario

Suzanne Morin
Avocate principale, Loi de nature réglementaire, Bell Canada

James Reichert
Vice-président, Recherche et Affaires internationales, British Columbia Institute of Technology

Mark Schnell
Président, Comité consultatif des provinces et territoires
Directeur, Promotion commerciale, Saskatchewan Economic Development Corporation

Andrei Sulzenko
Adjoint exécutif au sous-ministre adjoint, Secteur politique, Industrie Canada

Yuen Pau Woo
Vice-président à la recherche et économiste en chef, Fondation Asie Pacifique du Canada

Structure du CCN, Conseil et comités compris

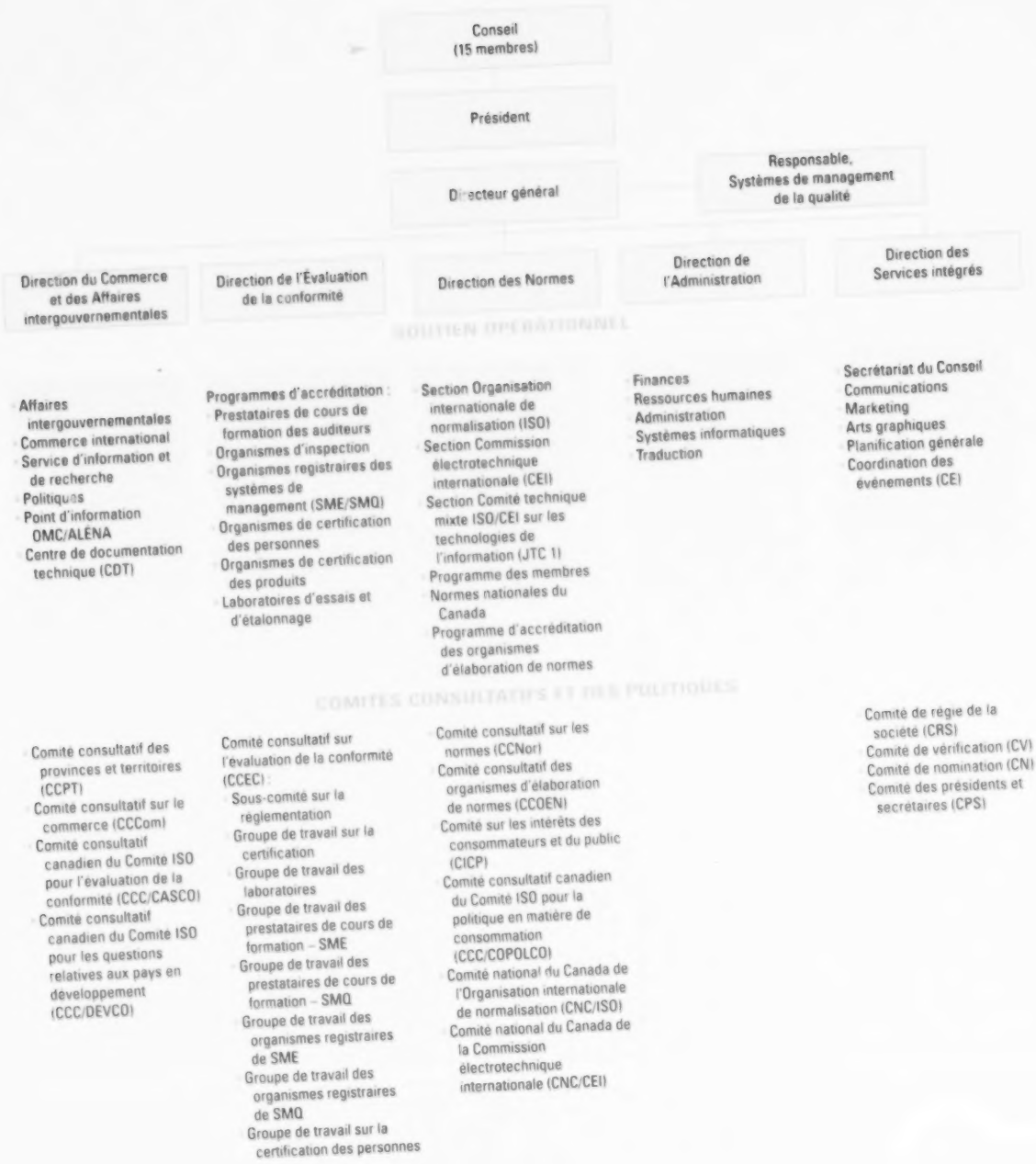
Conseil
(15 membres)
Président
Directeur général
Responsable,
Systèmes de management
de la qualité
Direction du Commerce et des Affaires intergouvernementales
Direction de l'Évaluation de la conformité
Direction des Normes
Direction de l'Administration
Direction des Services intégrés
SOUTIEN OPÉRATIONNEL
Affaires intergouvernementales
Commerce international
Service d'information et de recherche
Politiques
Point d'information OMC/ALENA
Centre de documentation technique (CDT)
Programmes d'accréditation :
Prestataires de cours de formation des auditeurs
Organismes d'inspection
Organismes registraires des systèmes de management (SME/SMQ)
Organismes de certification des personnes
Organismes de certification des produits
Laboratoires d'essais et d'étalonnage
Section Organisation internationale de normalisation (ISO)
Section Commission électrotechnique internationale (CEI)
Section Comité technique mixte ISO/CEI sur les technologies de l'information (JTC 1)
Programme des membres
Normes nationales du Canada
Programme d'accréditation des organismes d'élaboration de normes
Finances
Ressources humaines
Administration
Systèmes informatiques
Traduction
Secrétariat du Conseil
Communications
Marketing
Arts graphiques
Planification générale
Coordination des événements (CE)
COMITÉS CONSULTATIFS ET DES POLITIQUES
Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT)
Comité consultatif sur le commerce (CCCom)
Comité consultatif canadien du Comité ISO pour l'évaluation de la conformité (CCC/CASCO)
Comité consultatif canadien du Comité ISO pour les questions relatives aux pays en développement (CCC/DEVCO)
Comité consultatif sur l'évaluation de la conformité (CCEC) :
Sous-comité sur la réglementation
Groupe de travail sur la certification
Groupe de travail des laboratoires
Groupe de travail des prestataires de cours de formation – SME
Groupe de travail des prestataires de cours de formation – SMQ
Groupe de travail des organismes registraires de SME
Groupe de travail des organismes registraires de SMQ
Groupe de travail sur la certification des personnes
Comité consultatif sur les normes (CCNor)
Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes (CCOEN)
Comité sur les intérêts des consommateurs et du public (CICP)
Comité consultatif canadien du Comité ISO pour la politique en matière de consommation (CCC/COPOLCO)
Comité national du Canada de l'Organisation internationale de normalisation (CNC/ISO)
Comité national du Canada de la Commission électrotechnique internationale (CNC/CEI)
Comité de régie de la société (CRS)
Comité de vérification (CV)
Comité de nomination (CN)
Comité des présidents et secrétaires (CPS)

Ce comité traite des questions liées au commerce interprovincial et international, dont des accords commerciaux tels que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et celui de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les membres du CCCom sont issus des Organismes d'évaluation de la conformité, du gouvernement fédéral, de l'industrie et d'autres comités consultatifs du Conseil. Le Comité consultatif canadien du DEVCO, comité de l'ISO sur les questions relatives aux pays en développement, relève du CCCom.

Le CNC/CEI représente le Canada au sein de la CEI. Il gère les travaux des 113 comités canadiens qui participent aux travaux techniques de la CEI. Les travaux de ce comité vont dans le sens des activités nationales à travers les caractéristiques de chacun de ses membres. Les membres du CNC/CEI représentent l'industrie, les Organismes d'élaboration de normes, le gouvernement fédéral, les organismes de réglementation de l'électricité, le Comité sur les intérêts des consommateurs et du public et le Comité consultatif des provinces et territoires.

Le CNC/ISO est composé de Canadiens qui participent aux travaux des comités de régie de l'ISO. Il gère les travaux de 315 comités représentant le Canada au sein de comités techniques de l'ISO. Ses membres sont issus de l'industrie, des Organismes d'élaboration de normes, du gouvernement fédéral, du Comité sur les intérêts des consommateurs et du public et du Comité consultatif des provinces et territoires.

Ce comité s'occupe des questions intéressant les consommateurs et de questions sociales, notamment celles liées à la santé, à la sécurité et à l'environnement. Ses membres représentent les consommateurs, les organismes voués à la protection de l'environnement, les syndicats, le monde de l'enseignement, les organismes de santé et de sécurité du travail, les Organismes d'élaboration de normes et le gouvernement fédéral. Le Comité consultatif canadien du COPOLCO, comité de l'ISO sur la politique en matière de consommation, relève du CICP.

Ce comité examine les questions de normalisation vues sous l'angle des gouvernements provinciaux et territoriaux. Il favorise la collaboration et la communication entre les provinces, les territoires et le Conseil canadien des normes et incite les gouvernements provinciaux et territoriaux à participer aux travaux du Système national de normes. Le CCPT se compose de représentants nommés par chacun des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Ce comité examine les questions de normalisation vues sous l'angle des Organismes d'élaboration de normes (OEN) accrédités par le CCN. Il favorise en outre la collaboration et la communication entre les OEN et le CCN. Les membres du CCOEN sont nommés par les Organismes d'élaboration de normes accrédités.

Sa régie

L'instance dirigeante du CCN, appelée Conseil, est responsable de l'orientation stratégique de l'organisation, qui assure la réalisation de son mandat, et de celle que devront prendre les questions de régie. Cette responsabilité comprend l'accréditation des Organismes d'élaboration de normes et des Organismes d'évaluation de la conformité, l'approbation des normes proposées comme Normes nationales du Canada (NNC), l'adoption de politiques régissant les programmes et les services du CCN et l'approbation des budgets et des états financiers vérifiés. Le Conseil travaille en étroite collaboration avec le Directeur général et la Direction à l'élaboration des plans et stratégies de l'Organisme qui s'y rattachent.

Il y a eu certains changements au sein du Conseil ces deux dernières années : ce dernier compte à présent un vice-président; six de ses membres sont nouveaux; certains autres se sont vu attribuer un nouveau mandat. Grâce aux pratiques d'ouverture et de transparence adoptées par le gouvernement dans le cadre des nominations aux conseils de direction des sociétés d'État, le CCN a pu jouer un certain rôle dans le processus de sélection, de nomination et de recrutement des nouveaux membres. En soumettant à ce dernier les Critères de sélection des membres du Conseil, le CCN a en quelque sorte collaboré avec lui pour permettre la nomination de personnes d'un calibre exceptionnel.

Au cours de l'année écoulée, les membres du Conseil ont plus que jamais eu à assumer leur rôle de coordonnateur des activités de la société et se sont consacrés à la surveillance et à la mise à jour de la stratégie d'orientation du CCN et du SNN. Le renouvellement de la Stratégie canadienne de normalisation (SCN) fera cette année encore partie des priorités du CCN sous la forme de la mise à jour de la SCN et de la réalisation du Plan d'entreprise.

À l'interne, le CCN s'est livré cette année encore aux activités liées à la gestion du risque, par exemple dans le cadre de son programme d'audit des Systèmes de management de la qualité (SMQ) des directions et divisions de son organisation. Il a également mené des audits internes selon le plan soumis par les auditeurs externes du CCN. C'est par le biais du Comité de régie de la société et du Comité de vérification du Conseil que les audits sont présentés et contrôlés. En vertu des exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, aura lieu au cours de la prochaine année financière l'examen spécial, quinquennal, du CCN, au cours duquel seront examinés en fonction du dernier examen du genre mené en 1999 les progrès réalisés. Au cours de l'année écoulée, les employés et les membres du Comité de vérification du Conseil ont examiné la proposition faite au sujet de l'audit en question.

Dans l'esprit des nouvelles pratiques de divulgation en vigueur à l'échelle du gouvernement, le CCN a pris l'initiative de publier dans

son site Web tout ce qui a trait aux dépenses associées aux déplacements, à l'accueil et autres engagées par les personnes nommées par son Président et son Directeur général. Le CCN tient à préciser qu'il appuie ces pratiques, même si cette information était déjà dans le passé présentée au Comité de vérification.

Le Comité de régie de la société

Le Comité de régie de la société du Conseil du CCN gère le fonctionnement du Conseil et de ses Comités consultatifs. Ses fonctions et responsabilités consistent en l'examen et l'approbation des responsabilités, des objectifs et du rendement du Directeur général, des responsabilités et des objectifs du Président; en l'examen des lignes directrices régissant les conflits d'intérêts, de la structure et des attributions des Comités consultatifs du CCN, du rendement du Conseil et de ses comités; en l'examen du processus suivi par le Conseil pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités. Les membres de ce Comité s'assurent en outre que l'organisme demeure informé des questions de régie nouvelles qui doivent être considérées par le Conseil. Ce Comité est constitué de cinq membres du Conseil, parmi lesquels le président.

Au cours de l'année écoulée, le Comité de régie de la société du CCN s'est réuni tous les trois mois en vue de planifier les activités suivantes, qu'il a ensuite réalisées, activités dont il a fait rapport au Conseil.

- Il a suivi de près avec le bureau du ministre de l'Industrie le processus de nomination des membres du Conseil, en particulier celui de nomination du vice-président.
- Il a examiné les résultats de la séance d'orientation du CCN et de formation offerte par le Bureau du Conseil privé aux nouveaux membres du Conseil.
- Au Code sur les conflits d'intérêts des membres du Conseil du CCN, il a ajouté un document d'orientation et établi une exigence d'approbation annuelle liée au Code.
- Il a préparé un formulaire de déclaration d'absence de conflit d'intérêts à l'intention des membres des Comités consultatifs du CCN et modifié la composition et les attributions de certains comités.
- Dans le tableau de responsabilités en matière de décision du Conseil, il a inséré des points exigeant l'examen et l'approbation (ou l'un ou l'autre) du Conseil et de ses comités permanents.
- Il a, en consultation avec le Bureau du conseiller en éthique, revu la procédure de traitement par le CCN des demandes d'information et de la représentation.
- Il a reconsidéré le rôle et les responsabilités des membres du Conseil qui participent aux travaux des Comités consultatifs du CCN.
- Il a revu les calendriers d'accréditation et de réaccréditation ainsi que la prestation des services dans les deux langues officielles dans le cadre des Programmes d'accréditation du CCN.
- Il a reconsidéré les mesures prises par le personnel dans le domaine de la Divulgation interne d'information concernant des actes fautifs au travail.
- Organisant une réunion commune annuelle pour l'examen des questions d'intérêt mutuel et afin d'éviter le double emploi dans certains domaines, il a amélioré sa façon de communiquer avec les membres du Comité de vérification.
- Il a étudié les résultats des audits internes des Systèmes de management de la qualité (SMQ) du CCN.
- Il a examiné la description de tâches, les objectifs et le rendement du Directeur général, ainsi que ceux de l'organisation toute entière.

Le Comité de vérification

Le Comité de vérification (CV) du CCN surveille la gestion financière de l'Organisation. Son rôle et ses responsabilités consistent en ce qui suit : examiner et présenter des recommandations sur les éléments financiers du Plan d'entreprise

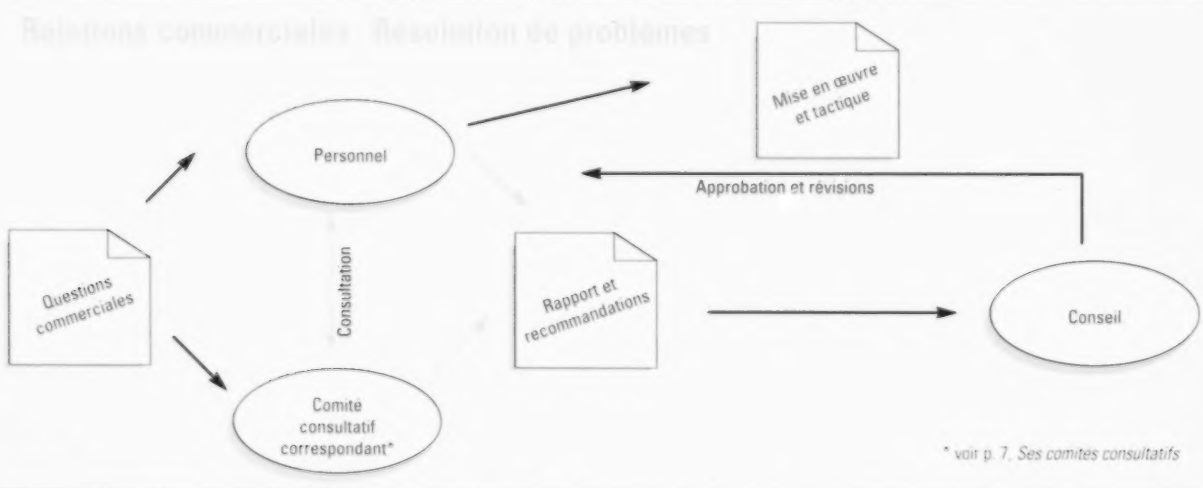

* voir p. 7, *Ses comités consultatifs*

(plan opérationnel quinquennal) et du Rapport annuel (états financiers vérifiés) et sur les dépenses annuelles, le budget des immobilisations et les états financiers trimestriels. Ses membres sont chargés d'évaluer l'efficacité des contrôles internes et les zones de risque potentiel et de présenter des recommandations à cet égard, et ce, en vue de conseiller le Conseil sur les audits internes et les examens spéciaux et de contrôler les mesures prises par la direction à la suite de l'examen de ces plans et rapports.

Dans le cadre des modifications de la composition du Conseil, le Comité de vérification du CCN a subi quelques changements en fonction des recommandations contenues dans les *Lignes directrices à l'intention des comités de vérification des sociétés d'état et autres entreprises publiques* du Conseil du Trésor et comprend actuellement une diversité de membres possédant une bonne expertise dans le domaine des finances, de la comptabilité et de l'administration des affaires, parmi lesquels deux comptables agréés.

Voici quelles ont été les activités du CV au cours de l'année, des activités sur lesquelles il fait rapport au Conseil :

- Il a recommandé au Conseil l'approbation du budget annuel du CCN, de son plan opérationnel quinquennal (élément financier du Plan d'entreprise) et des états financiers vérifiés.
- Il a examiné les états financiers trimestriels, en particulier ce qui trait aux résultats en matière de recouvrement des coûts associés à chacun des programmes d'évaluation de la conformité.
- Il a examiné avec le personnel du bureau du vérificateur général la proposition d'approche liée à l'examen spécial quinquennal du CCN.
- Il a examiné les dépenses trimestrielles des cadres supérieurs de l'organisation associées aux déplacements et à l'accueil, l'attestation de conformité des dépenses aux termes des lignes directrices en matière de finances établies par le greffier du Conseil privé pour les personnes nommées par le gouverneur en conseil et recommandé au Conseil d'approuver les pratiques proactives de divulgation dans le site Web du CCN de ce genre d'information.
- Il a examiné les résultats des deux audits internes qui ont été menés et comparé les progrès réalisés à ceux proposés dans les recommandations d'audit.
- Il a revu la politique du CCN en matière de sécurité des technologies de l'information.
- Il a examiné les résultats finaux des principaux indicateurs de rendement du CCN et constaté les progrès réalisés.
- Il a examiné les plans budgétaires relatifs à l'accueil de réunions nationales et internationales.

Le Comité de nomination du Conseil fixe la date des réunions en fonction du calendrier prévu pour l'examen des mises en candidature et les recommandations de candidats désireux d'appartenir à un comité consultatif du CCN s'occupant de la politique relative aux normes (à l'échelon national et international), du commerce, de l'évaluation de la conformité et de l'intérêt des consommateurs et du public. Il a pour mandat d'assurer une répartition des intérêts permettant à ces comités de fonctionner de façon à la fois efficace et efficiente. Le Comité se compose de membres du Conseil et d'employés de façon à ce que les points de vue et intérêts soient équitablement répartis entre les personnes désignées pour siéger.

Le personnel

Les stratégies et politiques établies par le Conseil sont mises en œuvre par un effectif de 89 employés, qui travaillent à Ottawa, dans les bureaux de l'organisme.

Directeur général : **Peter Clark**

Trésorier, Directeur de l'Administration : **Rick Parsons**
La Direction de l'Administration fournit au CCN des services administratifs et de gestion. Parmi ces fonctions, notons les Finances, l'Administration, les Ressources humaines, les Systèmes informatiques et la Traduction.

Directeur : **Pat Paladino**
Par le biais des programmes d'accréditation du CCN intéressant les laboratoires d'essais et d'étalonnage, les Organismes de certification des produits et des personnes, les Organismes registraires de systèmes de management environnemental et de la qualité, les Organismes d'inspection et les Prestataires de cours de formation des auditeurs, la Direction de l'Évaluation de la conformité assure un service d'évaluation de la conformité.

Secrétaire générale, Directrice des Services intégrés : **Sandra Watson**
La Direction des Services intégrés procure au Conseil et à ses Comités consultatifs un soutien en matière de secrétariat. Elle coordonne en outre la planification générale et le processus de rapports, et offre à l'organisme des services de marketing et de communication.

Directrice : **Elva Nilsen**
La Direction du Commerce et des Affaires intergouvernementales rédige les politiques, gère le Service d'information et de recherche, le Centre de documentation technique et le Point d'information de l'OMC/ALÉNA. Elle encourage les gouvernements et les Organismes de réglementation à recourir aux normes, fait les recherches liées aux normes et coordonne les activités liées au commerce international.

Directeur : **Michel Bourassa**
Cette Direction gère la participation du Canada aux activités de l'ISO, de la CEI, des organismes régionaux de normalisation et le

Programme des membres. Elle approuve les Normes nationales du Canada et gère le programme d'accréditation des organismes canadiens d'élaboration de normes.

Ses activités

Le Conseil canadien des normes réalise ses travaux dans trois domaines principaux.

Normes

Le CCN accrédite les organismes qui élaborent les normes au Canada. (L'accréditation est le moyen de vérifier si une organisation possède la compétence nécessaire pour s'acquitter d'une fonction particulière. Les programmes d'accréditation du CCN s'appuient sur des normes et guides reconnus partout dans le monde.)

Les Organismes d'élaboration de normes accrédités soumettent leurs normes pour les faire approuver en tant que Normes nationales du Canada. Pour une norme, cette désignation indique qu'elle est devenue officiellement une norme canadienne dans un domaine particulier. Cela veut dire également que le processus d'élaboration qui est à l'origine de cette norme répond à certains critères spécifiques. Les Normes nationales du Canada peuvent avoir été élaborées au Canada ou être issues de l'adoption de normes internationales auxquelles ont été ou non apportées des modifications.

Sur la scène internationale, le CCN coordonne la participation du Canada aux activités de l'ISO et de la CEI, deux des organismes de normalisation volontaire les plus importants du monde, et à celles des organismes de normalisation régionaux. Il encourage aussi au Canada l'adoption et l'application de normes internationales.

Évaluation de la conformité

L'évaluation de la conformité est la pratique qui consiste à déterminer si un produit, un service ou un système répond aux exigences d'une norme donnée. Le CCN accrédite les six catégories suivantes d'organismes d'évaluation de la conformité :

- Laboratoires d'essais et d'étalonnage
- Organismes registraires de systèmes de management
- Organismes de certification des personnes
- Organismes de certification des produits
- Organismes d'inspection
- Prestataires de cours de formation des auditeurs

Le CCN est également membre d'un certain nombre d'organisations qui élaborent des ententes visant à assurer l'acceptation internationale des résultats d'évaluation de la conformité.

Consultation et Affaires intergouvernementales

Le CCN informe les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les organismes industriels et les organismes non gouvernementaux sur les normes et l'évaluation de la conformité liés aux aspects des politiques commerciales et réglementaires. Il a entre autres pour but d'encourager les gouvernements et les industries à recourir davantage au SNN dans les activités réglementaires et la négociation des accords commerciaux.

À travers son site Web, son Service d'information et de recherche et son Centre de documentation technique, il met à la disposition des Canadiens une information, la plus complète et la plus actuelle possible, sur les normes, la réglementation technique et l'évaluation de la conformité au Canada et dans le monde. Le CCN sert en outre de Point d'information de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain (OMC/ALÉNA).

RELATIONS ENTRETENUES AVEC LE RESTE DU MONDE

Le Conseil canadien des normes travaille en étroite collaboration avec ses homologues des Amériques, des pays côtiers du Pacifique et des autres régions du monde. Dans le tableau suivant, vous trouverez le nom des organismes avec lesquels le CCN demeure en relations étroites et celui des organisations dont il est membre :

Scène internationale	Scène régionale
• Organisation internationale de normalisation (ISO) • Commission électrotechnique internationale (CEI)	• Pacific Area Standards Congress (PASC) • Pan American Standards Commission (COPANT) • Asia-Pacific Steering Group (de la CEI)
• International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC) • International Accreditation Forum (IAF) • IECEE – Système CEI d'essais de conformité aux normes de sécurité de l'équipement électrique – Méthodes OC • IECEx – Méthode de la CEI pour la certification de conformité aux normes des matériels électriques destinés à fonctionner en atmosphère explosive	• Asia Pacific Laboratory Accreditation Cooperation (APLAC) • Interamerican Accreditation Cooperation (IAAC) • Comité nord-américain d'étalonnage (CNAÉ) • Pacific Accreditation Cooperation (PAC) • European Cooperation for Accreditation (EA) • The Southern African Development Community (SADC) • US National Cooperation for Laboratory Accreditation (NACLA)
• Organisation mondiale du commerce (OMC)	• Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) • Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) • Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA)

Cadre d'exploitation et contexte

C'est l'évolution politique, économique et sociale des contextes canadien et mondial qui détermine, en le définissant, le milieu dans lequel opère le Conseil canadien des normes. La mondialisation, des solutions normatives en constante évolution, les tendances en matière de politiques publiques, une démographie changeante, l'apparition de nouvelles technologies de l'information et les préoccupations liées à l'environnement ne sont là que quelques-unes des questions qui influent sur ce milieu.

Grâce aux contacts noués, et de plus en plus étroits avec le temps, s'érigent des ponts entre les réalisations du CCN et celles de ses partenaires du SNN. Faisant face à de nouvelles réalités, le CCN s'efforce de maintenir les contacts, tout en continuant à explorer le milieu pour s'en faire de nouveaux.

Faire les contacts à l'échelle mondiale

Le rôle du Canada dans les travaux de normalisation internationale fait certes partie du mandat du Conseil canadien des normes, qui lui a été confié il y a plus de trente (30) ans, mais il a pris ces dix dernières années une importance considérable. L'Organisme se consacre en grande partie au développement des travaux d'élaboration de normes, préconisant le recours à des solutions mondiales en matière d'accréditation et facilitant la participation du Canada au processus de normalisation internationale et à tous ceux ayant trait au commerce. Dans la réalisation de ces travaux, le CCN est confronté à diverses difficultés.

Les activités de normalisation se déroulent à divers paliers et par le biais de différentes organisations. Pour demeurer en contact, le Canada doit y jouer comme à l'accoutumée un rôle actif en participant aux travaux d'organisations et de comités tant internationaux que régionaux. Cette participation est nécessaire pour le Canada, si ce dernier souhaite faire partie d'accords multilatéraux (AML) et compte pouvoir rehausser son image aux yeux de ses partenaires du milieu de la normalisation internationale. Une telle participation est par ailleurs indispensable pour faire en sorte que les pratiques de normalisation adoptées dans le monde puissent convenir dans notre pays et que les programmes du CCN demeurent conformes aux exigences internationales.

Pour le CCN et ses homologues du monde entier, il est essentiel de réussir à généraliser la reconnaissance des pratiques liées aux normes et des pratiques d'évaluation de la conformité. Pour ce faire, le CCN doit toujours négocier de nouvelles ententes de reconnaissance à l'étranger des organisations qu'il accrédite. Il ne saurait se passer de ce genre de relations pour demeurer en conformité avec les clauses de l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et des autres accords visant à réduire les obstacles non tarifaires au commerce.

La tendance à l'harmonisation mondiale des pratiques de normalisation permet au CCN d'avoir la chance de comparer sa performance à celle de ses homologues du monde entier. On fait appel au processus d'évaluation par les pairs pour mesurer le degré de conformité aux exigences des Accords de reconnaissance mutuelle (ARM), un processus qui offre au CCN l'occasion de recevoir les commentaires et les recommandations indispensables pour être en mesure d'améliorer ses pratiques.

La volonté d'harmoniser les pratiques à l'échelle mondiale est un travail fort enrichissant. Mais les ressources financières et humaines qu'il exige sont considérables. Grâce aux technologies de l'information et des communications, il a été possible de répondre à un certain nombre d'exigences logistiques qu'implique la coopération internationale. Ce qui n'exclut pas l'importance d'une participation régulière à des réunions en personne pour continuer à exercer une influence et se faire de nouveaux contacts. Le CCN doit de surcroît disposer des ressources adéquates pour pouvoir honorer les obligations en matière d'accueil qui sont les siennes en tant qu'organisme membre engagé dans les travaux de forums internationaux et régionaux.

Notons aussi la grande détermination du CCN à se faire des relations avec les nouvelles économies. Pour permettre aux pays en développement de combler le fossé qui les sépare des autres dans le domaine technique et des finances et les empêche souvent de pouvoir participer aux activités internationales de normalisation et aux échanges internationaux, le CCN est amené à rechercher des partenariats avec d'autres Organismes non gouvernementaux (ONG) et des organismes subventionnaires engagés dans la réalisation de projets de développement économique et social.

Faire les contacts à l'échelle nationale

Le Conseil canadien des normes n'a pas comme seule préoccupation en matière de contacts l'échelle internationale; il

s'emploie aussi à établir des relations au sein même du pays. Les gouvernements et le secteur privé estiment l'un et l'autre de plus en plus importants les avantages de la normalisation comme outil de transparence fiable et rentable, qui témoigne de leur détermination à doter le Canada de produits et services à la fois sûrs et de qualité, et ce, soit par le biais de la normalisation volontaire et de l'évaluation de la conformité, soit comme alternative à la réglementation ou y jouant le rôle de complément. Dans un monde changeant, le CCN doit avant tout resserrer les liens existants et chercher à en établir de nouveaux au sein du gouvernement, des PME, de l'industrie, des groupes de consommateurs et autres groupes d'intérêts particuliers qui forment le Système national de normes.

En tant qu'organisme national de normalisation du Canada et de société d'État fédérale, le CCN travaille en collaboration étroite avec le Gouvernement du Canada dans des domaines d'intérêt mutuel, par exemple dans la réalisation du projet de Stratégie d'innovation d'Industrie Canada, dans le domaine des émissions de gaz à effet de serre, des changements climatiques, de la salubrité des aliments et de l'eau et dans la réalisation du projet de Réglementation intelligente.

Comme en témoigne son initiative de Réglementation intelligente, le gouvernement fédéral envisage une alternative à la réglementation, l'occasion plus que jamais pour le CCN de mettre en évidence les avantages et l'importance qu'il y a à appliquer le processus de normalisation aux travaux de réglementation. Dans ces efforts, le CCN rencontre un certain nombre d'obstacles, par exemple la mauvaise interprétation des normes que se fait le public et le besoin de mieux quantifier l'économie que peuvent compter réaliser les Organismes de réglementation en ayant recours au modèle normatif et en encourageant les intéressés du Canada concernés (importateurs, exportateurs et consommateurs) à s'engager plus activement dans les travaux réglementaires.

La participation du CCN à la réalisation de ces projets est déterminante pour mieux faire connaître les normes et l'évaluation de la conformité et favoriser l'intégration du processus de normalisation dans les travaux d'élaboration des politiques publiques. Il revient au CCN la tâche de prévoir les ressources nécessaires ici en fonction de la demande. Là encore, le CCN doit chercher à établir les partenariats qui lui permettront de rentabiliser au maximum ces travaux, de façon à ce qu'ils soient le plus efficaces possible.

Le CCN doit de plus consolider les bases existantes. Au cours de l'année à venir, il devra dans ses travaux de renouvellement de la Stratégie canadienne de normalisation (SCN) traiter avec précision des objectifs de l'établissement des contacts en question. Pour tirer parti du succès de la première SCN, le CCN doit disposer des ressources nécessaires pour concrétiser une vision nationale de la normalisation axée sur les intéressés.

S'il est essentiel dans le cadre des travaux de normalisation mondiale d'établir d'autres ententes de reconnaissance internationale de l'accréditation, il faut noter que d'un autre côté la participation du Canada à ce genre d'accords risque d'affecter l'effectif de la clientèle de base des services d'accréditation. Et si selon certains règlements les organisations doivent obtenir

En 2003-2004 :

Avril 2003 :	Sous-comité du Comité technique mixte de l'ISO/CEI, *Techniques de sécurité des technologies de l'information* (ISO/CEI/JTC 1/SC 27), dans la ville de Québec, au Québec; Sous-comité du Comité technique de l'ISO, *Equipements individuels pour les sapeurs-pompiers* (ISO/TC 94/SC 14), à Winnipeg, au Manitoba; Sous-comité du Comité technique mixte de l'ISO/CEI, *Biométrie* (ISO/CEI/JTC 1/SC 37), à Ottawa, en Ontario
Mai 2003 :	Conférence de l'ISO pour le travail en réseau, à Ottawa, en Ontario
Septembre 2003 :	Sous-comité du Comité technique de l'ISO, *Conception, construction, marquage et essais* (ISO/TC 153/SC 1), à Mont-Tremblant, au Québec; Comité technique de l'ISO, *Activités de service relatives aux systèmes d'alimentation en eau potable et aux systèmes d'assainissement* (ISO/TC 224), à Ottawa, en Ontario; Sous-comité du Comité technique de l'ISO, *Gestion de la sécurité et opérations bancaires générales* (ISO/TC 68/SC 2), à Toronto, en Ontario
Octobre 2003 :	Réunion générale de la Commission électrotechnique internationale (CEI), à Montréal, au Québec (avec la tenue de 11 réunions de Comités de régie, 35 réunions de Comités d'études et de Sous-comités et un certain nombre de réunions de Groupes de travail)
Février 2004 :	Comité technique et de formation des évaluateurs de pairs de l'International Accreditation Forum (IAF), à Vancouver, en Colombie-Britannique
Mars 2004 :	Sous-comité du Comité technique mixte de l'ISO/CEI, *Technologies pour l'éducation, la formation et l'apprentissage* (ISO/CEI/JTC 1/SC 36), à Montréal, au Québec
Mars 2004 :	Réunion du Comité exécutif de l'International Accreditation Forum (IAF), à Vancouver, en Colombie-Britannique

Projets d'accueil d'événements nationaux et internationaux :

Mai 2004 :	Pacific Area Standards Congress (PASC), à Vancouver, en Colombie-Britannique
Juillet 2004 :	Réunion du Comité exécutif de l'Interamerican Accreditation Cooperation (IAAC), à Ottawa, en Ontario
Novembre 2004 :	Conférence du Système national de normes (SNN), à Calgary, en Alberta
Mai 2005 :	Comité pour la politique en matière de consommation de l'ISO (ISO/COPOLCO), à Toronto, en Ontario

l'accréditation du CCN (par exemple dans le cas du Système canadien d'évaluation de la conformité des instruments médicaux de Santé Canada, SCECIM), la plupart d'entre elles sont libres de se faire accréditer par d'autres signataires de ces ARM.

Pour assurer le succès du Système national de normes, il faut sans cesse tenter d'attirer des personnes qualifiées et enthousiastes à qui confier le rôle de représentants du Canada à divers niveaux des travaux de normalisation. Nombreux sont les membres engagés dans ces activités, rappelons-le, qui approchent de la retraite. C'est pourquoi le CCN doit envisager d'en chercher de nouveaux dans d'autres secteurs, moins traditionnels, et adopter de nouvelles tactiques pour attirer des personnes qualifiées et conserver un effectif nombreux. Mais ce n'est pas tout. Il lui faut, par ailleurs, régler les problèmes de coûts associés à la participation aux travaux d'élaboration de normes internationales.

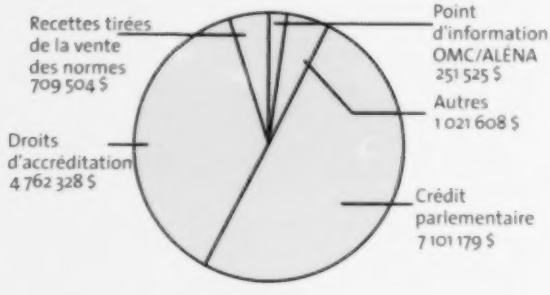
Recettes tirées de la vente des normes 709 504 $
Point d'information OMC/ALENA 251 525 $
Autres 1 021 608 $
Droits d'accréditation 4 762 328 $
Crédit parlementaire 7 101 179 $

Total des recettes : 13 846 144 $

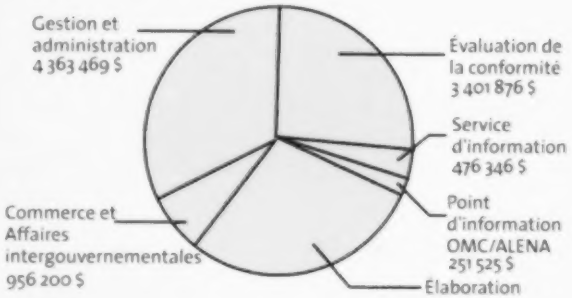
Gestion et administration 4 363 469 $
Évaluation de la conformité 3 401 876 $
Service d'information 476 346 $
Point d'information OMC/ALENA 251 525 $
Commerce et Affaires intergouvernementales 956 200 $
Élaboration des normes 4 251 742 $

Total des dépenses : 13 701 158 $

Fonctionnement de la société par secteur d'activité

Le Conseil canadien des normes s'efforce actuellement de rationaliser son processus de planification stratégique et de préparation des rapports, pour mieux mettre en évidence les résultats obtenus par rapport aux prévisions. Compte tenu de la diversité de ses rôles et responsabilités, c'est pour lui tout un défi. Ça ne l'a cependant pas empêché d'obtenir des résultats fort encourageants.

Pour mesurer les progrès réalisés, le CCN s'appuie sur le contenu de deux documents importants : la Stratégie canadienne de normalisation (SCN) et le Sommaire du Plan d'entreprise. Le premier présente l'orientation générale du Système national de normes (SNN), qu'il gère, le second fixe les objectifs généraux et les indicateurs de rendement spécifiques de l'Organisme. Ce dernier a entamé le processus de renouvellement de la SCN (la première version en ayant été dévoilée en 2000), qu'il compte pouvoir achever l'an prochain (en 2005).

Indicateur de rendement

Résultat et perte nets par rapport à l'ensemble du budget

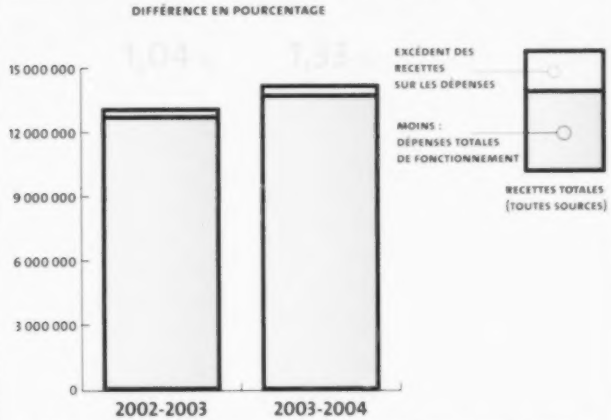

Le CCN est demeuré cette année encore dans les limites, supérieures et inférieures, de 1,5 % de son budget et a réalisé, en effet, un bénéfice net de 144 986 $.

Source : Division des Finances du CCN

Au cours de l'année écoulée, le CCN a préparé son Plan d'entreprise à partir de son Plan stratégique quinquennal. Le Plan stratégique sera, au cours de l'AF 2004-2005, incorporé au Plan d'entreprise. Le CCN évitera de réaliser plusieurs fois le même travail et sera ainsi en accord avec les autres agences gouvernementales pour ce qui est des pratiques en vigueur dans le domaine de l'élaboration des Plans.

Pour raffiner encore la rationalisation du processus de préparation des rapports annuels, le CCN a retenu cette année moins d'objectifs généraux et d'Indicateurs de rendement (IR) qu'il n'y en a dans le Plan d'entreprise de la même année. Il contrôle les Principaux indicateurs de rendement (PIR) et les ajuste en s'efforçant d'établir des repères susceptibles d'être utiles plus tard pour fixer les nouveaux objectifs et obtenir, au moyen du processus utilisé, des résultats plus significatifs. Le Comité de vérification du CCN suit les progrès réalisés dans ce domaine.

Le Conseil canadien des normes s'est, cette année encore, fixé des buts ambitieux pour parvenir à améliorer ses activités opérationnelles et commerciales. Il s'est par exemple employé à faire les contacts nécessaires pour améliorer le processus de normalisation volontaire et mieux faire connaître le rôle du Système national de normes.

L'année écoulée a été en grande partie consacrée à la préparation de l'accueil d'événements importants internationaux et nationaux. Un accueil fort bien reçu a couronné la longue période de préparatifs de la Réunion générale de la CEI, tenue à Montréal en octobre 2003, et celle de la Conférence de l'ISO pour le travail en réseau, qui a eu lieu à Ottawa en mai de la même année. Ces événements ont tous deux donné lieu à des commentaires très favorables de la part des participants qui ont répondu au questionnaire de sondage. On y félicitait, entre autres, le personnel du CCN pour son professionnalisme et ses capacités organisationnelles.

La préparation d'un certain nombre d'activités, dont la réunion annuelle du PASC, qui a eu lieu à Vancouver en mai 2004, et de la plénière du Comité pour la politique en matière de consommation de l'ISO (ISO/COPOLCO), qui aura lieu en mai 2005 à Toronto, a tenu occupé le personnel du CCN. Ce dernier s'activait déjà depuis

un certain temps à la préparation de l'événement phare du calendrier 2004 du CCN, la seconde Conférence du Système national de normes (SNN). On y attend en novembre, à Calgary, des intéressés de partout au Canada, qui auront le loisir de participer à des ateliers portant sur diverses questions nouvelles ayant un impact sur les travaux de normalisation.

À cette Conférence est prévue la présentation d'un point sur le processus de renouvellement de la Stratégie canadienne de normalisation (SCN) pour la période allant de 2005 à 2008. Cet exercice de planification stratégique a été durant l'année écoulée une priorité pour le CCN. Ce dernier tient à connaître l'opinion des intéressés du SNN sur les nouvelles initiatives prévues pour réaliser les objectifs de la Stratégie. Tous les Comités consultatifs du CCN ont pris part aux séances de planification de son processus de renouvellement. De leur côté, les membres du Conseil et le personnel du CCN doivent prendre part en avril 2004 à des exercices d'orientation stratégique. À travers le site Web du CCN, reconçu tout récemment, est sondée l'opinion sur ce renouvellement.

C'est en novembre 2003 qu'était dévoilé ce nouveau site Web qui, avec sa nouvelle apparence et sa richesse fonctionnelle, constitue un outil d'information plus convivial. On a décidé de concevoir ce site en s'appuyant sur les résultats d'un sondage, mené en 2000, révélant que 59 pour cent des visiteurs ne connaissaient pas bien le CCN, ni même d'ailleurs le SNN.

Ce nouveau site est doté d'un système de gestion de l'insertion des données qui assure la continuité et facilite le travail quotidien de mise à jour confié au personnel du CCN. On met en place actuellement un projet d'intégration d'une composante « commerce électronique » en partenariat avec IHS, qui s'est vu confier par le CCN la vente des normes internationales. Ce projet devrait se concrétiser au cours de l'AF 2004-2005. Un mini-sondage réalisé auprès des utilisateurs peu de temps après le lancement du nouveau site a révélé que 69 pour cent d'entre eux étaient satisfaits, 67 pour cent affirmant qu'ils y avaient trouvé l'information qu'ils cherchaient.

Un sondage plus complet sur le site Web a été réalisé en mars dernier. Selon les premiers résultats obtenus au cours de l'exercice, le CCN aurait réussi à maintenir son niveau de satisfaction de la clientèle après le passage au nouveau site, et ce, même s'il n'a pas atteint à ce moment-là le taux visé. La plupart des personnes interrogées ont dit estimer la nouvelle version du site meilleure que la précédente.

Les sondages sur la satisfaction de la clientèle permettent en outre au CCN de se renseigner sur le service qu'il offre dans d'autres domaines. Suivant un plan établi en 2000 de sondages menés à tour de rôle auprès des différentes clientèles, en plus du sondage habituel des utilisateurs du site Web, ont été sondés la clientèle des services d'accréditation des laboratoires de même que le groupe des bénévoles engagés dans les travaux d'élaboration de

Indicateur de rendement

Satisfaction de la clientèle

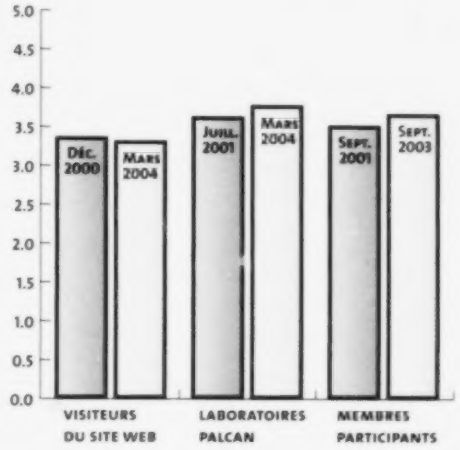

Au cours de l'AF 2003-2004, le CCN a une fois de plus réalisé un sondage auprès d'une partie de sa clientèle de base (selon le cycle habituel) pour connaître son niveau de satisfaction, exprimé sur une échelle de 0 à 5, la cote 0 correspondant à « non satisfait », la cote 5 à « très satisfait ». Le graphique ci-dessus présente les résultats des sondages menés au cours de l'AF 2003-2004. Nous vous présentons ci-dessous les derniers résultats obtenus et les nouveaux objectifs des programmes et des services qui feront l'objet d'un sondage au cours de l'AF 2004-2005.

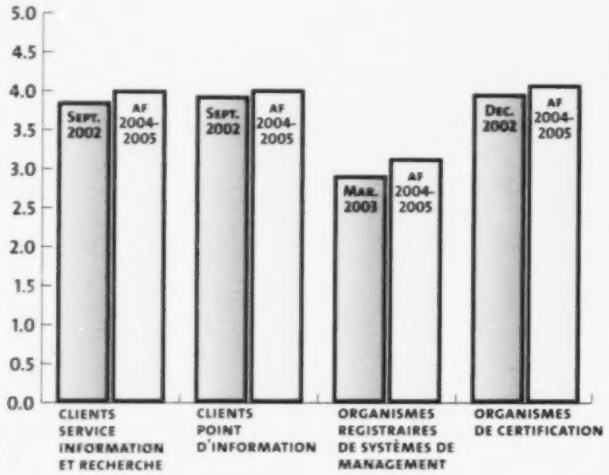

Source : Rapport des résultats du sondage sur la satisfaction de la clientèle – Phase 5

INDICATEUR DE RENDEMENT

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU RENDEMENT DU PERSONNEL

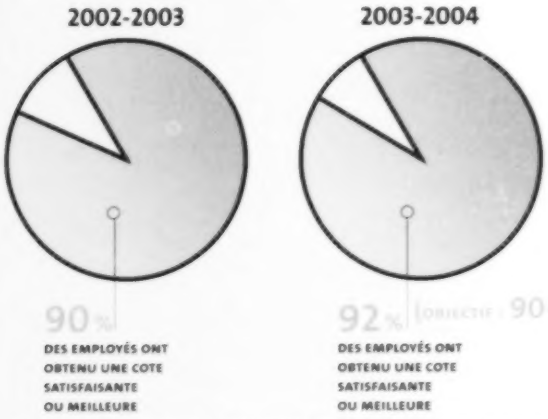
2002-2003
2003-2004
90 %
DES EMPLOYÉS ONT OBTENU UNE COTE SATISFAISANTE OU MEILLEURE
92 % (OBJECTIF : 90 %)
DES EMPLOYÉS ONT OBTENU UNE COTE SATISFAISANTE OU MEILLEURE

On demande aux employés du CCN d'établir chaque année des objectifs intéressants pour leur servir de guide dans leur travail et de base pour la mesure du rendement annuel. Au cours de l'AF 2003-2004, la plupart des employés du CCN ont été évalués comme ayant atteint les objectifs d'une manière satisfaisante et même plus que satisfaisante.

Source : Division des Ressources humaines du CCN

normes (ce qui a donné lieu à l'adoption du nom de « membres », préféré des personnes interrogées à celui de « bénévoles »). Le CCN a obtenu alors dans ces domaines un taux de satisfaction de la clientèle supérieur aux prévisions. Il a en outre entrepris, au cours de l'année écoulée, la réalisation d'un sondage sur la satisfaction de la clientèle au sujet du commerce et des politiques, qu'il terminera au cours de la prochaine année financière.

Au cours de l'année écoulée, l'une des priorités du CCN a été de mieux faire connaître ses services ainsi que le Système national de normes (SNN). À preuve, il a participé à six salons professionnels et continué à poster dans son site Web et à présenter dans sa revue *CONSENSUS* des exemples de réussite associée au recours aux normes canadiennes. A été rédigée une présentation PowerPoint combinée devant servir aux Canadiens d'outil éducatif et visant à faire comprendre ce que sont le SNN et les travaux du CCN. Cette présentation, de même que les notes d'allocution l'accompagnant, est accessible à tous les intéressés du SNN comme au personnel du CCN.

Dans le cadre de notre Système de management de la qualité (SMQ), mis en œuvre il y a trois ans, ont été menés cette année 16 audits internes (il y en avait eu neuf au cours de l'année précédente). On s'est alors efforcé de mieux prévoir les activités de planification générale en fonction des exigences du SMQ. À la fin de l'année financière, toutes les divisions et directions du CCN avaient rédigé les documents et procédures liés aux pratiques qualité visant à améliorer la prestation des services.

L'analyse de l'audit de l'an dernier révèle que plusieurs directions de notre organisme ont créé des forums électroniques internes conçus pour recevoir et conserver en toute confidentialité les commentaires émis par les employés du CCN. On a en outre offert aux employés intéressés un cours de formation des auditeurs internes. Six personnes ont suivi, et réussi, le séminaire intensif de trois jours et sont à présent qualifiées pour prendre part aux audits internes menés au CCN.

Le mouvement des effectifs observé au cours de l'année n'a été que de huit pour cent, c'est-à-dire de un pour cent supérieur à celui de l'année précédente, sachant qu'au total l'effectif s'est enrichi de trois employés. Pour la période estivale de 2003, le CCN a engagé six étudiants, à qui il a ainsi permis de connaître un peu le domaine de travail dans lequel il évolue et d'acquérir une précieuse expérience. Il a été présent à tout moment pour aider les employés, tant professionnellement que sur le plan personnel, leur apportant par exemple son soutien, leur donnant accès à un programme d'éducation permanente et organisant des séances, au cours desquelles il a manifesté, d'une manière informelle, son appréciation et sa reconnaissance à l'égard des employés.

NORMES

Au cours de l'année, les activités liées aux normes se sont inscrites dans l'objectif que s'est donné le CCN de se livrer à des travaux de sensibilisation et de s'employer à faire les contacts, au pays comme ailleurs dans le monde. On s'est ainsi efforcés tout au long de l'année d'exercer une influence plus grande sur les Organismes d'accréditation et de prendre davantage part à leurs programmes, tout en essayant de se faire de nouveaux partenaires et de créer de nouveaux liens.

La Réunion générale de la Commission électrotechnique internationale (CEI), accueillie par le CCN à Montréal en octobre 2003, témoigne bien du désir d'atteindre un tel équilibre des priorités. C'est un événement qui a réuni des experts en électricité de tous les coins du monde pour assister toute une semaine durant aux réunions de Comités de régie de sociétés, de Comités d'études, de Sous-comités et de nombreux Groupes de travail. Pour préparer un événement d'une telle importance, le CCN a dû avoir recours à des ressources financières et humaines considérables. Le déroulement de la Conférence était l'occasion idéale pour lui d'exposer le kiosque du SNN.

Autre exemple de la détermination du CCN à établir une meilleure compréhension mutuelle des pays : le rôle joué au cours des discussions préalables à l'approbation des politiques de la CEI et de l'ISO liées à la pertinence mondiale. À la CEI, l'intervention du Canada en faveur de la reconnaissance des politiques relatives à l'élaboration des normes correspondant le mieux aux réalités

Indicateur de rendement

Participation aux activités de l'ISO et de la CEI – Leader des pays membres de l'ISO, catégorie 2

Le CCN n'a pas pu cette année se procurer de données pertinentes et objectives pour mesurer cette contribution. Il envisage le recours à d'autres indicateurs de rendement pour préparer le rapport de l'AF 2004-2005.

internationales était coordonnée par Tony Flood, président du Comité national du Canada de la CEI (CNC/CEI). M. Flood, qui présidait le Comité de la CEI sur la pertinence mondiale, présentait en outre sa candidature à la présidence de la CEI, appuyé dans cette entreprise à la fois par le CCN et Electro-Federation Canada, dont il est le vice-président.

Bien que M. Flood n'ait pas été élu à la présidence de la Commission, le CCN était très fier d'avoir présenté un candidat et fort heureux de l'attention alors accordée au Canada par l'ensemble du milieu de la normalisation. Si notre pays a perdu le siège qu'il occupait au Bureau de gestion de la normalisation (SMB) de la CEI, cela ne l'a pas empêché d'en gagner un, sur place, pour l'année à venir au Conseil de direction de la Commission.

Indicateur de rendement

Recours aux normes internationales au Canada

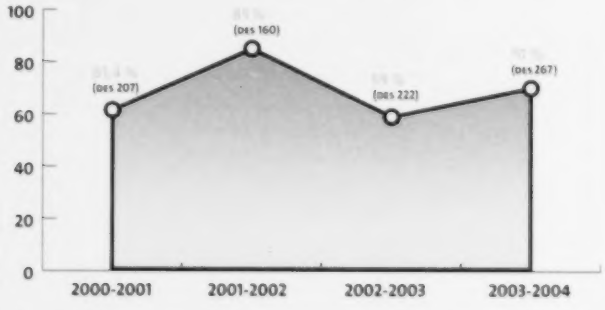

La proportion des Normes nationales du Canada (NNC) adoptées telles quelles ou adaptées à partir de normes internationales a augmenté au cours de l'AF 2003-2004. Recourir aux normes internationales, c'est s'assurer l'acceptation sur les marchés étrangers des biens et des services du Canada. Les pourcentages apparaissant dans la courbe ci-dessus sont les pourcentages des normes adoptées comme NNC.

Source : Organisation internationale de normalisation (ISO), Commission électrotechnique internationale (CEI) et registre d'approbation des Normes nationales du Canada

Cette nomination tombait au moment même où expirait le mandat du CCN au Conseil de l'ISO. Le Canada est susceptible d'être nommé au cours de l'année 2005 pour siéger de nouveau à ce Conseil.

Désireux de maximiser l'influence du Canada au sein des travaux d'élaboration de normes, le CCN s'est employé à accroître le nombre de comités canadiens ISO/CEI harmonisés avec les OEN et a mis à jour le Document canadien de procédures, appelé CAN-P, portant sur l'harmonisation des Normes nationales du Canada. À la fin de l'AF 2003-2004, 202 Comités consultatifs canadiens et Sous-comités canadiens avaient été alignés sur les Comités internationaux d'élaboration de normes, ce qui représente un accroissement de sept pour cent par rapport à l'année précédente, où ce nombre était de 189.

Le CCN a en grande partie contribué à la préparation de l'ébauche du nouveau plan stratégique quinquennal de l'ISO, appelé *ISO Horizon 2010*. Selon les remarques émises jusqu'ici par l'ISO, sera pris en compte dans la rédaction de cette nouvelle stratégie un grand nombre des recommandations du CCN, formulées par les intéressés canadiens.

La nomination en Jamaïque, en juin 2003, de Peter Clark, directeur général du CCN, au Conseil d'administration de la Commission panaméricaine des normes techniques (COPANT), lors de l'Assemblée générale de cette dernière, et celle du Canada, en décembre 2003, au Comité de gestion technique de la même Commission, sont la concrétisation des liens entretenus par le Canada avec le milieu des organismes régionaux de normalisation. La décision en outre du Pacific Area Standards Congress (PASC) de choisir Vancouver, en Colombie-Britannique, pour y tenir en 2004 sa réunion témoigne de l'estime dont bénéficie le Canada dans la région de l'Asie-Pacifique.

Si les questions de normalisation internationale ont occupé cette année une grande partie du temps de travail du CCN, ce dernier n'en a pas pour autant négligé les activités de normalisation nationale. Il a en effet poursuivi son œuvre d'intégration au sein du Système national de normes des intéressés canadiens et d'extension de leur rôle dans ce contexte. Il s'est fait un certain nombre de nouveaux contacts, expliquant, dans le cadre de ses objectifs généraux, le rôle des normes et de l'évaluation de la conformité dans les débats sur les politiques.

L'année écoulée a été par ailleurs consacrée non seulement à l'extension à tous les secteurs canadiens de l'industrie des travaux liés aux normes, mais aussi aux activités propres au secteur des technologies de l'information (TI). Le CCN a rencontré à de nombreuses occasions les leaders des gouvernements fédéral et de l'Ontario pour mettre en évidence l'importance de son rôle dans les travaux d'élaboration de normes dans ce dernier domaine.

Notons que le Conseil du Trésor a posté dans son site Web l'information qui précède et qu'il y a créé un lien menant au CCN. Il

y postera d'autre part une proposition de document de politiques préconisant le recours en priorité aux Normes nationales du Canada (NNC).

Outre la participation accrue des différents paliers de gouvernement aux travaux de normalisation nationale et internationale, le CCN a continué à viser la recherche de nouvelles relations avec les secteurs, le milieu des nouvelles technologies et les groupes d'entreprises, afin de rendre plus cohérente et pertinente la représentation des intéressés du Canada. C'est dans cette optique qu'il a assisté à la réunion de Object Management Group (OMG) pour y établir un premier contact en y présentant un aperçu du CCN et de ses travaux au sein du Comité technique mixte de l'ISO/CEI, *Technologies de l'information* (ISO/JTC 1). L'OMG est une organisation bien établie composée de représentants de l'industrie qui élaborent des normes dans le domaine des TI et participent activement aux travaux de l'ISO par le biais du JTC 1. Les commentaires formulés à la suite de cette présentation lui ont servi à préparer un projet pilote de banque de savoir sur les questions de sécurité à l'intention d'un groupe multisectoriel utilisant des technologies avancées. Le concept nouveau de « sécurité fonctionnelle » définit la fiabilité des systèmes de TI. Il permet en outre d'assurer une absence de panne et de défectuosités.

Autre priorité du CCN, cette année : se lier plus étroitement au groupe des consommateurs canadiens par le biais de la mise en œuvre d'un système élaboré par le Comité sur les intérêts des consommateurs et du public (CICP) du CCN, conçu pour mieux fixer les priorités en matière de normalisation dans les domaines de la santé, la sécurité, l'environnement et autres questions du genre. Le CICP a ainsi mis au point une liste de contrôle contenant les critères utilisés par les intéressés désireux de soulever de nouvelles questions à discuter et de suggérer de nouvelles mesures possibles pour le Comité.

Notons qu'au cours de l'année écoulée un plus grand nombre de normes ont été approuvées comme Normes nationales du Canada (NNC), c'est-à-dire 267, contre 222 l'année précédente au même moment, ce qui représente une augmentation de 20 pour cent. Le CCN tente d'autre part d'accélérer le processus d'approbation des NNC. Il a d'ailleurs à cet égard approuvé un projet pilote qu'on envisage de faire utiliser aux quatre OEN du Canada. On a poursuivi cette année la révision des Documents canadiens de procédures (les CAN-P) en suivant le calendrier dressé en 2001-2002.

C'est au tour du Programme d'accréditation des Organismes d'élaboration de normes (OEN) actuel, à travers lequel le CCN et les OEN estiment pouvoir améliorer le système d'élaboration des normes du Canada, de subir son audit annuel de surveillance. Le Groupe de travail sur les OEN (GT-OEN), qui examine les rapports d'audit, assure au sein des OEN l'uniformité du processus d'élaboration de normes.

Une autre priorité au cours de l'année écoulée, comme tous les ans : soutenir dans le rôle essentiel qui est le leur les experts canadiens mettant à contribution leurs connaissances dans la réalisation des travaux d'élaboration de normes du Canada. Pour mieux savoir répondre aux besoins de ce groupe, le CCN a réalisé une recherche de marché et un sondage sur la satisfaction de la clientèle, qui ont révélé que si les participants étaient dans l'ensemble satisfaits des mesures prises par le CCN pour les soutenir dans leurs travaux, il y avait place à amélioration – en particulier dans le domaine de l'aide financière et de la communication des nouvelles possibilités de participer aux travaux de comités. Les personnes sondées ont de plus exprimé leur désir de recevoir une formation plus complète et de pouvoir assister à un plus grand nombre d'ateliers axés sur le savoir.

À la suite de ce sondage, la première mesure prise par le CNN a été de rebaptiser le « Programme des bénévoles du CCN », qui s'appelle à présent « Programme des membres du CCN ». Il a entrepris la révision de la politique relative au financement et commencé à poster dans son site Web les ouvertures possibles au sein des comités et les appels de mises en candidature. Il s'est penché sur la question de la formation, pour se préparer à donner davantage de séances. C'est ainsi qu'il offrait cette année aux membres et au personnel huit séances, dont quatre sous forme d'ateliers pilotes prêts à être présentés au public. Au cours de l'année à venir, il pourra en offrir neuf un peu partout au Canada.

Selon les résultats de la recherche de marché, il existe des secteurs non exploités susceptibles d'attirer de nouveaux membres. L'établissement de liens dans ces secteurs demeurera pour le CCN une priorité au cours de l'année à venir où le CCN prépare la tenue l'automne prochain à Calgary, en Alberta, de la seconde Conférence du Système national de normes. Le travail et les réalisations des membres y seront honorés au cours d'un repas et d'une cérémonie de Remise des prix organisés à cet effet.

Les efforts déployés par le Groupe d'études sur les modes de financement novateurs possibles pour l'élaboration des normes (GE-MFNPEN), créé en 2001 pour régler le problème de financement des travaux d'élaboration de normes au Canada, lui ont permis de progresser un tant soit peu dans ce domaine.

INDICATEUR DE RENDEMENT

RÈGLEMENT DES PLAINTES

Certains retards accusés dans la mise en œuvre du système de règlement des plaintes ont empêché le CCN d'être en mesure de vérifier si le temps de réponse du service responsable lié aux plaintes concernant les questions d'évaluation de la conformité correspondait à celui fixé au préalable.

Au cours de la prochaine année financière, ce système devrait être fonctionnel.

INDICATEUR DE RENDEMENT

RECOUVREMENT DES COÛTS

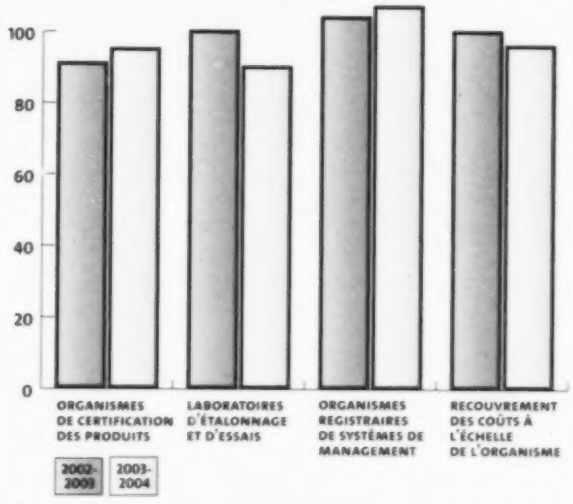

S'étant fixé comme but pour l'AF 2003-2004 le recouvrement total des coûts pour ses programmes d'accréditation, le CCN a presque atteint cet objectif.

Dans les chiffres de 2003-2004 ne sont pas considérés les deux nouveaux programmes du CCN, à savoir le Programme de certification des personnes et le Programme des organismes d'inspection, puisque ces derniers n'ont été dévoilés qu'au cours du dernier trimestre de l'année financière.

Source : Recettes et dépenses liées aux Programmes d'accréditation du CCN – Division des Finances

Le Groupe d'études a d'ailleurs soumis au Conseil un rapport au cours de la réunion de décembre 2003. On a depuis demandé que d'autres recherches soient menées pour la mise en place d'un système de crédit d'impôt et que soit rétabli le système de financement par le gouvernement fédéral de la traduction des Normes nationales du Canada. Industrie Canada s'est d'autre part engagé à financer la recherche de négociation d'accords possibles sur le financement des travaux d'élaboration de normes entre les intéressés du SNN et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ou l'industrie.

ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ

Le CCN a fait au cours de l'année écoulée un certain nombre de nouveaux contacts par le biais de ses activités d'évaluation de la conformité, autrement dit dans la prestation de ses programmes d'accréditation et dans son rôle de leader dans le cadre des travaux qu'il réalise avec ses partenaires nationaux, régionaux et internationaux.

Il a lancé deux nouveaux programmes d'accréditation qui viennent s'ajouter aux divers autres déjà offerts. Le premier, le Programme d'accréditation des organismes d'inspection a été dévoilé en août 2003. C'est un programme qui, comme son nom l'indique, permet d'accréditer des organisations pour les services d'inspection qu'elles offrent et qui comprennent tant les services d'électricité de spécialité que l'inspection des maisons privées. Ce programme a été élaboré par le CCN en collaboration avec les Organismes canadiens de réglementation de l'équipement électrique.

Le Comité consultatif sur la sécurité électrique mettait au même moment en place une politique exigeant des organisations qu'elles fassent d'ici à décembre 2004 certifier, dans le cadre du nouveau programme, l'équipement électrique pour lequel elles devront être accréditées. Passé ce délai, les Organismes de réglementation de l'équipement électrique n'accepteront plus les produits inspectés et étiquetés par des Organismes de certification non accrédités. Le CCN prendra les mesures nécessaires pour faire en sorte que tous les candidats respectent la date limite considérée.

Le Programme d'accréditation des organismes de certification des personnes a quant à lui été lancé en janvier 2004, en remplacement du Programme de certification des auditeurs. Le nouveau programme comprend tout ce qui est contenu dans l'ancien plus l'accréditation des organismes qui certifient les professionnels et les gens de métier, tels que les auditeurs, les ingénieurs et les soudeurs. Ces Organismes de certification ont, entre autres, pour rôle d'évaluer les compétences des personnes pour s'assurer qu'elles conviennent dans le cadre du travail qui leur est confié.

Le CCN a également créé cette année des liens avec le secteur de l'agriculture. Il a, à la demande du Conseil canadien du porc, entamé l'élaboration d'un nouveau programme sectoriel à l'intention des exploitations porcines, mis en œuvre dans le cadre du Programme d'accréditation des systèmes de management, selon une toute nouvelle norme sur le management environnemental des exploitations porcines. Les experts du CCN pensent que ce programme devrait être fonctionnel dès la fin du printemps 2004. Le CCN s'est également fait des contacts dans le domaine de la certification des produits biologiques. Le Department of Agriculture des États-Unis a reconnu ce dernier comme étant un Organisme d'accréditation accepté dans le cadre de son National Organic Program, ce qui signifie que le CCN peut à présent accréditer aussi les Organismes de certification des aliments biologiques des États-Unis.

Le CCN crée encore des contacts utiles lorsqu'il préconise le recours à la normalisation – les différentes formes que prend l'évaluation de la conformité. Il est évident que les Organismes de réglementation ont déjà compris que le recours au processus de normalisation comme alternative à la réglementation était

pour eux un processus rentable et efficace. Un bel exemple susceptible d'être suivi par d'autres.

En juillet 2003, le Ministère de l'Environnement de l'Ontario a signé avec le CCN et l'Association canadienne des laboratoires d'analyse environnementale (ACLAE) un accord d'accréditation des laboratoires d'analyse de l'eau potable en vertu de la *Loi 2002 sur la salubrité de l'eau potable de l'Ontario*.

D'autres ententes de partenariat en matière d'accréditation (du CCN avec d'autres organisations) sont en cours de négociation : l'une avec l'Ontario Medical Association liée aux laboratoires d'analyses médicales, l'autre avec le Conseil d'accréditation du Québec (CAQ) liée aux Organismes de certification des aliments biologiques.

Une autre, concernant l'accréditation des Organismes d'inspection de la classification du bois d'œuvre avec le Conseil d'accréditation de la Commission canadienne de normalisation du bois d'œuvre, n'en est encore qu'à l'état de projet. Les négociations ont d'autant plus de chances d'aboutir que le Programme d'accréditation des organismes d'inspection (PAOI) est à présent mis en œuvre.

Le CCN continue à se faire des contacts au sein du groupe des Organismes de réglementation et à travailler en collaboration avec le Comité consultatif national sur la sécurité publique (CCNSP). Ce groupe réfléchit actuellement sur le rôle que devrait jouer le Système national de normes dans la réduction des obstacles interprovinciaux ralentissant les travaux liés au processus de sécurité nationale. Au cours d'une réunion du CCNSP tenue en mai 2003, le CCN a fait le point sur ses activités, dont la mise en œuvre de son Programme d'accréditation des organismes d'inspection (PAOI), dans le cadre des travaux visant à généraliser le recours aux services d'accréditation pour aider les Organismes de réglementation à honorer leurs obligations, les mêmes à travers le Canada.

Sur la scène internationale, le CCN poursuit le même objectif clé qui est d'obtenir la mise en œuvre d'un réseau mondial d'accréditation facilitant les échanges commerciaux, un réseau qui non seulement favoriserait la pertinence mondiale, mais encore constituerait un système plus économique pour les exportateurs canadiens. Les efforts communs déployés dans ce sens se concrétisent par le biais d'AML, d'ARM et de Protocoles d'entente volontaires.

Au cours de l'année écoulée, le Programme d'accréditation des Systèmes de management environnemental (SME) du CCN a été accepté dans le cadre des Accords de reconnaissance multilatérale de l'International Accreditation Forum (IAF) et de la Pacific Accreditation Cooperation (PAC). Le Programme

INDICATEUR DE RENDEMENT

ÉLARGIR LA CLIENTÈLE DE BASE ET MENER TOUTES LES ACTIVITÉS D'AUDIT

Le CCN a continué à se faire une clientèle et à assurer la constante conformité de sa clientèle à ses exigences d'accréditation.

NOMBRE D'ORGANISMES ACCRÉDITÉS ET D'AUDITS

	Total 2001-2002	Total 2002-2003	Effectif clients visé 2003-2004	Total effectif clients 2003-2004*	Nombre d'audits visé 2003-2004	Nombre total d'audits 2003-2004
Laboratoires d'étalonnage et d'essais	328	363	440	397	220	189
Organismes de certification des produits	22	24	27	26	27	26
Organismes registraires de systèmes de management (SME et SMQ)	17	30	24	31	88	129
Prestataires de cours de formation des auditeurs	1	1	S. O.	1	S. O.	1
Programme d'accréditation des organismes de certification des personnes	S. O.	1	S. O.	2	S. O.	4
Organismes d'inspection	S. O.	S. O.	S. O.	0	S. O.	1
Tous les programmes	368	419	491	457	335	350

* L'effectif total de la clientèle comprend certaines organisations accréditées par le CCN dans le cadre de plusieurs programmes.

Source : Rapports de suivi de la Direction de l'Évaluation de la conformité

d'accréditation des organismes de certification a été, d'autre part, jugé acceptable par la PAC, et le CCN signera l'accord avec la PAC dès sa mise en œuvre. Le CCN appuie donc les travaux de l'IAF et de l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC) visant à réaliser ces initiatives d'accréditation transfrontalière.

Le CCN a entamé des discussions avec l'American National Standards Institute-Registrar Accreditation Board (ANSI/RAB) sur l'inclusion dans l'ARM, qui lie les deux parties, d'autres Organismes d'accréditation dans le cadre d'un nouvel accord du nom d'Accord multilatéral de coopération dans le domaine de l'accréditation. Cette étape a été franchie à la suite des travaux entrepris par le Comité d'harmonisation CCN-ANSI/RAB, créé en 2002 pour veiller à l'application uniforme des exigences en matière d'accréditation et à l'harmonisation des procédures auxquelles ont recours les Organismes d'accréditation.

Le CCN a accepté de se faire leader dans le domaine de l'évaluation de la conformité au sein du Bureau de l'évaluation de la conformité (CAB) de la Commission électrotechnique internationale (CEI) et à celui du Système CEI d'essais de conformité aux normes de sécurité de l'équipement électrique – Méthode OC (IECEE), et ce, en participant plus activement aux activités de ces derniers. C'est un Canadien du nom de Joe Gryn qui a été nommé président du Comité des laboratoires d'essais de l'IECEE et vice-président du Comité sur la certification de conformité aux normes de matériels électriques destinés à fonctionner en atmosphère explosive (IECEx). Des membres du CCN faisaient par ailleurs partie de la délégation des six Canadiens présente à la réunion du Comité de gestion de la certification (CMC) de l'IECEE. Le CCN a participé aux deux réunions préparatoires à l'intention de la délégation canadienne, ainsi qu'à celle de la réunion trinationale d'Amérique du Nord.

L'expiration, le 15 décembre 2003, de la période de transition vers la norme ISO 9001:2000 de SMQ marque le début d'une ère nouvelle dans ce domaine. Le CCN poursuit les efforts visant à faire en sorte que sa clientèle des SMQ passe à la nouvelle norme le plus rapidement possible et dans les meilleures conditions.

FAIRE LES CONTACTS

Le Conseil canadien des normes (CCN) s'est engagé dans des activités d'assistance aux pays en développement. Il s'est efforcé d'aider ces pays à devenir des participants à part entière des travaux de normalisation internationale, capables en outre de mettre en place leurs propres systèmes de normalisation. Le tableau ci-dessous présente la liste des types d'assistance accordée à ces pays au cours de l'année 2003-2004.

Date	Pays	Type d'assistance
Avril-mai 2003	Algérie	Accueil d'une séance de formation sur le processus de normalisation et la gestion du Point d'information offerte à l'intention d'une délégation de représentants officiels de la normalisation, du commerce et de l'industrie en visite au Canada;
Mai 2003	Sainte-Lucie, Trinité-et-Tobago, Costa Rica, Bolivie	Parrainage de la participation de délégués à la Conférence de l'ISO pour le travail en réseau accueillie par le CCN et formation sur le processus de normalisation, comprenant l'utilisation des différents outils et services électroniques du CCN;
Septembre 2003	Argentine Malawi	Parrainage de la participation d'un délégué à la réunion du Comité technique de l'ISO, *Activités de service relatives aux systèmes d'alimentation en eau potable et aux systèmes d'assainissement – Critères de qualité du service et indicateurs de performance* (ISO/TC 224);
Novembre 2003	Rwanda	Préparation de l'ébauche d'un accord de coopération avec le Rwanda Bureau of Standards;
Décembre 2003	Algérie Ukraine Cuba Bolivie Égypte	Formation offerte en Algérie sur la gestion de la responsabilité en matière de notification et formation à Ottawa sur la normalisation (faisant suite à la Séance d'information offerte à Ottawa en 2003); Présentation de tout ce qui a trait à la gestion du Point d'information de l'OMC/ALÉNA et visite offerte des locaux du CCN à la délégation des représentants officiels du commerce; Information et formation liées aux ressources électroniques du CCN – dont une démonstration SiteScape; Préparation en vue de la mise en œuvre en 2004, en Bolivie, de la version espagnole du service *Export Alerte!*; Parrainage de la participation d'un délégué à une réunion du Comité technique de l'ISO, *Management environnemental* (ISO/TC 207);
Mars 2004	Cuba Indonésie	Information et formation liées aux différents outils électroniques du CCN et autres programmes et services (faisant suite à la visite du CCN en décembre 2003) Parrainage de la participation d'un délégué à une réunion du Comité technique de l'ISO, *Management environnemental* (ISO/TC 207).

Indicateur de rendement

Services Alerte!

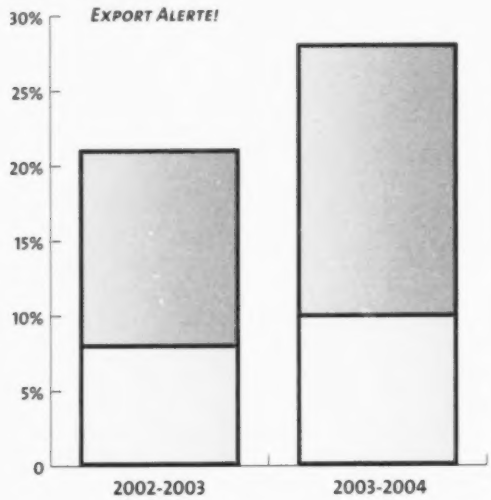

Export Alerte! est un service d'avis électroniques qui avertit les exportateurs canadiens des changements susceptibles d'avoir une incidence sur les produits et les services. Il a cette année, comme par le passé, réussi à attirer encore plus de nouveaux abonnés qu'on ne le prévoyait.

*Source : Base de données Web du CCN des abonnés d'*Export Alerte!

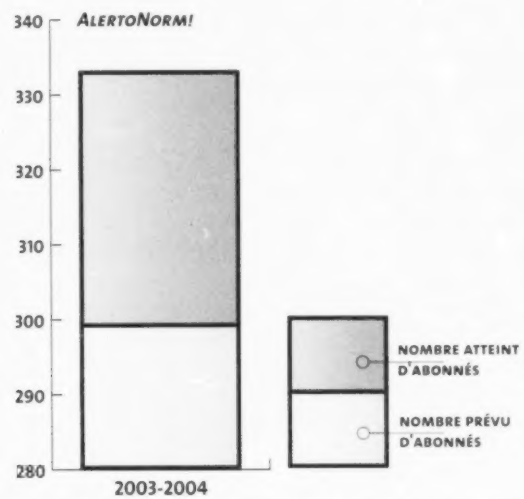

Le service *AlertoNorm!* s'est, lui aussi, acquis au cours de l'année un nombre d'abonnés supérieur aux prévisions de 300 qu'on s'était fixées. Ce service d'avis électroniques renseigne sur les normes canadiennes et internationales, nouvelles et révisées. Lancé par le CCN au cours de l'AF 2002-2003, c'était la première fois, cette année, que l'on pouvait dresser des statistiques sur le nombre de la clientèle acquise.

*Source : Base de données Web du CCN des abonnés d'*AlertoNorm!

Commerce et Affaires intergouvernementales

Pour développer le champ des activités de normalisation volontaire et être mieux en mesure d'aider les personnes qui y sont engagées, il nous faut la connaissance. Et pour bien saisir la façon dont évolue la normalisation et savoir s'y adapter pour coller à ces réalités et faire les contacts appropriés, il est indispensable de bien comprendre les facteurs intervenant dans le comportement des marchés national, régionaux et international.

Comme nous l'avons précisé plus haut, une grande partie des travaux nationaux du CCN a été au cours de l'année consacrée à faire mieux connaître le rôle de la normalisation dans l'élaboration des politiques publiques, surtout en tant qu'outil de raffinement des politiques réglementaires permettant de mieux répondre aux exigences en matière de transparence, d'efficacité et de rentabilité. Cette idée a été reprise par le CCN en février 2004 dans un document qu'il a présenté au Comité consultatif externe sur la réglementation intelligente.

Ce Comité indépendant, établi par le Gouvernement du Canada, a recommandé au CCN de tenir compte dans la préparation de son mémoire des facteurs suivants : la coopération fédérale, provinciale, territoriale et internationale; l'efficacité des processus; la gestion des risques; les instruments pour l'action gouvernementale; la définition de l'intérêt du public. En fonction de ces recommandations, le CCN a rédigé un aperçu sur la façon d'utiliser ses programmes et ses ententes de coopération pour améliorer les processus réglementaires. Il a aussi fait huit suggestions d'incorporation possible de mesures normatives dans le document appelé *Réglementation intelligente*.

Notons les activités menées par le CCN pour mieux faire comprendre aux Organismes de réglementation provinciaux et territoriaux les avantages de la normalisation. Le CCN a, à la demande du Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT), préparé un document de travail faisant suite au rapport de 2002 sur la réforme réglementaire du Canada rédigé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), présentant le point de vue des provinces et territoires sur certaines des options en matière de politiques suggérées dans le rapport. Le CCPT a par ailleurs mené au cours de l'année un sondage auprès de ses membres et du personnel affecté aux politiques provinciales et territoriales sur l'importance des questions de normalisation. Les résultats de ce sondage constitueront une bonne source d'information qui sera utile dans la préparation de la prochaine planification stratégique.

Le CCN a continué cette année encore à jouer le rôle de point d'information sur les normes, les règlements techniques et l'évaluation de la conformité. Il a en effet répondu par le biais de

son Service d'information et de recherche à plus de 4 000 demandes d'intéressés. Il s'est d'autre part tenu au courant des progrès réalisés dans la diffusion et la gestion de l'information liée aux normes. Le personnel du CCN a assisté à Genève, en novembre 2003, à la première réunion du tout nouveau groupe appelé Information Retrieval Tools Group (IRTG), chargé de mettre à jour l'information sur les normes reconnues dans le monde, leur classification et les outils servant à localiser cette information.

Pour l'Organisme, le partage avec les pays en développement de ses ressources et de son expertise a été au cours de l'année une priorité. Il a, au cours de cette période, accueilli des délégations de partout dans le monde et visité de son côté les pays en développement pour y offrir une formation, leur apporter son soutien et leur prodiguer des conseils sur les questions de normalisation et les questions commerciales qui s'y rattachent.

Ce qui a intéressé plus particulièrement les économies nouvelles bénéficiant de l'assistance du CCN, ce sont les diverses technologies utilisées dans sa gestion du SNN et celles servant à informer les intéressés du Canada sur les questions liées aux normes et sur tout ce qui s'est fait dans ce domaine. Les pays en développement avaient demandé qu'on leur fît une démonstration sur le forum en ligne du CCN, appelé SiteScape, sur ses bases de données en ligne, sur son Centre de documentation technique et sur ses trois services automatiques d'avis électroniques que sont *Export Alerte!*, *AlertoNorm!* et *RéguVision*.

Ces pays ont par ailleurs demandé à recevoir assistance et formation pour pouvoir utiliser le système des autorités responsables des notifications et le Point d'information, une exigence dans le cadre de l'Accord de l'OMC sur les Obstacles techniques au commerce (OMC/OTC) et de celui sur l'Application des mesures sanitaires et phytosanitaires (OMC/MSP). Le CCN gère le Point d'information du Canada au nom de Commerce international Canada (CICan), un des deux ministères qui remplacent actuellement l'ancien Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).

Le CCN a de surcroît aidé financièrement ces pays, en continuant par exemple à contribuer au Fonds en dépôt du Comité de l'ISO pour les questions relatives aux pays en développement (ISO/DEVCO) et parrainé lui-même la participation de délégués à un certain nombre de réunions de Comités techniques de l'ISO. Il a également permis la participation à Ottawa de délégués de ces pays à la Conférence de l'ISO pour le travail en réseau.
Le CCN a d'autre part participé aux travaux d'élaboration des politiques internationales. Il a assisté en effet activement à Buenos Aires, en Argentine en septembre 2003, à la plénière du Comité de l'ISO pour les questions relatives aux pays en développement (ISO/DEVCO). Il a contribué à la préparation d'un document intitulé *Building Trade Capacity and Technical Infrastructure in Developing Countries* destiné au Comité commun pour la coordination de l'assistance aux pays en voie de développement dans les domaines de la métrologie, de l'accréditation et de la normalisation (JCDCMAS). Ce Comité réunit les efforts communs des organisations internationales œuvrant dans le domaine de la normalisation. Notons qu'il a aussi participé cette année à l'élaboration de politiques relatives aux pays en développement au cours d'événements accueillis par l'ISO, la CEI et par des organisations régionales.

Le CCN prévoit de continuer, au cours de l'année à venir, à aider les pays en développement à participer totalement aux activités de normalisation, et de prendre part à un projet de préparation à la certification des Systèmes de management environnemental (SME). Il s'est d'ailleurs engagé, au cours de la réunion du Developing Programs Committee tenue à New Delhi, en Inde, en novembre 2003, dans le cadre de la 10e plénière de la Pacific Accreditation Cooperation (PAC), à offrir une formation dans ce domaine.

L'année durant, le CCN a appuyé Commerce international Canada (CICan) et lui a prodigué des conseils en matière de politiques. Il a, en particulier, participé au 3e Examen triennal de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC/OTC et a présenté à l'OMC un document portant sur le système d'évaluation de la conformité volontaire du Canada, qui a reçu un accueil favorable de la part des autres délégations. Quelque peu déçu par les résultats de cet Examen – en particulier par le fait qu'on ne soit pas parvenus à y formuler de recommandations importantes sur l'évaluation de la conformité (EC) – le CCN a tout de même pu se féliciter de l'acceptation d'une recommandation du Canada en matière de programme de travail dans le domaine de l'EC.

INDICATEUR DE RENDEMENT

SERVICE À LA CLIENTÈLE

PRÉVISIONS	NOMBRE RÉEL
95%	96%

Le Service d'information et de recherche du CCN renseigne la clientèle sur une grande diversité de questions de normalisation. Il a pour but de répondre dans les 24 heures à toutes les demandes d'information, et ce, dans la langue officielle du client. Il s'était donné, cette année, pour objectif de rendement de réussir à le faire dans 95 % des cas. Un pourcentage qu'il a dépassé.

Source : Base de données des demandes d'information de la clientèle du CCN

Rapport de gestion

Le Conseil canadien des normes s'acheminant vers la phase de la mise en œuvre du Plan stratégique 2001-2004, la Direction et le Conseil élaboreront un nouveau Plan stratégique au cours de la prochaine année financière. Le Plan d'entreprise 2005-2006 sera le premier document de planification stratégique du CCN, en importance, comme c'est le cas des plans d'entreprise de toutes les autres sociétés d'État.

Les changements survenus ces dernières années au sein du Conseil ont toujours coïncidé avec la mise à jour de l'orientation stratégique du CCN et du SNN. Le personnel, la Direction et le Conseil ont été, cette année, invités à participer à des exercices de planification stratégique pour y approuver les buts et objectifs généraux qui guideront le CCN dans ses travaux durant les 3 à 5 années à venir.

POINTS ESSENTIELS

Au cours de l'examen des questions ayant un possible impact sur ses activités tant internes qu'externes, le CCN a retenu la liste suivante des occasions et risques à saisir et à éviter, respectivement :

Occasions et risques	Contexte
Renouveler la Stratégie nationale	• Le CCN met actuellement à jour la Stratégie canadienne de normalisation (SCN) dont il prévoit de dévoiler au début de 2005 la version révisée. • La première version de la SCN a donné lieu à un accroissement de l'intérêt du Canada pour les normes et permis d'établir de nouveaux partenariats dans le domaine de la normalisation. • Certaines industries établissent leur propre partenariat en dehors du Système national de normes (SNN). • Les cycles économiques étant à présent plus courts, c'est pour certaines industries tout un défi que de recourir au processus consensuel d'élaboration de normes préconisé par le SNN. *Prendre pour modèle la version originale de la SCN et l'adapter aux réalités du moment. Mettre en œuvre les mesures nécessaires pour faire entrer d'autres secteurs dans le Système national de normes, et ce, afin de concevoir une approche coordonnée de la normalisation nationale.*
Priorités internes	• De nombreuses possibilités de participation s'offrent au CCN, et ce dernier devra savoir créer l'équilibre souhaitable entre les activités qu'impliquent ces opportunités nouvelles et les travaux liés à ses programmes et services. • Le CCN devra prévoir ses ressources humaines et financières en fonction des priorités stratégiques générales et de celles de ses directions. • Reconnaître les besoins et les attentes des clients pour y répondre; continuer à prouver que l'accréditation du CCN représente un plus pour ces derniers. • La demande d'approches personnalisées de l'application des normes s'est accrue au sein des industries et des secteurs. • Il est possible d'établir de nouveaux partenariats et d'élaborer de nouveaux programmes dans les secteurs médical, de l'immigration, des nouvelles technologies et de la sécurité. *Se concentrer sur la planification stratégique pour pouvoir établir les priorités en ce qui a trait aux travaux du CCN et déterminer les domaines dans lesquels il peut envisager d'adapter programmes et services ou de réaffecter les fonds pour répondre plus efficacement aux exigences du moment, et mieux savoir saisir les occasions d'affaires comme le prévoit son mandat.*

POINTS ESSENTIELS (SUITE)

Questions et enjeux	Constats
Appuyer les priorités du gouvernement	• Les initiatives de réforme réglementaire du fédéral et des provinces, en particulier la « Réglementation intelligente », pourraient bien avoir un impact significatif sur le SNN et sur les programmes du CCN au cours des dix prochaines années. • Le partenariat établi entre le CCN et le Ministère de l'Environnement de l'Ontario dans le domaine de l'accréditation des laboratoires d'analyse de l'eau potable illustre parfaitement le rôle de la normalisation dans les travaux de réglementation. • Un nombre important des activités du CCN est réalisé dans le domaine du Commerce international – on se consacre moins aux activités liées au commerce interprovincial et territorial. *Établir de nouveaux partenariats avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour la reconnaissance de l'importance du rôle des normes comme complément aux règlements ou alternative à la réglementation. Demeurer en communication avec les représentants du gouvernement afin d'assurer l'efficacité des normes nationales et celle du commerce interne.*
Se montrer un leader mondial	• Le CCN prend une part active aux travaux de plusieurs organisations et a établi des partenariats dans le domaine des normes et de l'évaluation de la conformité sur la scène régionale et internationale. • Il a au cours de l'année écoulée signé de nombreux accords internationaux et régionaux qui visent à réduire le besoin de soumettre à la mise à l'essai et de faire certifier plusieurs fois biens et services pour que ces derniers soient conformes aux normes et aux règlements en vigueur sur les marchés d'exportation. • Les Accords de reconnaissance mutuelle (ARM) et les Accords de reconnaissance multilatérale (AML) sont à l'origine de l'existence d'une concurrence plus nombreuse constituée par des organismes d'accréditation d'autres pays. C'est ainsi que le CCN a perdu au moins un client au sein de son Programme d'accréditation. • Le Système national de normes (SNN) est reconnu partout dans le monde comme étant un modèle de réussite. • Le CCN apporte régulièrement aux pays en développement une aide financière et une assistance technique susceptibles de leur permettre de se doter d'un système de normalisation. *Mettre en évidence le rôle de leader mondial du Canada dans le domaine de la normalisation et souligner la réussite du CCN dans l'aide apportée aux économies nouvelles pour leur permettre de devenir davantage autosuffisantes. Avant de signer des accords internationaux, bien peser le pour et le contre et évaluer le rapport coûts-avantages de certains programmes si le CCN n'est pas en mesure d'offrir dans les domaines considérés de services réellement compétitifs.*
Prévoir la relève	• Le CCN dépend beaucoup du travail des auditeurs, des évaluateurs techniques et des membres qui contribuent à la prestation de ses programmes. • Il a recours à un personnel technique qui a reçu une excellente formation et est donc très difficile à remplacer. • Les tendances démographiques – vieillissement de la population, retraite anticipée, réduction du nombre d'employés spécialisés – ont une incidence sur le CCN et sur le SNN. *Prévoir un programme de recrutement, de formation et de reconnaissance des participants du SNN par le biais du Programme des membres officialisé. Envisager d'établir des partenariats académiques où est préconisée l'inclusion de la normalisation dans les programmes d'éducation et poursuivre la recherche de nouveaux secteurs au sein desquels recruter des membres.*
Sensibiliser le public et faire connaître les normes nationales	• La normalisation et les questions qui s'y rattachent ne sont pas systématiquement couvertes par les médias grand public. • Le public a une compréhension limitée du système volontaire et de la terminologie associée à la normalisation et de ses nuances. • Ce sont des questions telles que la panne totale d'électricité du mois d'août 2003 et l'existence d'aliments génétiquement modifiés et d'aliments biologiques qui ont sensibilisé les consommateurs à l'importance à accorder aux normes. *Continuer à utiliser différents outils de communication pour sensibiliser les médias. Leur faire parvenir des messages cohérents et clairs sur le rôle de la normalisation au sein de la société canadienne et sur les responsabilités du CCN et du SNN dans ce domaine.*

Aperçu financier

Le total des **recettes** autres que le crédit parlementaire, qui s'élève à 6,7 millions de dollars, est supérieur de 7 % à celui de 6,3 millions de dollars enregistré pour l'AF 2002-2003. Les principaux éléments moteurs de cette hausse sont les droits d'accréditation liés à l'évaluation de la conformité et le financement obtenu par le biais de parrainages et de partenariats.

Les droits d'accréditation liés à l'évaluation de la conformité subissent une augmentation de 5 % au cours de l'année, passant de 4,5 à 4,8 millions de dollars. Cette hausse est très inférieure à celle des années précédentes et révèle qu'on est parvenu à un plafonnement pour ce qui est de cette source de revenu les programmes ayant atteint leur maturité de fonctionnement. On a lancé vers la fin de l'année écoulée deux nouveaux programmes, le Programme d'accréditation des organismes d'inspection et le Programme de certification des personnes, programmes qui devraient se développer progressivement. Pour ce qui est des recettes tirées des programmes de certification des produits et d'accréditation des organismes registraires de Systèmes de management, on constate une hausse dans ce domaine, alors que pour ce qui a trait au Programme d'accréditation des laboratoires – Canada (PALCAN) on observe une légère baisse, attribuable à la baisse du nombre de clients par rapport à l'année précédente.

Les augmentations observées sont attribuables à une augmentation de l'effectif de la clientèle et des activités connexes. L'année 2003-2004 était la première année complète de mise en œuvre du nouveau barème de droits pour le programme des Systèmes de management, un barème mis en vigueur au cours de l'année financière précédente. On constate par ailleurs une hausse des coûts généraux, attribuable à l'accroissement des effectifs, qui a entraîné une capacité de recouvrement de 96 % des coûts des programmes d'évaluation de la conformité, un pourcentage inférieur à celui de 100 % obtenu l'année précédente.

Les redevances provenant de la vente des normes, qui se montent à 710 000 $, représentent un montant inférieur aux 717 000 $ enregistrés l'année précédente. Les redevances versées par notre distributeur canadien exclusif, IHS Inc., n'ont pas

Aperçu financier de 1999 à 2004

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004 (Budget)	2004-2005 (Budget)
Recettes						
Droits d'accréditation	2 751 778 $	3 164 349 $	4 025 468 $	4 540 427 $	4 549 900 $	5 046 200 $
Recettes tirées de la vente des normes	530 107	556 012	656 034	717 097	560 000	510 000
Point d'information OMC/ALÉNA	304 027	309 050	299 824	245 838	251 800	260 500
Financement du Programme des initiatives en matière de normes	1 234 714	0	0	0	0	0
Crédits parlementaires	5 330 970	5 121 954	6 736 724	6 573 984	7 591 800	7 005 900
Autres	336 577	357 731	436 464	799 027	929 800	894 900
	10 488 173 $	**9 509 096 $**	**12 154 514 $**	**12 876 373 $**	**13 883 300 $**	**13 717 500 $**
Dépenses						
Évaluation de la conformité	2 589 880	2 497 893	2 833 835	3 311 400	3 439 100	3 674 500
Services d'information	419 732	375 411	389 762	436 348	486 500	537 400
Point d'information OMC/ALÉNA	304 027	309 050	299 824	245 838	251 800	260 500
Élaboration des normes	2 690 307	2 481 359	3 187 459	3 661 278	4 409 800	3 507 200
Commerce et affaires intergouvernementales	697 285	538 060	759 658	903 215	1 022 800	1 067 300
Gestion et administration	3 769 330	3 317 982	4 282 158	4 146 832	4 273 300	4 670 600
	10 470 561 $	**9 519 755 $**	**11 752 696 $**	**12 704 911 $**	**13 883 300 $**	**13 717 500 $**
Bénéfice net (perte nette)	**17 612 $**	**(10 659 $)**	**401 818 $**	**171 462 $**	**0**	**0**

augmenté et correspondent au minimum garanti en vertu du contrat liant le CCN à IHS, montant légèrement inférieur à celui de l'année précédente. L'AF 2003-2004 était la dernière année du contrat original signé avec IHS. Les boutiques Web de l'ISO et de la CEI servent une clientèle canadienne et sont tenues de verser en conséquence des redevances au CCN. Les recettes tirées de ces redevances ont atteint un plafond en raison de la hausse importante consécutive au lancement de ces boutiques, il y a quelques années. On enregistre des changements importants au sein du marché de la vente des normes, à savoir la croissance du commerce électronique, accompagnée de l'augmentation du nombre de boutiques en ligne, la violation des droits d'auteur et la baisse générale de la vente des normes dans le monde, qui se traduira pour le CCN, au cours des années à venir, par une diminution des recettes.

L'augmentation du **financement tiré du parrainage et des partenariats** est liée à l'accueil par le CCN de la Réunion générale de la Commission électrotechnique internationale, tenue à Montréal en octobre 2003. Les dépenses associées à cet accueil se montaient à 847 000 $, dont 339 000 $ provenant d'un financement obtenu au moyen d'ententes de parrainage.

Le **Crédit parlementaire**, de 7,1 millions de dollars, est de un demi-million supérieur à celui de l'année précédente, le CCN ayant reçu des fonds supplémentaires pour faire face aux coûts nets d'accueil de la RG de la CEI. Comme les recettes générales prévues au budget sont supérieures et les dépenses totales légèrement inférieures à celles budgétées, le CCN a pu remettre au Gouvernement du Canada, ou ne pas utiliser, un montant de 473 000 $ du Crédit parlementaire voté. Ce dernier a permis de faire face à 51 % des frais d'exploitation et des dépenses en capital, un pourcentage pratiquement identique à celui de l'année précédente.

Les dépenses totales de l'AF 2003-2004 sont passées à 13,7 millions de dollars, une augmentation de 1 million de dollars, autrement dit de 8 %, par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est principalement attribuable à l'accueil de la RG de la CEI et à l'augmentation des salaires. Toutes ces augmentations ont, bien sûr, été possibles grâce à une augmentation générale des recettes, en particulier celles que représente le Crédit parlementaire.

Les Salaires et avantages sociaux ont augmenté en raison du rajustement économique des salaires, de l'augmentation des cotisations liées aux avantages sociaux et de celles versées au compte du régime de pension de retraite des employés. Les frais de déplacement ont accusé une baisse de près de 10 %, l'équivalent de 176 000 $. La plupart des augmentations de l'année étaient liées à la RG de la CEI. On enregistre dans le domaine des télécommunications une hausse des dépenses en raison de la capacité de reprise dont le CCN a doté son système Web et qui constitue un double de ses activités de fonctionnement. Les dépenses liées aux fournitures de bureau ont considérablement baissé cette année, c'est-à-dire atteint un niveau normal, car il n'a pas été nécessaire d'acheter les logiciels de système d'exploitation déjà acquis l'année précédente. On a enregistré une hausse des coûts de participation aux réunions d'organisations internationales (ISO et CEI) attribuable à la faiblesse du dollar canadien par rapport au franc suisse.

Le total des recettes et du financement, Crédit parlementaire compris, est de 145 000 $ supérieur aux dépenses, ce qui représente un montant inférieur à celui de l'année précédente où l'on enregistrait un bénéfice net de 171 000 $. À la fin de l'année, on constate que le CCN n'a pas dépassé les limites de 1 % du budget prévu.

Les états financiers

Rapport sur la responsabilité

Lucienne Robillard, c.p., députée
Ministre de l'Industrie

Madame la Ministre,

Les états financiers en annexe et tous les renseignements que contient le Rapport annuel relèvent de la responsabilité du Conseil et de ses cadres. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada qui conviennent aux activités du Conseil. L'information financière présentée dans le rapport annuel est en conformité avec les états financiers. Les renseignements non financiers figurant dans le Rapport annuel ont été choisis en fonction de leur pertinence par rapport aux objectifs du Conseil.

Le Conseil a un système de méthodes et procédés de contrôle financier et de gestion permettant de donner l'assurance raisonnable que les opérations du Conseil sont dûment autorisées, que les biens sont protégés et que les registres financiers sont tenus de façon appropriée dans le but de produire des états financiers fiables. Ces méthodes et procédés de contrôle permettent aussi de donner l'assurance raisonnable que les opérations sont effectuées conformément aux objectifs du Conseil et dans les limites de son mandat tel qu'il est formulé dans la *Loi sur le Conseil canadien des normes*.

Le vérificateur général du Canada effectue une fois l'an un examen objectif et autonome des registres financiers afin d'établir si les états financiers présentent fidèlement les résultats de l'exploitation et la situation financière du Conseil conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le Conseil, par le truchement de son Comité de vérification, est chargé d'examiner les méthodes utilisées par la direction à l'égard des finances et des rapports afin de s'assurer que la direction s'acquitte de façon appropriée de ses responsabilités. Le Comité de vérification, composé uniquement de membres du Conseil, rencontre la direction et les représentants du vérificateur général pour examiner les états financiers annuels et fait rapport au Conseil.

Le président,

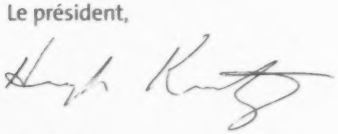

Hugh Krentz
Le 14 mai 2004

Rapport du vérificateur

À la ministre de l'Industrie

J'ai vérifié le bilan du Conseil canadien des normes au 31 mars 2004 et les états des résultats et de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations du Conseil dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur le Conseil canadien des normes* et aux règlements administratifs du Conseil.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

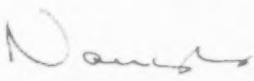

Nancy Cheng, FCA
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada
le 14 mai 2004

Bilan

AU 31 MARS	2004	2003
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	**1 687 593 $**	1 272 762 $
Débiteurs :		
Ministères et organismes du gouvernement fédéral	**197 484**	240 152
Autres	**1 161 066**	1 299 456
Crédit parlementaire à recevoir	**682 200**	872 600
Charges payées d'avance	**926 507**	906 181
	4 654 850	4 591 151
Immobilisations (note 3)	**1 075 633**	1 161 896
	5 730 483 $	5 753 047 $
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	**804 866 $**	910 916 $
Cotisations d'accréditation reportées	**1 504 754**	1 479 991
	2 309 620	2 390 907
À long terme		
Financement public reporté (note 4)	**770 929**	830 909
Produit reporté - Sommes reçues pour les améliorations locatives (note 5)	**304 704**	330 987
	1 075 633	1 161 896
	3 385 253	3 552 803
AVOIR DU CANADA		
Avoir du Canada	**2 345 230**	2 200 244
	5 730 483 $	5 753 047 $

Engagements (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :

Le président,

Le directeur général,

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'AVOIR DU CANADA

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS	2004	2003
Produits		
Cotisations d'accréditation pour l'évaluation de la conformité	**4 762 328 $**	4 540 427 $
Redevances provenant de la vente de normes (note 7)	**709 504**	717 097
Parrainage d'activités et inscriptions	**655 179**	423 513
Point d'information de l'OMC/ALÉNA	**251 525**	245 838
Autres	**366 429**	375 514
	6 744 965	6 302 389
Charges (note 8)		
Évaluation de la conformité	**3 401 876**	3 311 400
Services d'information	**476 346**	436 348
Élaboration des normes	**4 251 742**	3 661 278
Point d'information de l'OMC/ALÉNA	**251 525**	245 838
Commerce et Affaires intergouvernementales	**956 200**	903 215
Gestion et services administratifs	**4 363 469**	4 146 832
	13 701 158	12 704 911
Perte nette avant le financement public	**(6 956 193)**	(6 402 522)
Financement public		
Crédit parlementaire pour les charges d'exploitation	**6 813 950**	6 321 745
Amortissement du financement public reporté	**287 229**	252 239
	7 101 179	6 573 984
Bénéfice net	**144 986**	171 462
Avoir du Canada au début de l'exercice	**2 200 244**	2 028 782
Avoir du Canada à la fin de l'exercice	**2 345 230 $**	2 200 244 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS	2004	2003
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	**144 986 $**	171 462 $
Régularisation pour des éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	**313 512**	302 749
Amortissement des produits reportés liés aux immobilisations	**—**	(24 227)
Amortissement du financement public reporté	**(287 229)**	(252 239)
Amortissement des sommes reçues pour les améliorations locatives	**(26 283)**	(26 283)
	144 986	171 462
Variations du passif et de l'actif à court terme autres que l'encaisse	**269 845**	(95 722)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**414 831**	75 740
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	**(227 249)**	(257 855)
Activités de financement		
Financement pour l'achat d'immobilisations Crédit parlementaire	**227 249**	257 855
Augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice	**414 831**	75 740
Encaisse au début de l'exercice	**1 272 762**	1 197 022
Encaisse à la fin de l'exercice	**1 687 593 $**	1 272 762 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. POUVOIRS, OBJECTIFS ET PROGRAMMES

Le Conseil canadien des normes a été constitué par le Parlement en 1970 en tant que société en vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes* (révisée en 1996); il est responsable de la coordination des activités de normalisation volontaire du Canada. Le Conseil est une société d'État nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Conseil a pour mission d'encourager la normalisation volontaire au Canada, lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative, en vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

Dans la réalisation de sa mission, le Conseil :

- accrédite les organismes s'occupant de l'élaboration des normes et de l'évaluation de la conformité;
- représente les intérêts régionaux et internationaux du Canada en siégeant à l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à la Commission électrotechnique internationale (CEI), au Congrès de normalisation des pays du Pacifique, à la Commission panaméricaine des normes techniques, à la Coopération internationale sur l'agrément des laboratoires d'essais, à la Pacific Accreditation Cooperation, à l'Inter-American Accreditation Cooperation et à l'International Accreditation Forum;
- voit à la bonne participation du Canada aux travaux de normalisation internationale et coordonne cette participation;
- entérine les Normes nationales du Canada;
- conseille et aide le gouvernement du Canada en matière de normalisation dans le cadre de la négociation à l'échelle internationale d'accords sur le commerce et d'accords de reconnaissance mutuelle;
- travaille en collaboration avec les organismes de normalisation internationaux et étrangers à la mise sur pied d'ententes de normalisation destinées à faciliter le commerce;
- favorise et encourage la compréhension des avantages et de l'application des normes et de l'évaluation de la conformité;
- recueille et distribue l'information sur les activités normatives;
- gère, au nom du gouvernement fédéral, les points d'information canadiens de l'Accord de libre-échange nord-américain et de l'Organisation mondiale du commerce.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont présentées ci-dessous.

a) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et l'amortissement est calculé selon une méthode linéaire fondée sur la durée de vie utile estimative des biens.

Mobilier	5 ans
Matériel	4 ans
Améliorations locatives	durée du bail

b) Produits

Les produits relatifs aux cotisations d'accréditation et aux redevances provenant de la vente de normes sont enregistrés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés, selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les fonds reçus ou à recevoir de la portion annuelle des cotisations d'accréditation sont inscrits comme étant des cotisations d'accréditation reportées et sont constatés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés.

Le recouvrement des charges engagées en vertu de l'entente relative au fonctionnement du Point d'information de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain (OMC/ALÉNA) est comptabilisé à titre de produit au moment où les charges connexes sont engagées.

Les fonds provenant de l'accueil de conférences ou de réunions internationales sont comptabilisés à titre de produits au moment où sont engagées les charges qui y sont associées.

c) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde des crédits au Conseil. La portion du crédit parlementaire affectée à l'achat d'immobilisations amortissables est enregistrée à titre de financement public reporté et est amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes. La portion du crédit à l'égard de l'exploitation est inscrite à l'état des résultats de l'exercice pour lequel il est approuvé.

d) Régime de retraite

Les employés cotisent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique du gouvernement du Canada. De son côté, le Conseil canadien des normes verse des cotisations correspondant à la contribution dite de l'employeur. Ce montant, actuellement un multiple de celui versé par l'employé, est susceptible de changer avec le temps et en fonction de l'état du régime. Les cotisations du Conseil représentent l'ensemble de ses obligations en matière de régime de retraite et sont portées aux comptes de l'exercice. Le Conseil n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

3. IMMOBILISATIONS

	2004			2003
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier	257 607 $	179 297 $	78 310 $	128 800 $
Matériel	1 673 598	1 142 640	530 958	535 187
Améliorations locatives	605 920	139 555	466 365	497 909
	2 537 125 $	1 461 492 $	1 075 633 $	1 161 896 $

4. FINANCEMENT PUBLIC REPORTÉ

Le financement public reporté représente la tranche non amortie des crédits parlementaires affectés à l'achat d'immobilisations amortissables.

Les changements apportés au solde de ce poste sont comme suit :

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	830 909 $	825 293 $
Plus les crédits affectés à l'achat d'immobilisations amortissables	227 249	257 855
Moins l'amortissement	287 229	252 239
Solde à la fin de l'exercice	770 929 $	830 909 $

5. PRODUIT REPORTÉ – SOMMES REÇUES POUR LES AMÉLIORATIONS LOCATIVES

Le Conseil a obtenu du locateur des fonds pour défrayer le coût des améliorations locatives apportées aux locaux. Ces fonds, enregistrés comme produit reporté, sont amortis et constatés à titre de produit sur toute la durée du bail.

Les changements apportés au solde de ce poste sont comme suit :

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	330 987 $	357 270 $
Moins l'amortissement	26 283	26 283
Solde à la fin de l'exercice	304 704 $	330 987 $

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les débiteurs et les créditeurs surviennent dans le cours normal des affaires. Ils sont tous dus sur demande et ne portent pas intérêt. Leur valeur comptable est sensiblement équivalente à leur juste valeur à cause de leur courte échéance. Il n'y a aucune concentration de débiteurs auprès d'un client en particulier et donc aucun risque appréciable de crédit.

7. REDEVANCES PROVENANT DE LA VENTE DES NORMES

Le 1er avril 1998, le Conseil a cédé l'exploitation du Service de vente de normes à un agent indépendant. L'entente prévoit que soient versées au Conseil des redevances permettant le partage des recettes de vente nettes, dont un paiement annuel minimum garanti.

8. CHARGES

	2004	2003
Traitements et indemnités	6 259 988 $	5 854 845 $
Déplacements	1 779 211	1 954 967
Services professionnels et spéciaux	1 705 893	1 522 491
Cotisations versées à des organismes internationaux	1 128 715	1 040 572
Réunions	725 248	237 053
Locaux	716 556	686 294
Amortissement des immobilisations	313 512	302 749
Publications et impression	300 842	238 745
Relations publiques	169 267	165 774
Fournitures de bureau	162 692	237 781
Télécommunications et frais postaux	153 292	130 519
Location de matériel de bureau	51 656	59 329
Autres	234 286	273 792
	13 701 158 $	12 704 911 $

Au cours de l'exercice, la cotisation exigée du Conseil dans le cadre du Régime de pensions de retraite de la fonction publique était fixée à 2,14 fois celle de l'employé (2,14 en 2003). La contribution de l'employeur pour l'exercice s'est élevée à 629 148 $ (525 288 $ en 2003).

9. ENGAGEMENTS

Le Conseil a signé un bail de quinze ans pour la location de locaux qu'il occupe depuis juillet 2000. Le loyer annuel minimum prévu en vertu du bail, à l'exclusion des frais d'exploitation et de l'impôt foncier, est comme suit :

À compter de :	juillet 2003	309 723 $
	juillet 2005	328 769 $
	juin 2008	331 799 $
	juillet 2010	350 845 $

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, à titre de composante du périmètre comptable du gouvernement du Canada, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État. Le Conseil conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non apparentées.

11. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants de 2003 ont été reclassés conformément à la présentation du présent exercice.